puf

Emmanuel de Waresquiel, Talleyrand, le prince immobile, Paris, Fayard, 2003, 800 p.

Nicolas Bourguinat

Dans Revue historique 2005/3 n° 635 , pages 627z à 703z
Éditions Presses Universitaires de France

ISSN 0035-3264
ISBN 9782130550440
DOI 10.3917/rhis.053.0627z
Date de mise en ligne : 01/12/2007

Article disponible en ligne à l'adresse
https://shs.cairn.info/revue-historique-2005-3-page-627z?lang=fr

CAIRN.INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.
Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.
Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

COMPTES RENDUS

Nicholas F. Jones, *Rural Athens under the Democracy*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2004, XIV-330 p.

Pour l'auteur, dans l'Athènes classique, il existait une société rurale bien distincte et bien différente de la société urbaine, dans son organisation, sa culture et son mode de vie. L'auteur réagit contre les études d'Athènes qui traitent globalement de cette cité (ou de toute autre cité) comme si la différence, voire le fossé, entre la ville et la campagne n'existait pas : la démocratie athénienne est une démocratie urbaine. Il donne ainsi une suite à son autre thèse selon laquelle les associations de l'Athènes classique ont été un moyen de réaction contre le pouvoir de la démocratie urbaine (*The Associations of Classical Athens : The Response to the Democracy,* New York, 1999).

Malgré les réformes de Clisthène, les tribus ne faisaient qu'exceptionnellement se rencontrer les habitants de l'Attique et elles étaient dominées par leurs membres « urbains » (p. 15). Les gens de la campagne ne fréquentaient guère l'assemblée ni la ville. C'est seulement la guerre du Péloponnèse qui contraignit les gens de la campagne à venir en ville. Le statut de la communauté rurale lui fut imposé « d'en haut » (p. 18). L'habitat prédominant de la campagne était un habitat dispersé, les paysans vivaient au milieu de leurs terres : « The "village" *per se* would often have been factually inaccurate » (p. 44). Le centre du dème ne comportait guère que des aménagements municipaux. La société rurale était autarcique et « conservatrice », par opposition à la ville qui n'avait plus de relations avec la terre (p. 55). S'il existait une *« philotimia »* à la campagne, cet « amour des honneurs » n'était que le désir de l'emporter *(philonikia)* dans des querelles entre maisons, dans un monde divisé (p. 59).

L'étude du « patronage », qui pourrait conduire à un réexamen de la question du clientélisme dans la cité grecque, ne prend d'abord en compte que la question de la difficulté de subsistance des petits paysans en cas de « crise ». Les avertissements

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

d'Hésiode exhortant à ne pas emprunter sont rappelés (p. 60). L'auteur examine la question du salariat temporaire de femmes et d'enfants libres, ou du salariat de métèques (p. 66). Puis il s'interroge sur le clientélisme (p. 68), à partir de l'exemple du « Big Man » Kimon dans le dème de Lakiadai (p. 74-78). Le cas ne devait pas être exceptionnel, et, si l'on n'en a guère de traces après Kimon, c'est que ce clientélisme a pris une autre forme : il se cache dans les décrets honorifiques des dèmes, institution « imported from, or more likely imposed by, an urban central government » (p. 78). Ainsi, l'auteur peut conclure que toutes les conditions étaient réunies pour un « system of personal patronage in agrarian community » (p. 85).

L'auteur étudie les quatre dèmes de l'Attique pour lesquels nous disposons d'une documentation épigraphique relativement abondante : Acharnes, Aixone, Halai Aixonides, Teithras. Pour Acharnes, l'auteur reconnaît « its symbiotic relation with the town » (p. 100), alors que Teithras apparaît comme isolé malgré l'unité « imposed from above in the form of a body of coucilors » (p. 120). De ces exemples, l'auteur tire trois modèles : 1 / Les dèmes sont isolés les uns par rapport aux autres, et isolés du centre urbain, et les paysans eux-mêmes vivent de façon isolée dans leur ferme au milieu de leurs champs. 2 / La communauté reconnaît la priorité du village sur l'individu et la maison. 3 / Pour les villages les plus proches de la ville, la vie s'oriente vers la ville.

Les Dionysies rurales, élément essentiel de la culture rurale, sont différentes des Dionysies urbaines, introduites en ville plus tardivement selon l'auteur (« once introduced in an urban environnent... », p. 127). Puis viennent les chapitres sur la culture rurale et sa représentation par les sources « urbaines ». Le but de l'auteur est de montrer « the foundamental otherness » of extramural Attica (p. 159). L'auteur décrit d'abord les réalités de la vie quotidienne rurale (avec l'aide d'Hésiode) et conclut sur une « mentalité » rurale : il insiste sur le « conservatism » (p. 186), qui paraît lié au manque de richesse, alors que la ville, grâce à sa richesse, n'a plus besoin de ce conservatisme autarcique prudent (p. 189). Pour l'étude des représentations (p. 192-225) du monde rural par le monde urbain, l'auteur a choisi d'étudier quelques sources, les unes après les autres : l'ancienne comédie et Aristophane, Xénophon, Théophraste, la comédie moyenne, Ménandre. La représentation est double : dévalorisante lorsqu'elle insiste sur la rusticité, valorisante lorsqu'elle oppose l'excellence de la campagne à la corruption de la ville. L'auteur consacre enfin un assez long chapitre à la philosophie (p. 226-272), surtout celle de Platon. Pour l'auteur, Platon reproduit le mythe du « règne de Cronos », c'est-à-dire du « paradis rural », mais il subordonne la campagne à la ville : la campagne permet l'autosuffisance de la ville, son haut niveau de civilisation, « for the enjoyment of an elite class occupied with non-agricultural pursuits such as military service, government, and the arts » (p. 228). L'auteur estime que, dans les *Lois*, la dichotomie rural/urbain est appliquée à la distribution des lots entre les citoyens (p. 260), ou se révèle par l'institution des *agronomoi*. Platon imagine des communautés rurales isolées, à l'image de « la Sparte archaïque ». La conclusion ne peut qu'affirmer qu'il existe une séparation culturelle essentielle entre la ville et la campagne.

Dès la préface, l'auteur prévient qu'il ne s'agit pas d'une étude exhaustive, mais d'un défi : il estime que son traitement des données, même partiel, est suffisant pour établir le caractère particulier (« distinctiveness ») de l'Athènes rurale. On ne peut cependant qu'émettre bien des réserves sur la façon dont l'auteur interprète les documents et sur ses conclusions (il assure que cette opposition entre ville et campagne est valable pour le reste du monde grec, p. 8). Quoi qu'en dise l'auteur, une telle étude doit garder en perspective la problématique générale de la cité, et ne pas partir avec trop de présupposés sur l'opposition

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

entre gens de la ville et gens de la campagne, même si elle est facile à reconnaître dans les sources littéraires. Reconnaître la ruralité de ceux qui habitent à la campagne n'implique pas des conclusions aussi radicales, sociales, politiques et culturelles, conclusions qui remettent en cause notre compréhension de ce qu'est une cité grecque.

On peut douter de la méthode : toute la documentation n'a pas été vue, et celle qui l'a été l'a été apparemment avec l'idée qu'il fallait démontrer une thèse originale. On ne voit pas comment la documentation épigraphique des dèmes permet vraiment d'opposer ville et campagne : elle permet plutôt de conclure à une vie des dèmes active, à l'image de celle de la ville, à moins que, comme l'auteur, l'on ne suppose que les institutions des dèmes ont été « imposées » par la ville, et qu'elles sont donc un signe de la subordination de la ville à la campagne, interprétation très discutable. L'essence rurale de la cité grecque disparaît. Et pourtant : quel culte fondamental, à Athènes, n'est-il pas d'origine rurale ? Peut-on opposer, dans leur essence, les Dionysies rurales et les Dionysies urbaines ? N'y a-t-il pas un certain anachronisme à parler du « conservatisme » du monde rural ?

À mon sens, l'intérêt d'une étude de la spécificité de la campagne veut qu'en préalable on tienne compte des caractères fondamentaux d'une cité grecque, communauté d'hommes libres qui possèdent un territoire qu'ils défendent et mettent en valeur (le *dèmos*), et qui vivent dans un habitat le plus souvent groupé et fortifié. Les cités sont souvent nées de synécismes, regroupement d'habitats (villages, petites cités) et d'institutions. L'Attique comportait de si grosses agglomérations qu'on pouvait aussi les appeler *poleis* (la tétrapole). Quand Aristote décrit les luttes politiques athéniennes dans les années 560, il écrit : « Chaque parti tirait son nom de la région qu'il *cultivait* » (*Constitution d'Athènes,* 13, 5).

Mais prenons des exemples plus précis. On s'attendrait à une étude des gens de la ville qui vont travailler à la campagne, ce qui amènerait l'auteur à préciser sa représentation de la ville. On est surpris que l'auteur ne cite que trois passages sur l'ensemble des orateurs attiques (p. 43). Pourquoi négliger le célèbre « Sur le meurtre d'Érathosthène » de Lysias ? Euphilétos, un habitant de la ville, revient à l'improviste de la campagne où il a passé quelque temps, sans doute à travailler son champ (*ex agrou :* Lysias, I, 11 ; 13 ; 20). Nombre de ses amis sont dans le même cas que lui (23). Si l'on admet qu'Euphilétos, absent pour de nombreux jours, travaillait dans ses champs, il lui fallait aussi une résidence, sans doute au milieu de ses champs. Il est donc un résident à la fois urbain et rural.

La comédie d'Aristophane peut être davantage utilisée. Je songe, par exemple, aux *Cavaliers* : le peuple athénien y est personnifié par un campagnard (v. 808) qui est le meilleur soutien du démagogue urbain Cléon à l'assemblée. De même, le Philocléon des *Guêpes* incarne le juge typique : il est, lui aussi, un homme qui possède une vigne et un champ, et il se lève au chant du coq (v. 100, 450, 850).

On peut aussi douter de la bonne compréhension de certaines sources. Ainsi, dans le *Dyscolos* de Ménandre, au vers 201, en aucun cas on ne peut opposer le terme d'*agroikos* (« rural ») à celui d'*éleuthérios* (« libre, libéral ») et comprendre que « Thereby Sostratos seems to implicitly ascribe a condition of servility to the countryside... To reside in the country is to engage in manuel labor ; to engage in manual labor is to be servile ; therefore, to reside in the country is to be servile » (p. 225). Tout au contraire, Sostrate (de la ville) se félicite de l'accueil simple de la jeune fille (de la campagne), à l'inverse de ce qu'on attend d'une jeune fille (de la ville) sous la constante surveillance des femmes (cf. v. 387 : « Elle a été élevée de manière indépendante *(éleuthériôs)* »). Il faut donc comprendre ainsi le vers 201 : « Elle a les manières libres d'une paysanne. »

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Nul ne peut nier l'intérêt d'une étude de la ruralité dans la cité. Il est normal de constater une certaine opposition entre gens de la ville et gens de la campagne (dès l'époque archaïque, d'ailleurs, et surtout dans les cités oligarchiques), et de mettre en garde contre des représentations « urbaines » de la campagne. L'ouvrage de N. F. Jones apporte sa contribution à cette question, mais les interprétations proposées sont parfois peu fiables et aboutissent à trop de paradoxes.

Alain FOUCHARD.

Philippe Depreux et Bruno Judic (dir.), *Alcuin, de York à Tours. Écriture, pouvoir et réseaux dans l'Europe du haut Moyen Âge,* Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, 111/3, 2004, 976 p.

Ce recueil constitue la publication des actes du colloque international organisé à Tours du 4 au 6 mars 2004 pour commémorer le 12e centenaire de la mort d'Alcuin, survenue le 19 mai 804. La réalisation en a été rendue possible par une collaboration entre l'Université François-Rabelais de Tours et la Mission historique française en Allemagne de Göttingen, avec le soutien de la ville, du département et de la région. Les 29 communications données à cette occasion ont été ici regroupées en cinq parties thématiques : « Environnement et cadre de vie », « L'abbaye de Saint-Martin et son gouvernement », « Alcuin et les enjeux de l'Écriture », « Exégèse biblique et réflexion sur le pouvoir », « Les réseaux d'Alcuin et la formation d'une culture européenne ». Sont également insérées en annexe la traduction de la lettre 136 d'Alcuin et 37 pages de bibliographie.

Le caractère propre de la commémoration favorise une forme, celle de la célébration. Celle-ci s'est trouvée encore encouragée par la proclamation, en 2004, de l' « année Alcuin », qui désignait le diacre d'York comme le patron symbolique des campagnes d'alphabétisation et d'éducation lancées par l'Unesco. Quoique n'ayant pas bénéficié de la canonisation de la part de ses contemporains, Alcuin demeure dans l'imagerie collective comme le « maître d'école de l'Europe », enseignant péniblement les lettres à un Charlemagne obtus.

Dans leur introduction, les organisateurs évoquent immédiatement la nécessité de « revisiter » le personnage d'Alcuin et de le restituer dans toute sa complexité et parfois dans toute son ambiguïté. À la lecture des différentes communications, on comprend que le travail accompli correspond avant tout à cette réévaluation d'un personnage, certes considérable, mais dont la stature ne peut se comprendre que dans un milieu et un contexte précis.

Le premier domaine revisité est celui du *corpus* alcuinien. Il se voit revu à la hausse, puisqu'un *Commentaire sur l'Épître des Hébreux* et des *Interprétations des noms hébreux des ancêtres de Jésus-Christ* font l'objet de réattributions en sa faveur. Toutefois, le curieux traité sur les règles de succession royale connu sous le nom de *Capitula quae tali conuenit in tempore memorati* doit lui être définitivement retranché, sans doute au profit d'Hincmar de Reims. Plus encore que les œuvres, c'est l'étendue de la culture d'Alcuin qui reçoit un nouvel éclairage, notamment grâce à l'usage de l'outil informatique, qui facilite l'identification des citations et des emprunts. On découvre ainsi que les connaissances grammaticales d'Alcuin dépassaient largement Priscien et Donat, et que son enseignement du *Quadrivium* l'avait amené à redécouvrir des problèmes de calcul extrêmement complexes, liés aux limites du

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

système des chiffres romains. Alcuin possédait également une vision structurée de l'Histoire, qui perce clairement dans son *Poème sur la ville d'York*. Cette réévaluation de l'œuvre littéraire n'est toutefois pas univoque. Ainsi, la révision alcuinienne de la Bible voit son importance minorée par rapport aux études précédentes : la splendeur des bibles tourangelles ne doit pas cacher la faiblesse de leur diffusion. Au final, l'image du « maître d'école » apparaît légèrement transformée : l'originalité d'Alcuin n'était pas dans le contenu de son enseignement mais dans sa pédagogie, qui savait prendre des formes séduisantes et efficaces.

Un second aspect de l'étude met en lumière les rapports qu'Alcuin entretint avec le pouvoir carolingien. Dans ses écrits, et notamment dans ses œuvres d'exégèse, le diacre d'York se posa avant tout en théoricien. Il fut ainsi l'un des premiers penseurs occidentaux à développer l'image des deux glaives, dont il remit intégralement l'usage au souverain temporel : porteur de glaive matériel et du glaive de la parole de Dieu, Charlemagne est détenteur de la double fonction de justicier et de prédicateur. Alcuin put alors développer, dans le prolongement d'une tradition anglo-saxonne préexistante, le thème du devoir d'évangélisation des peuples extérieurs dont tout souverain chrétien se trouve investi. Ces œuvres théoriques d'Alcuin bénéficièrent de l'oreille bienveillante de Charlemagne, car elles servaient sa propagande. Mais l'étude de la correspondance d'Alcuin montre que les relations entre les deux hommes ne se résument pas à l'amitié intellectuelle souvent décrite. Les orages furent fréquents. L'usage de la violence en contexte missionnaire par Charlemagne amena Alcuin à formuler des critiques assez fermes. Par ailleurs, l'Anglo-Saxon subit un jugement impérial défavorable dans un conflit qui l'opposait à Théodulf d'Orléans. L'analyse des capitulaires montre à ce propos qu'après 800 les juristes francs ne suivaient plus les argumentaires d'Alcuin, ce qui amène à réviser l'influence politique de celui-ci.

L'une des forces du recueil est en effet de rappeler que, si Alcuin vécut effectivement près de Charlemagne entre 782 et 796, il passa la dernière partie de sa vie à Tours. Son abbatiat à Saint-Martin et dans cinq autres monastères l'amena peut-être à souffrir d'une certaine marginalisation par rapport aux milieux dirigeants, mais constitua une tâche à laquelle il se consacra pleinement. Quelques traces de son administration matérielle ont pu être retrouvées, même si elles se révèlent assez indirectes. Les meilleurs témoignages de l'abbatiat d'Alcuin sont naturellement à chercher dans le dynamisme du *scriptorium* de Saint-Martin, bien connu pour sa production de bibles enluminées, d'œuvres hagiographiques et de recueils juridiques. D'autres signes d'une intense activité ont pu être trouvés dans le dynamisme de la diplomatique tourangelle, même si elle reste mal connue du fait des destructions révolutionnaires. De forts contacts avec la chancellerie impériale ont toutefois pu être identifiés, tout comme un rôle important dans la diffusion de modèles d'actes modernisés connus sous le nom de « Formules de Tours ».

Avant comme après son abbatiat, Alcuin s'affirme également comme l'homme des réseaux. Il circule beaucoup, il écrit encore plus. Le cercle de ses correspondants et de ses fournisseurs de manuscrits rares a été clairement identifié et il s'étend à l'Angleterre, au monde franc et à l'Italie. Il regroupe aussi bien des aristocrates laïcs, à qui Alcuin propose une morale chrétienne adaptée à leur condition, que des clercs, qui bénéficient de ses exhortations et de ses témoignages d'amitié. L'influence intellectuelle du maître sur ses disciples se trouve confirmée, entre autres par l'analyse de l'*In honorem sanctae crucis* de Raban Maur.

Les différents aspects novateurs apportés par les actes de ce colloque sont trop nombreux pour être tous cités, notamment dans les éléments de recontextualisation du personnage et de son œuvre. Et l'on se doit de souligner la rapidité et la

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

rigueur de la publication, qui offre sur la question alcuinienne l'état le plus avancé de la recherche. Un seul regret peut être l'absence d'un index, certes moins nécessaire que pour une monographie, mais qui aurait pu grandement faciliter l'utilisation du recueil. Un des grands atouts caché de l'ouvrage se trouve toutefois dans la bibliographie finale. L'inventaire des sources et la sélection de travaux critiques récents, notamment en langues étrangères, constituent un appel à de nouvelles éditions et de nouvelles recherches.

Bruno DUMÉZIL.

La Tapisserie de Bayeux. L'art de broder l'histoire, Actes du Colloque de Cerisy-la-Salle (1999) publiés par Pierre Bouet, Brian Levy et François Neveux, Caen, Presses Universitaires de Caen - Office universitaire d'études normandes, 2004, 430 p.

On ne cessera sans doute jamais d'écrire sur la Tapisserie de Bayeux. Voici que les Presses Universitaires de Caen publient les communications faites à un colloque qui s'est tenu à Cerisy en 1999. Les responsables, Pierre Bouet, Brian Levy et François Neveux, ont retenu un joli sous-titre : *L'art de broder l'Histoire*, avec le double sens, celui de la broderie au sens technique et celui de la broderie au sens littéraire, mais aussi avec le mot d'« art » qui évoque aussi bien la manière de faire que la réalisation artistique. Le livre est beau, remarquablement illustré et contient de nouvelles informations en même temps qu'il reprend d'anciennes hypothèses. Il a un autre grand mérite, qui ne peut apparaître au premier coup d'œil : il est publié en même temps en langue anglaise dans son intégralité. Cela a coûté de la peine et de l'argent ; les responsables de tous ordres ont donc droit à de très vives et sincères félicitations.

Ce qu'il y a de tout neuf dans les 22 contributions, qu'on ne peut toutes reprendre ici en détail, se résume à trois domaines : 1 / les conclusions proposées par les spécialistes qui, il y a vingt ans, ont travaillé à expertiser la Tapisserie au moment de son déménagement, et le récit des conditions dans lesquelles elles ont travaillé (p. 65-125) ; 2 / le récit des tribulations de la Tapisserie examinée par les Allemands durant la Seconde Guerre mondiale (Sylvette Lemagnen, p. 49-64) ; 3 / la bibliographie récente avec une liste impressionnante d'articles et de livres publiés depuis 1988 (p. 17-48, 411-417 ; Shirley Ann Brown).

La matière du livre se répartit ensuite entre trois autres domaines : 1 / le rapprochement du scénario de la Tapisserie et des sources historiques (p. 125-234) ; 2 / la Tapisserie comme source d'informations de la vie quotidienne (p. 235-300) ; 3 / l'œuvre d'art (p. 301-402).

Les mêmes questions reviennent une fois de plus pour l'essentiel, comme des leitmotive mais aussi comme un état des lieux et de la recherche, et, s'il y a assez peu d'hypothèses totalement nouvelles, les différents apports se lisent avec un grand plaisir. Il y a beaucoup de neuf dans la partie technique initiale et il est toujours intéressant de suivre les tribulations de l'œuvre. Par exemple aussi, le parcours de la Tapisserie par Mme Flambard nous tient bien au fait des données archéologiques les plus récentes. Pour le reste, on peut le rattacher aux interrogations habituelles, mais mises au goût du jour et dont on va reprendre les grands traits sous trois rubriques : 1 / le *scénario*, ce qui est le plus discuté ; 2 / le *contenu* matériel de l'œuvre, ce qui est le plus utilisé et le moins

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

contesté ; 3 / l'*art* de broder et la réalisation, auxquels on s'intéresse beaucoup trop peu encore aujourd'hui.

On ne reprendra pas ici les faits historiques majeurs rapportés par la Tapisserie, sinon pour voir en quoi ils sont discutés. Il n'y a généralement pas de remise en cause du déroulement du récit, sauf, en partie, pour l'expédition en Bretagne. Sinon, tous les événements mentionnés dans la Tapisserie se retrouvent d'une manière ou d'une autre dans les sources narratives et par conséquent font de cette œuvre une source historique fiable. On ne devrait pas revenir là-dessus. Pourtant, malgré les certitudes, il y a abondance de doutes : 1 / Qu'a dit réellement le roi Édouard à Harold en l'envoyant en Normandie ? 2 / Que fut réellement la prise de Harold par Guy de Ponthieu ? 3 / La campagne de Bretagne s'est-elle bien déroulée comme la Tapisserie le montre ? 4 / Que signifie le don des armes fait par le duc de Normandie au duc anglais ? Est-ce un adoubement ? Qui est Aelfgyva ? la fille de Guillaume promise à Harold ? Pourquoi le récit est-il fait à l'envers pour les messagers de Guillaume et pour la mort du roi Édouard ? Harold fut-il tué d'une flèche reçue dans l'œil ? Quelle est la fin du scénario ? Sur tous ces points, des réponses sont proposées.

Les questions concernent surtout la première partie, celle qui va de l'ambassade d'Harold à son retour en Angleterre et à son couronnement, tandis que la seconde (la guerre) fait à peine problème. En effet, peu de personnes rejettent la façon dont est mort le roi Harold et les hypothèses concernant la fin du scénario de la Tapisserie, qui s'appuient sur le poème de Baudri de Bourgueil (texte livré, dans une traduction précieuse et remarquée, par Jean-Yves Tilliette dans Baldricvs Bvrgvlianus, Baudri de Bourgueil, *Carmina,* II, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 8-19). Il en est autrement pour la première partie, et en particulier il y a un franc désaccord entre ceux qui jugent qu'Harold a un beau rôle et ceux qui pensent le contraire. L'option prise sur ce sujet conduit alors à des conclusions différentes sur le sens général de l'histoire. Il faut renvoyer par exemple à Pierre Bouet qui prend le contre-pied de bien des hypothèses en voyant dans la Tapisserie un hymne favorable à l'Angleterre et suppose une réalisation suivant de près la bataille d'Hastings (soit 1067). Il ne se pose pas la question du délai nécessaire à la réalisation, pas plus que ne l'ont fait ou ne le font d'autres après lui ou avant lui. Cette question n'est pourtant pas sans intérêt, et on peut ici en dire quelques mots. La tapisserie faisait 70 m de long ou environ. En brodant sur 25 à 30 cm par jour, il « suffisait » d'une année pour faire la Tapisserie, en comptant seulement 300 jours de travail. Par ailleurs, il se pouvait que plusieurs brodeuses travaillent ensemble ou se succèdent. Le point de vue exprimé par les restauratrices a été sur ce point décisif (Marie-Hélène Didier, Isabelle Brédat, Béatrice Girault-Kurtzemann). On peut imaginer que la partie centrale a été faite en premier et que les bordures ont été réalisées dans les jours ou les semaines suivantes. Il n'y a donc pas d'obstacle à admettre la proposition de Pierre Bouet et à imaginer une réalisation dès 1067. Cela dit, il n'est pas nécessaire d'admettre nécessairement que l'auteur du scénario a voulu magnifier la race anglo-saxonne plus que la gent normande. On retiendra toutefois avec cet auteur que les révoltes de l'aristocratie anglo-saxonne dans les années qui ont suivi Hastings n'ont pas inspiré de tendresse au scénariste. Sur ce point-là, chacun peut camper sur ses positions. En tout cas, il devient assuré que tout le monde voit la broderie se faire entre 1067 et 1077 ou 1082. C'est un fait définitivement acquis.

Au colloque de 1999 on est revenu sur la question de l'adoubement et du serment de fidélité. Quelques points sont à reprendre. Ainsi, il est clair qu'Harold jure à la fois sur un reliquaire (reconnaissable à son brancard) et sur un livre litur-

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

gique de la main gauche, et non pas sur deux reliquaires. Personne ne semble émettre de réserve au fait que les noms des saints représentés dans le reliquaire ne sont pas nommés. Pourtant, si on avait voulu démontrer la puissance des saints concernés, on les aurait mentionnés au moins avec leurs noms. Il est toujours question de monstrance de la Tapisserie à la fête des reliques, mais la véritable patronne de l'église de Bayeux n'est personne d'autre que la Vierge, absente ici. On peut difficilement encore faire foi aux saints de Bayeux (Raven et Rasiphe). Cette question des reliques n'est toutefois pas sans importance, puisque prennent appui sur elle ceux qui défendent l'idée d'une réalisation de la broderie en vue de la dédicace de l'église de Bayeux qui se fit en 1077.

La question du prétendu adoubement d'Harold par Guillaume et de son serment de fidélité revient de façon lancinante. Le serment de fidélité du vassal se prêtait normalement à la suite de l'adoubement. Sur la Tapisserie, Guillaume commence par donner des armes. Il serait possible qu'il s'agisse d'un cadeau d'après la campagne, mais le geste du duc normand est bien celui de la colée – de la main qui frappe l'épaule. Pourtant il y a interruption entre les deux actions, puisque les deux ducs se déplacent vers Bayeux avant que ne vienne le serment. Là encore, quand bien même l'accord se ferait sur les faits, les historiens n'en resteraient pas moins divisés sur la question de savoir si Harold se trouve ou non dans une position inférieure. Là encore, on ne peut admettre que l'adoubé ne soit pas en situation de dépendance vis-à-vis de celui qui le fait chevalier. Même puissant dans son île, Harold n'en est pas moins montré en vassal. Enfin, contrairement à ce qui se dit parfois, la colée existait bien déjà au XI^e^ siècle. Seulement, cette colée avait alors plus le sens de don des armes (aux adolescents, par exemple) que celui d'adoubement chevaleresque (reconnu dans la seconde moitié du XII^e^ siècle).

Une image a fait couler beaucoup d'encre et de salive : la présentation d'Aelfgyva (image, p. 43). Le premier sujet d'étonnement est l'interruption de la phrase (« un clercs et Aelfgyva... »). Pour ce qui est de l'identification de la dame, on peut suivre Elisabeth van Houts (p. 135-154), qui, avec d'autres, y voit une des filles de Guillaume, Adélide, qui changea de nom. L'ajout de cette scène par le scénariste avait pour but de souligner l'étroitesse des liens unissant les deux ducs, ainsi que la traîtrise d'Harold quand il prit pour épouse une autre femme (p. 142, n. 23). Cette énigme est sans doute celle qui a suscité le plus d'hypothèses absurdes, notamment quand on a cru bon de la rattacher à la bordure inférieure. Une de plus, une de moins, ne change rien à l'affaire. Vient la question de l'élection royale d'Harold ; les sources normandes contestent la légitimité de cet acte, mais on ne saurait en attendre moins de la part des auteurs normands. Là encore, chacun est libre de formuler son hypothèse ; aucune n'est définitive.

Au total, il est évident que le scénariste a été partial. Il présente sa version des faits, ne prétend pas respecter parfaitement la chronologie, ni non plus mentionner tous les événements marquants, comme par exemple la victoire d'Harold contre les Norvégiens. Il serait trop facile d'énumérer tout ce qui manque ou aurait pu être dit. Comme un scénariste actuel n'insère pas dans le film qu'il propose le contenu entier du livre qui l'inspire, de même celui de la Tapisserie a bâti une histoire en retenant le minimum nécessaire et en ajoutant pourtant des scènes gratuites qui illustrent la vie quotidienne réelle.

Un dernier point, fondamental, reste à aborder : que voulait-on faire de cette broderie, qui a eu l'idée de la faire réaliser, qui en a dicté la démarche, où l'a-t-on montrée ? Comme on l'a dit plus haut, de plus en plus nombreux sont ceux qui rejettent l'idée d'une exposition initiale de la Tapisserie dans une église précise et admettent l'idée d'un déplacement de l'objet et de l'exposition en divers endroits.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Ce seraient les grandes salles des résidences de l'aristocratie anglaise, aptes, par leurs grandes dimensions, à accueillir cette pièce de plus de 70 m de long et d'une vingtaine de kilos. Cela signifie qu'il y avait intention d'informer et qu'un public existait, à qui quelqu'un expliquerait l'histoire de Guillaume et d'Harold en prenant appui sur les textes brodés. Il est certain en tout cas que la Tapisserie présente cet avantage considérable de pouvoir être aisément transportée et déployée. Durant la guerre récente, les Allemands l'avaient enroulée autour d'une bobine de bois. Les experts qui l'ont étudiée il y a vingt ans l'avaient pliée en accordéon. C'est là qu'il faut s'arrêter : a-t-on d'autres exemples d'un objet d'art et d'histoire soumis à un tel régime, prévu pour un tel usage ? Il est surprenant que la question ne soit jamais posée dans ces termes. Il ne sert à rien de disserter à perte de vue sur tel ou tel détail si on ne s'interroge pas sur le but ultime de cette broderie et l'usage qu'on voulait en faire.

Nous n'en saurons pas davantage. Toutes les hypothèses ne sont que suppositions et un accord général n'est pas possible car les sources contemporaines ou postérieures ne font aucune allusion à la Tapisserie et *a fortiori* à son usage. Récapitulons les points reconnus : à défaut d'autre chose, on acceptera la proposition qui fait d'Odon de Bayeux le commanditaire de l'œuvre ; il semble que la réalisation soit le fait de brodeuses (non pas d'hommes, ni moines, ni chanoines) résidant à Cantorbery où les manuscrits ont été des sources d'inspiration pour le dessinateur. Quant à l'année de réalisation et au but recherché, quant au devenir immédiat de l'objet, nous ne pouvons rien dire de nouveau. Tout juste peut-on ajouter que l'objet a fait partie des biens personnels de l'évêque et qu'il a été conservé dans son trésor. On aimerait savoir à présent à quel moment et dans quelles conditions il en est ressorti pour être exposé à l'église de Bayeux. Au rythme actuel de la littérature concernant la Tapisserie, des livres et des articles continueront d'être publiés, posant les mêmes sempiternelles questions. C'est un bel exemple d'une source dont les interprétations multiples alimentent sans cesse la polémique, comme l'origine noble de Jeanne d'Arc ou l'identité du masque de fer.

Les médiévistes ont toujours considéré avec bienveillance la Tapisserie comme une source inégalée d'informations sur la civilisation de l'Europe occidentale aux alentours de 1100. S'ils ont renoncé à voir sur les boucliers normands et anglais des signes avant-coureurs de l'héraldique, ils se déclarent en revanche convaincus de la fidélité du dessin des mottes castrales et de la qualité des vêtements présentés. Il est vrai qu'avec les progrès de l'archéologie les rapprochements faits avec les manuscrits et les trouvailles, la matière d'analyse ne manque pas. En 1999, à Cerisy, Anne-Marie Flambard-Héricher a passé en revue tous les apports matériels de la broderie et montré que la fiabilité pouvait être totale (p. 261-288). Une belle étude comparative de Barbara English concerne les gestes du couronnement (p. 347-381) et donne un exemple de ce qu'on peut apporter de neuf à la discussion si tout d'un coup on élargit le contexte.

J'ai toujours été fasciné par le dessin et le mouvement qui anime la Tapisserie. Je l'ai analysée comme on le fait d'un film avec scénario et réalisation, temps morts et flash-backs ; j'ai fait redessiner le récit en lui retirant sa couleur et son décor pour mieux en analyser la vivacité. Je n'ai naturellement jamais voulu dire que la Tapisserie était un « film », mais, comme on l'a montré avec la colonne Trajane, j'y ai vu une réalisation artistique majeure, qui a peu d'équivalents. Il est surprenant que le colloque de Cerisy n'ait pas ouvert ses discussions à la Tapisserie comme on le ferait d'une bande dessinée – que personne ne soit revenu sur le décor, par exemple. C'est un peu comme lorsque les historiens ne voient dans un texte que les faits historiques et non pas une œuvre littéraire, passant, du même

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

coup, à côté de bien des richesses stylistiques. Non pas qu'il n'y ait pas aussi des livres et des articles sur les scènes de genre et les monstres de la broderie ; ils ne manquent pas et ont fait éclater l'imagination des commentateurs, les *erotica* autant que les fables. Combien de visiteurs de la Tapisserie la quittent avec, dans la mémoire, les dessins, les couleurs, le mouvement ? On leur fait seulement retenir l'événement historique : la conquête de l'Angleterre par les Normands, alors qu'il s'agit seulement de la bataille d'Hastings. Dans cette œuvre d'art, il faut accepter tout ce qui est original. Ne faut-il pas être naïf pour aller jusqu'à dire qu'il n'existe pas de chevaux bleus, comme on en voit un renversé au cours de la bataille ? Si on en vient là, pourquoi, alors, ne pas s'étonner qu'il n'y ait pas autant de fois quatre jambes qu'il y a de chevaux lors de l'attaque ? Le dessinateur reproduit ce que voit ou croit voir l'œil, et non pas la réalité exacte. On pourrait multiplier les exemples. Il ne suffit pas de considérer qu'il a existé d'autres broderies, que la représentation d'une bataille ou d'un repas existe dans tel ou tel manuscrit ; il faut entrer dans le jeu du dessinateur, qui a composé avec sérieux les bordures d'oiseaux, de monstres et de dragons, et s'est d'un coup laissé aller à mettre une scène de la vie agricole ou à multiplier la fable « Le corbeau et le renard ». Il faut lui laisser le droit d'être créatif, ce que fait un artiste, et non pas croire qu'il applique des ordres d'un supérieur.

Si l'on considère que Baudri de Bourgueil a vu la Tapisserie et a choisi de n'en décrire qu'une partie, celle qui intéresse sa commanditaire, Adèle de Blois, fille du Conquérant, on admettra que son récit est fidèle et que la dernière image montrait bien Guillaume, « de duc devenu roi », et alors on comprendra que la possibilité d'embrasser d'un coup d'œil toute la bande (comme cela était possible dans l'ancienne présentation) permettait de voir la trilogie des trois rois scandant l'histoire, Édouard, Harold et Guillaume. Du même coup, on verrait mieux qu'il y a une composition et que rien n'y est inutile. On fera place au décor, à la couleur, aux arbres et aux bâtiments qui font office de rupture ou de lien. Ce n'est pas ici le lieu d'entreprendre une analyse détaillée de tout cela, mais il faudrait cesser de répéter comment s'est déroulée la bataille d'Angleterre et se tourner délibérément vers la valeur artistique. Les visiteurs ne sont pas incapables de dépasser le simple niveau narratif pour juger de la valeur artistique de la fameuse Tapisserie. Si les historiens et les éditeurs avaient compris cela, ils cesseraient de découper en portions égales un dessin dont les scènes varient en longueur. Un des mérites de l'édition du Colloque de Cerisy est d'avoir porté l'attention sur la qualité des reproductions, toujours exactement centrées. À cet égard, la présentation des scènes de discussion entre les grands est un modèle à suivre (p. 181-183). Bien qu'il soit écrit que nous avons bien là affaire à une œuvre d'art (Maylis Bailé), la part qui a été réservée à cet aspect est trop réduite.

Les spécialistes de la tapisserie pourront se régaler de l'imposante première partie de ce beau livre, en se demandant pourquoi il a fallu attendre un tel délai (près de vingt ans) pour diffuser ce qui n'est pourtant pas un secret d'État. Je n'en parle pas ici et m'en excuse auprès des auteurs ; mais, pour en parler, il faudrait à tout coup en parler bien, mieux que je ne saurais le faire. Pour le reste, il n'y a rien à redire, sinon les compliments initiaux sur la qualité des textes et celle, encore plus grande, des illustrations. François Neveux introduit et conclut avec bonheur ; le curieux trouvera dans les dernières pages un résumé fidèle de toutes les interventions (p. 403-410). Ce colloque a visiblement ravi ses participants et ses responsables ; la publication est à leur niveau. Il en suscitera d'autres, que mérite le chef-d'œuvre d'art et d'histoire qui les a réunis.

Michel PARISSE.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

El arte del alguarismo. Un libro castellano de aritmética comercial y de ensayo de moneda del siglo XIV, étude, édition, glossaire et index par Betsabé Caunedi del Porto et Ricardo Córdoba de la Llave, Junta de Castilla y León, Consejeria de Educatión y Cultura, 2000, 259 p.

Le livre dont les deux auteurs font l'édition se compose de deux parties distinctes. La première est un « livre d'arithmétique qui est dit algorisme » *(libro de arismética que es dicho alguarisme)* et un « livre qui enseigne à faire les essais de monnaie » *(libro que enseña ensayar calquier moneda)*. Le premier est divisé en quatre parties : une invocation religieuse suivie d'une petite dissertation sur la valeur de l'arithmétique, un chapitre de numération décrivant les chiffres indo-arabes et les valeurs de leur position dans les nombres, une présentation des opérations mathématiques fondamentales (y compris les fractions et la règle de trois) et une collection de problèmes avec leurs solutions. La dernière partie est justement le livre sur l'essai des monnaies. Le livre d'arithmétique commerciale est présenté par B. Caunedi del Porto qui s'attache d'abord à montrer que ce livre anonyme publié en 1393 fait partie d'un ensemble d'ouvrages du même type qui ont intégré des apports latins, arabes et juifs et qui se sont développés en même temps que le commerce international. Elle rappelle en particulier le rôle fondamental des écoles d'abaques des villes italiennes et revient sur le livre fondateur de Leonard de Pise, dit Fibonaci, qui écrivit en langue latine le premier ouvrage connu d'arithmétique commerciale qui éclipsa définitivement le *Liber Mahameleth* qui remontait au XII^e^ siècle. Il utilisait en particulier des chiffres hindous, y compris le zéro, décrivait les opérations et présentait des problèmes avec leurs solutions. Après Fibonacci, les ouvrages, désormais en langue vernaculaire, se multiplièrent notamment selon l'auteur du fait de la crise du XIV^e^ siècle qui rendait nécessaire une plus grande rigueur dans la tenue des comptes et les méthodes commerciales. Elle passe donc en revue les ouvrages italiens, français, allemands, anglais et hollandais, ce qui lui permet de faire des comparaisons très utiles avec l'ouvrage dont elle présente le texte. Après avoir expliqué ce qu'il représentait et la manière de le dater, elle en fait une présentation détaillée qui peut aider ceux qui ne lisent que difficilement le castillan médiéval. Elle présente une répartition des 192 problèmes posés dans le texte selon l'opération qu'ils mettent en œuvre (y compris un exercice de racine carrée). Elle décrit aussi les erreurs – minimes, selon elle – qu'elle a relevées dans une trentaine de problèmes et qu'elle explique en partie par le fait que le texte qu'elle publie est une copie du XVI^e^ siècle. Il s'agit le plus souvent d'inversions dans les chiffres ou d'omission de données qui se corrigent facilement.

Ricardo Cordoba présente ensuite le chapitre consacré aux essais de monnaie. Il commence par reprendre brièvement – ce qui aurait pu être supprimé – la présentation du texte, sa datation et les autres ouvrages du même type avant de décrire ce qu'il considère comme une nouveauté dans la littérature technique médiévale, c'est-à-dire « un manuel pour les maîtres et les essayeurs de monnaie ». Il s'agit donc d'un texte en trois parties : les instructions relatives aux alliages de monnaie sous forme de problèmes dont les solutions doivent servir à ceux qui font lesdits alliages dans les hôtels des monnaies, une brève explication du système de mesure employé pour désigner l'aloi des monnaies et l'étude de deux problèmes d'alliages particuliers déjà évoqués auparavant. R. Cordoba reprend ensuite le texte de manière à l'expliquer en détail. Il étudie successivement les alliages et le contrôle du poids des monnaies, le système de mesure de l'aloi, les essais de mon-

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

naies d'argent par coupellation, l'utilisation du plomb et les méthodes de fonte. Il présente également le fonctionnement des institutions monétaires, notamment les fonctions de maître des monnaies ou de gardes ainsi que celle d'essayeur, et constate que le manuscrit qu'il utilise suit de près la législation en vigueur en Castille aussi bien sur la fabrication des monnaies que sur le contrôle de leur valeur réelle.

Grâce à cette publication, les historiens des sciences ou des monnaies disposent désormais d'un outil supplémentaire pour mener à bien leurs recherches, et la présentation de ce texte castillan confirme, en particulier dans sa partie monétaire, que les monnaies réelles ont autant d'importance que la monnaie de compte pour qui veut faire de l'histoire économique.

Philippe LARDIN.

Maryvonne Spiesser, *Une arithmétique commerciale du XV^e siècle. Le* Compendy de la pratique des nombres *de Barthélemy de Romans,* Turnhout, Brepols, 2003, 762 p.

Ce livre est, lui aussi, la publication d'un livre d'arithmétique commerciale. Maryvonne Spiesser y a néanmoins vu deux parties de poids et d'intérêt très inégaux. La première, assez classique, est un résumé des pratiques opératoires suivi de problèmes d'application concernant certains aspects du commerce mais l'originalité du *Compendy* vient de sa seconde partie qui se veut une réflexion mathématique sur les nombres et les théories de leur emploi. C'est pourquoi M. Spiesser a donné une transcription complète du texte suivie d'une traduction en langue française de la seconde partie plus spéculative et théorique dont la compréhension aurait été d'un accès moins aisé.

L'ensemble est précédé d'une longue introduction (plus de 200 pages) qui commence par présenter le manuscrit et son auteur. L'auteur, Barthélemy de Romans, se présente lui-même dans l'introduction mais un colophon indique que l'écriture du texte a été achevée par le copiste Mathieu Préhoude à Lyon en 1476. Le texte se présente donc, dans un premier temps, comme un traité bien composé d'arithmétique commerciale d'organisation classique mais M. Spiesser insiste sur le fait qu'une deuxième lecture est possible si l'on veut bien écouter ce que dit ou suggère l'auteur. Les ambitions de celui-ci ne se limitent pas, en effet, à l'enseignement d'une pratique commerciale mais il cherche aussi à sortir le lecteur d'un domaine mathématique limité pour « aiguiser son intelligence » grâce à une partie consacrée à une « spéculative des nombres ».

Barthélemy de Romans est, en effet, un dominicain du couvent de Valence. Docteur en théologie, il enseigna la Bible en 1435-1436 au couvent de Montpellier mais c'était aussi un scientifique cité par les mathématiciens Jehan Adams et Nicolas Chuquet qui enseigna sans doute l'arithmétique commerciale à Carcassonne. M. Spiesser s'attache à chercher les origines de ce traité qui reprend et développe un livre d'arithmétique commerciale que son auteur avait écrit précédemment et qu'il cite assez fréquemment tout comme, peut-être, un autre ouvrage intitulé *Spéculative des nombres*. Le contenu de ce texte est, pour M. Spiesser, la preuve qu'il n'y a pas vraiment de cloisonnement entre le monde des clercs et celui des marchands, et elle pense que la formation de Barthélemy s'est déroulée dans sa ville natale de Romans où la bourgeoisie marchande était bien établie et où futurs clercs et futurs marchands se côtoyaient dans les écoles grammaticales.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

M. Spiesser étudie ensuite la place du *Compendy* parmi les autres ouvrages d'algorisme. Comme tous ces livres, depuis le *Liber Abbaci* de Léonard de Pise dit Fibonacci, le *Compendy* utilise les chiffres indo-arabes et présente les notions fondamentales du savoir mathématique : numération, opérations, fractions, racines carrées, progressions arithmétiques, géométriques, le tout complété par des problèmes à caractère pratique (commerce, change, intérêts...) avec leurs solutions.

C'est sur ces problèmes et sur leurs méthodes de résolution que M. Spiesser s'attarde ensuite. Pour aider le lecteur, elle commence par en donner une analyse mathématique sous forme d'équations contemporaines pour décrire les problèmes d'échange d'argent dont elle présente trois types classiques : les « demandants » et « baillants », les premiers empruntant collectivement de l'argent aux seconds ; un problème de position : « *n* personnes achètent un cheval » ; enfin, une autre règle de position : « *n* personnes trouvent une bourse ». Il n'est pas certain toutefois que les équations présentées par M. Spiesser, sous forme de suite, de fractions et de sygma symbolisant les sommes, soient utiles aux lecteurs non spécialistes des mathématiques actuelles. Finalement, c'est la suite de l'introduction, consacrée aux méthodes de Barthélemy de Romans et à la construction du texte qui est plus intéressante. M. Spiesser donne ainsi le texte d'un problème de multiples et de répartition des avoirs entre deux marchands avec sa traduction mathématique et on constate, en dehors d'une coquille de l'éditrice confondant x_1 et x_2, que Barthélemy de Romans n'est que modérément intéressé par les cas concrets. Ainsi, le problème consacré au marchand qui emprunte 7 deniers à un autre marchand et qui aura ainsi 5 fois ce qui reste à ce dernier se termine par la définition de la somme totale dont disposaient, au départ, ces deux marchands sans que la répartition entre eux le préoccupe vraiment. Le résultat des calculs aboutit d'ailleurs à une somme totale de 16 + 16/17, soit 288/17, dont on ne peut pas dire qu'elle soit très concrète pour des commerçants. M. Spiesser montre d'ailleurs que, dans certains problèmes, notamment en cas de reste ou de mouvements d'emprunts circulaires (c'est-à-dire revenant au premier emprunteur qui prête, à son tour, au dernier créancier), l'auteur reste assez confus. Un chapitre entier – sur le même modèle : étude mathématique puis reprise et analyse du texte original – est ensuite consacré aux « progressions composées ». On y trouve, par exemple, le partage d'une somme donnée en plusieurs parts qui obéissent à une progression arithmétique. Une fois de plus, les figures réalisées par Barthélemy de Romans sont confuses et l'exposé qui les accompagne semble ne déboucher sur rien de concret.

Après avoir recherché, pour tous ces problèmes, les influences et les informations que l'auteur a pu trouver dans les ouvrages antérieurs, en particulier dans le *Liber Abbaci,* M. Spiesser cherche à comprendre quel était le « projet pédagogique » de Barthélemy de Romans. Elle constate qu'il est tout à fait dans la tradition des mathématiques marchandes avec des problèmes classiques mais que le traité va au-delà d'un catalogue plus ou moins organisé, puisque son auteur cherche à penser tous les problèmes d'une même famille sous des idées générales, à les ramener à des modèles de références et à créer ainsi des genres auxquels s'appliquent des modèles spécifiques. Les exemples deviennent des illustrations d'une théorie décrite au préalable à partir de méthodes déjà existantes, même si la démarche n'est pas toujours justifiée.

En fait, l'exposition des problèmes et le déroulement des calculs, sans symbole mathématique particulier, est particulièrement complexe et nécessite la mise au point d'un langage particulier. C'est donc ce dernier aspect qui intéresse M. Spiesser. Elle constate, une fois de plus, la nature hybride de ce traité qui mêle vocabulaire universitaire, notamment celui du *quadrivium,* à celui des arithmétiques mar-

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

chandes. Quand le mot n'existe pas, Barthélemy de Romans a recours à des périphrases, et l'utilisation de verbes d'action guide le lecteur vers la solution. Même si le texte cherche à être aussi concis que possible pour aboutir à des « expressions-symboles » ou à des « règles de raisons », c'est-à-dire de formules à mémoriser, il perd vite de sa clarté dès que l'auteur veut atteindre des idées générales détachées des exemples particuliers qu'il a étudiés. Toutefois, l'originalité de ce traité étant une ambition scientifique inhabituelle et une forte volonté enseignante, Barthélemy de Romans a été amené à réfléchir sur les termes qu'il emploie, et de nombreuses notes viennent compléter les remarques sur la langue et le vocabulaire, le but à atteindre étant de pouvoir s'exprimer de manière générale.

On regrettera de ce point de vue que M. Spiesser, après avoir affirmé que « l' édification de glossaires est le travail de base indispensable à des études ultérieures de synthèse », n'ait pas jugé bon d'en ajouter un à son édition du *Compendy*. En effet, même si cela n'est pas vraiment un reproche, on doit bien constater que la présentation de M. Spiesser n'est pas d'un accès facile et que les conclusions intermédiaires qui jalonnent les chapitres sont des étapes indispensables mais insuffisantes non seulement à la compréhension du raisonnement de l'auteur du traité mais aussi à l'introduction que son éditrice en tire. On ne peut que la féliciter de la précision de l'édition et de la traduction du *Compendy* mais il n'est pas sûr que beaucoup d'historiens puissent en tirer toute la « substantifique moelle » du fait de la difficulté à suivre les raisonnements de l'introduction.

Philippe LARDIN.

Pascale Barthélemy, *La Sedacina ou l'œuvre au crible. L'alchimie de Guillaume Sedacer, carme catalan de la fin du XIV^e^ siècle*, Paris-Milan, SEHA (textes et travaux de Chrysopœia, 8), Arché, 2002, 2 vol., 388 p. et 484 p.

Cet ouvrage est la publication attendue d'une thèse de l'École des Chartes soutenue en 1985. Pascale Barthélemy nous offre l'édition de deux textes alchimiques dont l'un est traduit. L'intérêt de ce travail est, entre autres, d'avoir réussi à attribuer sans ambiguïté la paternité d'un de ces textes alors qu'il était demeuré anonyme jusqu'à aujourd'hui. L'auteur de ces deux traités, un certain Guillaume Sedacer, fait l'objet d'une enquête approfondie qui s'apparente parfois à l'enquête policière. Finalement, au terme de cette étude biographique sur cet alchimiste demeuré « ni tout à fait méconnu, ni vraiment célèbre », nous disposons de plus de renseignements que pour la plupart des grands noms de l'alchimie médiévale. Guillaume Sedacer est un Carme catalan de la seconde moitié du XIV^e^ siècle. Il vécut la fin de sa vie à Perpignan « en exil de son saint ordre » probablement à cause de son intérêt pour l'alchimie dont la pratique était réprouvée par de nombreux ordres religieux depuis la fin du XIII^e^ siècle. C'est un copiste et un compilateur de traités médicaux. Sans pratiquer toutefois la médecine, il aurait même commencé la rédaction d'un *Ars cyrurgie,* une œuvre personnelle où il se propose de compiler les travaux des plus grandes autorités en la matière. Le Carme est également passionné d'astronomie, puisque, grâce à un document daté de 1382, nous apprenons que le frère aurait possédé un astrolabe. Deux autres documents de la même année mettent clairement en lumière la protection par l'Infant Jean d'Aragon dont a joui l'alchimiste. Toutefois, le plus intéressant, sans doute, est

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

celui donnant un aperçu non exhaustif de la bibliothèque de l'alchimiste. La quantité d'ouvrages représentés est étonnante pour un membre d'un ordre mendiant, puisque 34 manuscrits sont dénombrés. Au-delà de cet aspect quantitatif, la liste des ouvrages est éclairante sur les préoccupations de ce savant du XIV^e^ siècle : en premier lieu, l'alchimie, puis la médecine, l'astronomie et l'astrologie, une encyclopédie, un lapidaire et même un traité de cuisine.

L'œuvre de Guillaume Sedacer est demeurée manuscrite. Elle n'a pas connu la fortune de nombreux textes médiévaux alchimiques qui ont été publiés de multiples fois entre le XVI^e^ et le XVIII^e^ siècle. Deux textes constituent le corpus. Le premier, le *Liber alterquinus,* est un recueil de recettes plus ou moins ordonnées qui a servi, semble-t-il à l'élaboration du second, la *Sedacina.* Dans la *Sedacina,* la *practica* est également enrichie par la *speculativa,* c'est-à-dire par des compléments qui ne sont pas strictement des recettes. Par exemple, on trouve en tête de chaque chapitre consacré à une substance donnée une description de celle-ci. Contrairement à la *Summa perfectionnis* du pseudo-Geber, la *Sedacina* n'est pas structurée par les opérations alchimiques mais par les substances utilisées. On y trouve de nombreuses recettes de purification des corps et plus particulièrement des métaux comme le cuivre, l'or et l'argent. Les procédés mentionnés sont le plus souvent des cémentations ou des amalgamations au mercure. L'alchimiste décrit également la chaîne opératoire de la métallurgie du plomb et de l'argent depuis la galène (sulfure de plomb argentifère) jusqu'au procédé d'affinage. Le processus de réduction du minerai s'opère dans un four, sans grillage, par ajout de plomb. L'affinage par coupellation est également évoqué, même s'il ne s'agit pas là des recettes d'essai que l'on trouve habituellement dans ce type de traité. Là aussi, on peut noter une originalité de l'œuvre de cet alchimiste qui semble puiser une partie de ses sources dans l'observation des artisans métallurgistes de son époque. On pourrait multiplier les exemples avec le verre où sa proximité avec des artisans verriers semble évidente ou encore la description des mines de mercure. Il ne cite pas les mines espagnoles d'Almaden mais on peut supposer qu'il les a visitées ou, du moins, qu'il a entendu ou lu des témoignages précis tant les descriptions de cinabre et de mercure natif sont réalistes. Les recettes de lut, cet enduit destiné à fermer hermétiquement les vases et à les rendre plus réfractaires quand il est déposé en couches sur leurs parois, sont abondantes, ce qui montre l'attachement de l'alchimiste à la pratique.

Enfin, cet ouvrage est bien plus que l'édition de deux textes alchimiques restés inédits. Il comporte de nombreux outils comme le glossaire-index des termes techniques, précieux pour le chercheur. Nous pouvons simplement regretter parfois le manque d'étude critique des recettes afin de les remettre dans leur contexte historique, culturel et surtout technique, mais ce n'est probablement pas le but de cet ouvrage. En tous les cas, rien ne saurait diminuer le principal mérite de Pascale Barthélemy, celui de fournir un matériau riche, dense et sûr pour l'histoire des sciences et des techniques.

Nicolas THOMAS.

Sergio Boffa, *Warfare in Medieval Brabant, 1356-1406,* Woodbridge, The Boydell Press, coll. « Warfare in History », 2004, 289 p.

En raison des nombreux articles qu'il a déjà publiés, S. Boffa était déjà bien connu des spécialistes de l'histoire militaire du Moyen Âge. Le remarquable livre qu'il vient de faire paraître confirme les qualités qu'on pouvait lui reconnaître à

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

leur lecture. Le cadre peut paraître au départ un peu étroit : le duché de Brabant sous le règne de la duchesse Jeanne, de 1356 à 1406, un demi-siècle certes non dépourvu d'événements militaires, mais qui n'offre pas, de ce point de vue, le même intérêt que d'autres pays à la même période. En réalité, ce livre entérine un fait réjouissant : après les grandes thèses fondatrices de Philippe Contamine et de Michael Prestwich, toutes deux parues au début des années 1970, l'histoire militaire, au sens le plus large, n'a plus besoin de prouver sa légitimité : grâce à ces œuvres pionnières, il est désormais possible de traiter de l'histoire militaire d'un État périphérique. Par ailleurs, l'A. souligne à juste titre dans sa préface l'intérêt de son étude, à une époque riche en événements, d'ailleurs souvent moins strictement militaires que politiques : triomphe des États de Brabant face au pouvoir ducal, émergence de la maison de Bourgogne dans les Pays-Bas, poursuite de la guerre de Cent ans, à laquelle le duché n'est pas étranger.

Le plan de l'A. est d'une grande clarté. La première partie est un rappel minutieux, sans être pesant, des événements militaires, souvent peu connus, de l'histoire du duché de 1356 à 1406 ; la mort du mari de Jeanne, Wenceslas, comte de Luxembourg, en décembre 1383, constitue de ce point de vue la césure qui partage en deux la période. L'A. montre bien que l'activité guerrière, loin d'être uniforme, est profondément diverse. Conflits avec les États voisins (notamment les comtés de Flandre et de Gueldres), répression de rébellions urbaines, campagnes menées contre des vassaux récalcitrants : ces différentes modalités de la guerre n'ont que peu de chose en commun. De manière générale, on est cependant frappé de la brièveté des opérations, rarement plus de quelques semaines : les Brabançons et leurs voisins sont aussi belliqueux que prompts à la négociation. La guerre n'a pas pour eux cet aspect inexpiable des luttes entre Français et Anglais à la même époque. On notera la curieuse expédition menée par Charles VI en 1388 contre le duc de Juliers ; si l'A. y voit un désastre pour l'armée royale, il rappelle néanmoins que le duc de Juliers fit sa soumission au roi. La raison de cette intervention est à chercher dans la politique du duc de Bourgogne : appelé à la rescousse par la duchesse Jeanne, Philippe le Hardi fit intervenir son neveu. En 1406, son fils Antoine devint d'ailleurs duc de Brabant, avant d'être tué à Azincourt dans les rangs de l'armée française.

La deuxième partie examine le rôle de Wenceslas et de Jeanne, ainsi que des différents officiers ducaux, héréditaires et nommés, y compris de ceux dont la fonction militaire n'était nullement évidente à première vue, mais dont l'A. montre bien qu'ils étaient cependant impliqués, à un titre ou à un autre, dans la conduite des opérations. Le chapitre consacré au rôle des États de Brabant est un des plus riches de l'ouvrage. Depuis 1356, les obligations et les droits des ducs étaient détaillés dans une série de chartes connues sous le nom de *Joyeuse Entrée* ou *Blidje Inkomst*. Wenceslas ayant été souvent battu (et même fait prisonnier à Baesweiler, en août 1371), les États, dominés par les représentants des grandes villes (Bruxelles, Louvain, Malines), profitèrent de son affaiblissement pour limiter sur un plan théorique son pouvoir. Il leur arrivait fréquemment, surtout en temps de crise, d'imposer leurs volontés au duc et à la duchesse : c'est particulièrement vrai dans le domaine financier.

La troisième partie a pour objet les combattants : nobles, milices urbaines, mercenaires, « spécialistes » (espions, ingénieurs, terrassiers, fourrageurs). Au contraire de ses voisins de Liège et de Flandre, le duché de Brabant alignait des troupes qui étaient du type français, des hommes d'armes lourdement équipés et combattant à cheval, recrutés parmi les familles nobles, chevaliers ou patriciens, mais également, à prix d'argent, dans le duché de Limbourg et les terres d'outre-Meuse.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Les milices urbaines (piétons, archers) accompagnaient régulièrement le duc dans ses expéditions, particulièrement dans les cas de « guerre commune » ou de défense du royaume. Le rôle des villes était loin d'être négligeable, le duc y trouvant à la fois des hommes et de l'argent (ainsi que des fortifications).

La quatrième partie est probablement la plus importante. Elle se penche en effet sur ces questions si complexes des obligations militaires et des contrats de retenue, c'est-à-dire sur la façon dont étaient constituées les armées ducales. À la suite de Ph. Contamine, l'A. distingue judicieusement les différentes modalités selon lesquelles les combattants se rendaient à l'armée : vassaux et personnes liées par l'obligation de servir, personnes prenant les armes dans le cas d'une levée générale, enfin volontaires, étrangers ou locaux, engagés par contrat. Les armées brabançonnes, comme celles des rois de France, étaient donc très variées dans leur mode de recrutement et dans les origines géographiques et sociales de ceux qui les composaient. L'A. examine de façon très sûre les obligations des vassaux, l'application et le sort des fiefs-rentes, le recours aux *indentures* – bien qu'il semble suggérer (p. 215, n. 108) que l'expression française « lettre de retenue » eût été plus adaptée. Cette partie se termine sur des réflexions très instructives sur les effectifs, plutôt réduits, des armées brabançonnes. On trouve également des développements très serrés sur les modalités de l'entrée en guerre, le ravitaillement de l'armée, son ordre de marche, etc. On notera avec intérêt, p. 193, les éléments rassemblés par l'A. sur les problèmes linguistiques au sein de l'armée, les troupes ducales parlant flamand, français et allemand : la mort du comte de Saint-Pol, prince français au service du duc Wenceslas, au cours de la bataille de Baesweiler, aurait ainsi été causée par son ignorance de l'allemand, langue de ses adversaires.

L'ouvrage de S. Boffa se recommande donc par de nombreuses qualités. Tout à la fois concis et précis, il présente de manière synthétique l'histoire militaire du duché de Brabant dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle. Enrichi de cartes et de tableaux généalogiques, il est un modèle dont on peut espérer qu'il donnera naissance à d'autres études du même type. On aurait aimé, certes, que quelques points soient évoqués de manière moins allusive, même si les contraintes de place ne permettaient pas à l'A. de les traiter dans le même détail : c'est particulièrement vrai des questions financières. À plusieurs reprises, l'A. y fait allusion, par exemple quand il note que la capture de Wenceslas fut une catastrophe financière dont le pouvoir ducal eut du mal à se relever. L'A. aurait pu s'étendre plus longuement sur le sujet. Par ailleurs, même si on peut le suivre à propos de la valeur individuelle des Brabançons, l'A. ne va-t-il pas un peu loin quand il estime que c'est plutôt dans la sphère diplomatique que militaire que le Brabant souffrit ses principales défaites ? Fils de Jean l'Aveugle, Wenceslas montra certes les mêmes vertus chevaleresques que son père, sans que son courage malheureux ne le conduise à la mort. Mais, défaites à Scheut (17 août 1356) et à Baesweiler (22 août 1371), les troupes brabançonnes ne se montrèrent pas, au total, d'une efficacité très redoutable.

Ces quelques remarques n'enlèvent cependant rien à la qualité de cet ouvrage : on ne peut que regretter, du coup, qu'il soit écrit en anglais, alors que les articles de l'A. ont tous été publiés en français. S'il en était besoin, on verra par conséquent dans ce livre la confirmation que l'histoire militaire bien menée dépasse largement les horizons étroits où l'on veut parfois la borner.

Xavier HÉLARY.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Fourteenth-Century England III, éd. W. M. Ormrod, Woodbridge, The Boydell Press, 2004, XII + 222 p.

La série *Fourteenth-Century England* se présente désormais comme un véritable périodique ; les contributions réunies dans le dernier volume de la collection ne sont liées que par le cadre chronologique, entendu largement, et on ne trouvera là ni introduction ni conclusion. On peut toutefois repérer, dans ce tableau de la recherche récente sur l'Angleterre au XIVe siècle, un certain nombre de thèmes majeurs : l'histoire culturelle et surtout politique domine largement le paysage, soutenue par un intérêt commun pour l'approche biographique et prosopographique et pour les chroniques. L'unique contribution du volume à l'histoire sociale est l'article d'Anthony Musson sur les constructions des hommes de loi comme reflet de leurs aspirations sociales, et la seule étude relevant de l'histoire économique est celle de Mark Page, sur l'administration des domaines de l'évêché de Winchester sous William Wykeham (1366-1404), connu par ailleurs pour sa politique édilitaire somptueuse. L'analyse fouillée que l'auteur offre de la comptabilité locale et centrale des officiers de Wykeham lui permet de démonter le mécanisme économique et financier d'une seigneurie qui fut parmi les plus riches de l'Angleterre à la fin du Moyen Âge. L'épiscopat de Wykeham, s'il n'innova pas, se distingue par la fermeté de son administration, l'évêque tentant de tirer, dans le cadre d'une conjoncture défavorable, le maximum de ses droits et de ses domaines, et refusant toute concession.

Les historiens familiers des thématiques des médiévistes d'outre-Manche retrouveront dans cet ouvrage des approches déjà rencontrées. Par exemple, Mark Arvanigian retrace l'évolution de l' « affinité » de Jean de Gand, et démontre comment le fils cadet d'Édouard III parvint à construire un parti dynastique durable. Quant à David Green, il examine les liens entre le Prince Noir et l'East Anglia : si le prince ne développa pas, dans cette région riche, une forte affinité, de nombreuses personnes de son entourage y tenaient des terres, et l'analyse fine des liens qui les unissaient permet de voir comment l'appartenance à une retenue importante pouvait venir renforcer d'autres rapports. Un certain nombre d'épisodes de l'histoire politique anglaise du XIVe siècle, eux aussi bien connus, bénéficient ici d'un éclairage différent. Andy King revient sur la première dispute entre Thomas de Lancastre et Édouard II, suggérant qu'il faut chercher l'origine de la querelle dans un conflit local entre les hommes du comte de Lancastre et les officiers de la couronne, en particulier Gerard Salvayn, responsable de l'administration des échoites au nord de la Trent. Le programme d'opposition de 1311 n'est pas le premier à faire une place à la question du contrôle de l'activité des gardiens des échoites, mais il est certain que l'épisode illustre bien l'interaction entre conflits locaux et tensions au centre pendant le règne d'Édouard II. La dénonciation de Stephen Scrope de Castle Combe comme traître par John Kighley est replacée, elle aussi, dans le contexte des luttes locales du sud-est de l'Angleterre (Alastair Dunn). Toutefois, cette dispute locale eut des conséquences inattendues : Kighley fut, certes, débouté par la cour du connétable et du maréchal d'Angleterre, mais les soupçons reposant sur la loyauté de Scrope obligèrent celui-ci à accepter d'être mis à l'épreuve sur les frontières du royaume par le gouvernement lancastrien, et l'ensemble de l'affaire jette une lumière intéressante sur le climat qui suivit la révolution de 1399. L'importance du sentiment régional est également soulignée par Jane Beal : la réhabilitation, par le Cornouaillais John Trevisa, traducteur du *Polychronicon* de Ranulf Higden, de Geoffroi de Monmouth, que Higden critiquait,

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

tient ainsi essentiellement à la place que Geoffroi accorde dans son ouvrage à la région des Cornouailles.

Kris Towson explique la dispute entre Henry Percy et Jean de Gand, en 1381, par le contexte volatile de l'année qui vit la révolte des paysans, et l'auteur suggère de voir là le résultat, entre autres, de mauvaises communications entre les nobles pendant les troubles. Surtout, l'épisode fut, pour le jeune roi, le moyen d'affirmer publiquement son autorité et son rôle de pacificateur de la noblesse. Il s'agissait là d'une fonction fondamentale de la royauté, que le Richard de la maturité semble avoir été incapable, curieusement, de remplir, une carence qui contribua à sa déposition. Finalement, Kelly DeVries suggère que la fameuse « croisade » de Henry Despenser, évêque de Norwich, en Flandre, à l'été 1384, fut détournée de son véritable objectif, l'attaque contre les terres tenues par les fidèles du pape Clément VII, et cela grâce à l'action des révoltés gantois, qui se portèrent à la rencontre de Despenser à Calais et lui firent briller la perspective d'un soulèvement général de la Flandre en faveur des Anglais.

Deux contributions font appel à l'histoire de l'art pour renouveler certains aspects de l'histoire des pouvoirs. Dans son article sur le Diptyque de Wilton, Lisa Monnas suggère que ce tableau fut commandé pour les dévotions privées de Richard II, pratiquées par le roi dans son propre oratoire ou dans un réduit proche de la chapelle où se déroulait la messe, et qu'il était destiné, notamment, à commémorer le souvenir de la défunte Anne de Bohême. D. M. Palliser, dans son étude de l'abbaye de Westminster comme mausolée royal, avance que cette fonction ne fut en fait remplie qu'assez tard, aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. On ne peut discerner, au XIII^e^ siècle, d'intention, chez les rois, de créer un véritable panthéon familial à Westminster, et les parents immédiats d'Henri III n'y furent pas inhumés. Le point tournant est en fait constitué par le règne d'Édouard I^er^, qui commença à montrer un intérêt pour Westminster en 1290, alors même qu'il se détournait de l'abbaye de Vale Royal.

On insistera ici sur deux excellentes contributions, qui présentent des points de vue véritablement novateurs. L'article de Craig Taylor sur la lecture de la déposition de Richard II dans les sources françaises du XV^e^ siècle nous permet de voir comment cet événement fut exploité au gré des circonstances politiques comme en fonction des nécessités idéologiques du moment, une monarchie française aux abois trouvant par exemple dans la dénonciation des Lancastre comme usurpateurs un argument supplémentaire en faveur de sa propre légitimité. Et l'étude par Christian D. Liddy des rapports entre Bristol et la couronne au début du règne d'Édouard III constitue certainement l'une des contributions les plus stimulantes de l'ouvrage. Bristol joua un rôle de premier plan dans les événements de 1326 : Édouard II crut pouvoir s'y réfugier, mais la ville choisit le camp d'Isabelle et de Mortimer, et fut ensuite le théâtre d'événements décisifs qui menèrent à la déposition du roi. Dans les années qui suivirent, la ville ne put toutefois tirer parti de cet avantage politique : le gouvernement royal avait pris l'habitude de l'exploiter pour récompenser certains serviteurs de la royauté, et Isabelle et Mortimer appuyèrent les revendications du magnat local, Thomas Berkeley, dans sa dispute avec Bristol au sujet du faubourg de Redcliffe. La prise de pouvoir personnel par Édouard III permit à Bristol d'obtenir satisfaction sur un certain nombre de points, mais il fallut en fait attendre les années 1370 pour voir cette ville assumer une place nouvelle dans les affaires du royaume, grâce à son rôle commercial et naval.

Frédérique LACHAUD.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Pierre Monnet, *Villes d'Allemagne au Moyen Âge*, Paris, Picard, coll. « Les Médiévistes français », 4, 2004, 256 p.

Saluons la collection « Les Médiévistes français » qui tient ses promesses avec sa quatrième livraison sur les villes d'Allemagne en la confiant au meilleur spécialiste français actuel, Pierre Monnet. L'ouvrage rassemble des articles fondamentaux de l'A. (« Les villes allemandes au XIII^e^ siècle et à la fin du Moyen Âge ») et, pour un public plus spécialiste, des articles approfondis présentant les axes de recherche actuels parfaitement articulés sur l'historiographie urbaine allemande et française (les élites, leurs conflits, la justice et le droit, les chroniques et la fête). L'ensemble offre une parfaite homogénéité par sa qualité pédagogique dans l'exposition – du général au particulier – et dans la formulation riche et précise adossée à une bibliographie généreuse. Le chemin parcouru par l'A. depuis 1995 (premier article) montre clairement la progressive formulation d'hypothèses fondamentales : à l'origine des villes allemandes, avec un net décalage chronologique par rapport aux villes italiennes, était la tension vers la paix et le bien commun, puis leur construction par la mise en place de pouvoirs et de leur mémoire par les élites, enfin la communication et l'image pour obtenir un consensus participatif de l'ensemble des citadins. Ce schéma grossier au regard de la finesse des analyses se vérifie dans les exemples fort divers mis en scène par l'auteur qui réussit à dépasser le clivage commodément retenu par les historiens entre les villes septentrionales et les villes méridionales. Francfort joue les vedettes sans doute parce que l'auteur en connaît parfaitement les chroniques mais aussi parce que, située à la jointure de ces Allemagnes du Nord et du Sud, cette cité, au cœur du mythe impérial, offre des éléments de réponse aux questions de l'historien des villes : qui dirige ? Comment se manifestent la supériorité, le pouvoir, le savoir, la richesse ? P. M. démontre que la domination la plus efficace repose sur la renommée et la mémoire d'appartenir aux Meilleurs de la cité.

Dans une première partie intitulée « Les horizons urbains », P. M. reprend deux synthèses fondamentales sur les villes allemandes écrites en 1995 pour un large public d'étudiants et en 1998 pour les professeurs d'histoire et géographie du secondaire. L'originalité de sa présentation tient à la hiérarchisation qu'il opère en articulant les facettes de la vie citadine, à l'intérieur comme à l'extérieur des murs, sur la culture urbaine. Il commence par la réputation de la ville pour finir par les institutions.

La deuxième partie du volume reprend le thème bien labouré des élites par un exposé étoffé des axes de recherche actuels qui, en utilisant le terme anachronique de « patriciat », posent néanmoins le problème du mode de formation des groupes sociaux et la question de savoir comment les maîtres de la cité ont réussi, en légitimant leur pouvoir, à passer d'un état de fait à un état de droit. Richesse et pouvoir ne sont que des moyens pour réussir à perpétuer une position dominante. L'analyse serrée de l'exemple francfortois met en valeur la domination complète du club des maîtres de la ville, le cercle de l'Alt-Limpurg, acquise grâce à une politique d'instrumentalisation des métiers (fait rare dans les villes allemandes), de prestige d'appartenir aux élites de droit (avant même la richesse et le pouvoir politique), des curatèles systématiques sur les hôpitaux ou fondations, enfin une pratique familiale du pouvoir. L'absence de troubles sociaux permet de vérifier l'acceptation d'une communauté civique dans laquelle tous les citadins reconnaissent la légitimité des élites à gouverner et rester aux affaires pour établir la paix nécessaire à tous et fixer les règles de partage, même si les parts ne sont pas égales.

Les conflits urbains constituent un autre champ de recherche en cours de renouvellement. Pour les contemporains de ces tensions si fréquentes à la fin du

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Moyen Âge, il s'agit d'une incapacité des élites à régler les faides, les dettes de la ville ou les guerres extérieures. Les historiens ont longtemps fait une lecture directe de ces troubles en y voyant la division entre le patriciat et les métiers pour le partage du pouvoir. Depuis la relecture des témoignages d'écriture citadine par Menke, il apparaît que la mémoire urbaine est surtout la mémoire des conflits, épinglés et dénoncés pour aller à l'encontre de la notion de « commune », c'est-à-dire de la fonction intégratrice du corps urbain. Derrière le discours des sources qui oppose les puissants et le commun, se développe, en réalité, une pensée politique de juste répartition : les puissants gouvernent avec leur capital et leur savoir, le commun travaille et défend par ses armes et ses ressources la ville en danger. Le règlement des conflits est donc une affaire entre factions, entre oligarchies.

Les recherches sur la constitution des élites et l'histoire de leurs conflits ne peuvent esquiver la question fondamentale des sources. L'auteur présente alors le cas de Francfort dans cet espace haut-allemand de production substantielle de chroniques. Deux écoles d'écriture urbaine y ont perpétué la mémoire du conseil, du patriciat et des grands marchands par un discours de conscience civique « militante », enracinée dans la paix, l'ordre et la justice. Les chanoines de la collégiale impériale Saint-Barthélémy ont produit des Annales jusqu'au dernier tiers du XIV^e^ siècle puis des laïcs ont poursuivi l'entreprise, « école du conseil et du comptoir » avec, entre autres, les chroniques de Job et Bernhard Rohrbach dont P. M. a fait son miel. Ces productions accompagnent, et ce ne peut être le fruit du hasard, la conquête de l'indépendance administrative de la collégiale et les réformes successives du droit qui, avec l'achat de la charge d'écoutète par le conseil en 1372, sanctionnent l'indépendance et l'immédiateté de la cité. Le conseil devient le tribunal dépositaire du droit de l'empereur avec tout le prestige que lui confère sa désignation comme siège officiel de l'élection royale.

Si la conscience aiguë du droit et de la justice comme gardiens de la cohésion civique s'exprime clairement dans l'écriture des élites, il n'en demeure pas moins nécessaire d'obtenir, pour assurer la paix sociale, un consensus participatif de l'ensemble de la communauté citadine. C'est le rôle des fêtes, entre le sacré et le pouvoir. Subtilement, l'auteur analyse en réalité la recomposition de ces fêtes par les chroniqueurs, appropriation de la mémoire urbaine par les élites. Mais à Francfort les festivités publiques sont peu à peu détournées à des fins privées. Au XV^e^ siècle, la fête entre soi, avec le déploiement des programmes, des couleurs, des quartiers et des cours familiales, marque l'aboutissement de la domination patricienne par le choix fait d'un lieu soustrait à l'espace public.

Dans une dernière partie, « Identités urbaines : espace, territoire et mémoire », P. M. décortique l'intérêt des villes pour leur forêt. La nécessité de l'approvisionnement en bois relève de l'évidence ; en revanche, l'importance de la forêt qui fait progresser l'administration de l'espace urbain, la gestion et les techniques de plantation, le concept de forêt de ville, enrichit une nouvelle direction de recherche... quand la documentation le permet ! L'espace de la ville se révèle également par la route et la maîtrise des communications ou par la ville des autobiographies où se disent la nostalgie de la ville natale ou l'attachement à la ville d'adoption – bref, la conscience de soi dans un espace choisi, retravaillé et souvent reconstruit. P. M. propose de « combiner l'espace des mémoires et le temps du récit ».

Familier ou non de l'espace germanique, tout lecteur de cet ouvrage verra ses horizons s'élargir et sa recherche s'enrichir. Un livre incontournable.

Odile KAMMERER.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Information et société en Occident à la fin du Moyen Âge. Actes du Colloque international tenu à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université d'Ottawa (9-11 mai 2002), réunis par Claire Boudreau, Kouky Fianu, Claude Gauvard et Michel Hébert, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », 78, 2004, 463 p.

L'information est un thème à la mode parmi les médiévistes. Les actes du présent colloque, réunissant plus d'une vingtaine de communications, permettent d'enregistrer le progrès des recherches conduites sur la question depuis une décennie, à partir de l'impulsion donnée par le *XXIV^e Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public* (Avignon, juin 1993) consacré à *La circulation des nouvelles au Moyen Âge* (Paris-Rome, 1994).

De ce point de vue, il n'est pas sûr que la substitution du terme d'*information* à celui de *nouvelles* – quelles que soient la banalité de cette dernière expression et la relative fréquence des termes *informatio, informare* dans le vocabulaire médiéval (Jérôme Hayez) – aide à clarifier les concepts et à préciser les limites du champ thématique concerné. En effet, comme le fait remarquer Élisabeth Mornet, le terme d'« information », dans son usage contemporain, recouvre essentiellement trois acceptions : les données ou renseignements proprement dits, l'action de porter ces renseignements à la connaissance d'une personne ou du public, enfin l'instruction préparatoire d'un procès, tendant à établir la preuve d'un délit ou à en identifier les auteurs. Or il est clair que ce dernier domaine, celui de la procédure judiciaire, n'entretient que des rapports lointains avec les deux premiers. En effet, les modalités techniques qui président à la collecte, à la mise en œuvre et à la diffusion des nouvelles, quelles qu'elles soient, ne s'inspirent que très partiellement des modèles juridiques. Par ailleurs la destination des informations est tout autre puisqu'elles s'adressent à l'espace public avec lequel elles interagissent : proclamations officielles, partage des nouvelles qui font l'actualité, diffusion des rumeurs, mise en œuvre de la propagande, formation de l'opinion... L'*informatio* du juge, au contraire, n'a pour but que de renseigner la justice et d'établir les bases nécessaires à l'avancement ou à l'abandon de la procédure (Sébastien Hamel).

On peut également regretter que, à l'exception de l'iconographie du vitrail (Françoise Perrot), les modes spécifiquement ecclésiastiques de diffusion de l'information – on pense en premier lieu à la prédication – n'aient pas été davantage pris en compte, en tout cas pour leur contribution à l'information civile, leur dimension proprement religieuse relevant légitimement d'autres approches.

Tout cela n'ôte rien aux mérites de l'ouvrage – muni d'un index copieux et détaillé – ni à l'intérêt de chacune des communications, dont nous ne pouvons évidemment détailler ici les apports spécifiques.

L'ensemble fournit d'abord un remarquable concours au renouvellement de l'histoire administrative, par l'étude des modalités concrètes de la transmission et de la diffusion de l'information politique ou publique. Les offices de crieur (Nicolas Offenstadt) et de messager sont évidemment au premier plan, que ce soit dans le cadre des principautés (Bruno Paradis pour le Dauphiné au XIV^e siècle) ou au service des pouvoirs municipaux (Xavier Nadrigny pour Toulouse au XV^e siècle). Les enjeux de la communication officielle sont capitaux, et bien compris comme tels par les différents pouvoirs, à l'instar de Charles II d'Anjou pour la Provence de la fin du XIII^e siècle, dont Michel Hébert relève les efforts pour imposer à ses agents des normes de présentation de l'information interne très strictes, aussi bien pour la gestion quotidienne de leur office que pour la reddition de leurs comptes, dans un

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

souci de clarté et de conservation des droits de chacun, à commencer par ceux du prince. Un tel projet, mis en œuvre avec une efficacité relative dans le cas provençal, traduit pleinement l'idéal de réformation des appareils politiques, dont le contrôle efficace de l'information fait partie intégrante.

On mesure également l'intensité de la communication publique dans les sociétés de la fin du Moyen Âge. Il ne nous est parvenu qu'une part infime, parfois seulement grâce à la réutilisation du papier pour la confection des plats de reliure (Gilbert Ouy), des libelles politiques, officiels ou non, destinés à la distribution ou à être placardés, des feuilles de nouvelles qui circulaient de main en main, particulièrement lors des périodes troublées. Un mode de communication très prisé des différents pouvoirs, à commencer par les pouvoirs royaux, est la lettre-nouvelle rédigée par les chancelleries, recopiée à de nombreux exemplaires et diffusée, le plus souvent, par lecture publique (Veronika Novak). Tout aussi importants, quoique déjà mieux connus, sont les échanges de correspondances entre les corps de villes, qui leur permettent, d'une part, de s'informer eux-mêmes, d'autre part d'informer les villes voisines, enfin de tenir au courant des affaires publiques leur propre population, non sans contrôle et éventuellement retenue des informations sensibles dont on craint que la divulgation ne suscite l'émeute. Ce faisant, comme il apparaît très clairement dans le contexte de la guerre civile en France au début du XV^e^ siècle, les corps de villes veillent à protéger certaines données contre les espions venus pour « savoir des nouvelles », ainsi qu'à vérifier par recoupement des rumeurs pouvant se révéler fausses (Claude Gauvard). Entre les villes de l'espace germanique, cette communication officielle est élevée au rang d'élément à part entière du Bien commun, les échanges incessants d'une ville à l'autre maintenant la cohésion des précieux réseaux qui hiérarchisent et solidarisent à la fois les villes entre elles. L'importance accordée à cet instrument politique est d'ailleurs telle que le messager garni de ses attributs symboliques (vêtement, insigne, boîte à lettres) est volontiers érigé en emblème de la ville elle-même (Pierre Monnet).

On mesure enfin combien les pouvoirs sollicitent le soutien de l'opinion publique par le biais de l'information, mais aussi combien la divulgation de cette information, préalable nécessaire à la formation de l'opinion, demeure paradoxalement incomplète ou limitée dans bien des cas. Il est vrai que, faute de sources commodes, la réception de l'information par le public est malaisée à mettre en lumière. Pourtant, les indices dont on dispose montrent une opinion rien moins que passive face aux messages officiels, et largement à même de leur refuser son adhésion. C'est pourquoi le contenu de l'information importe souvent moins que les rituels d'obéissance ou de participation qui accompagnent sa publication. Serge Lusignan montre ainsi à quel point demeure secondaire le souci d'être compris de tous, par le recours aux langues vernaculaires en ce qui concerne les gens d'Église ou aux langues régionales pour les chancelleries des royaumes couvrant plusieurs aires linguistiques : dans la plupart des cas, on ne choisit pas pour communiquer l'idiome le plus polyvalent, encore moins celui du destinataire, mais bien celui qui affirme le plus fortement l'identité du locuteur. De la même façon, l'instrumentalisation de la dénonciation publique par la procédure judiciaire, ou encore le rituel de séparation des lépreux (Virginie Portes), témoignent de manière éloquente sur la complicité, implicite ou explicite, qui peut unir les autorités et le public lorsque ce dernier assume à son tour, lui-même, le rôle de vecteur de l'information et d'instrument de la contrainte collective. Divers exemples permettent d'illustrer ces phénomènes. Dans la gazette nobiliaire et guerrière tenue par les hérauts d'armes (Torsten Hiltmann, Claire Boudreau), le contenu de l'information délivrée importe bien moins que le déploiement symbolique accom-

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

pagnant les proclamations des acteurs, mises en scène sans cesse répétées des images d'une noblesse idéale. En Allemagne, l'institution de la *Weisung*, déclaration publique et codifiée des droits des seigneurs par les communautés d'habitants (Joseph Morsel), manifeste solennellement et rappelle périodiquement les modalités d'interactions sociales spécifiques entre nobles et non-nobles, dont la publication de l'information juridique n'est au bout du compte qu'un prétexte. L'acte d'informer, davantage que l'information elle-même, devient alors un instrument de domination politique. Ou tout au moins une revendication de pouvoir, comme le montrent les enquêtes administratives par lesquelles les ducs de Bretagne aux XIV^e^ et XV^e^ siècles (Jean Kerhervé), sous couvert de préciser l'étendue de leurs prérogatives ou d'inventorier leurs revenus, trouvent le moyen d'affirmer haut et fort leurs prétentions souveraines.

Romain TELLIEZ.

Didier Lett et Nicolas Offenstadt (dir.), *Haro ! Noël ! Oyé ! Pratiques du cri au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire ancienne et médiévale », 75, 2003, 248 p.

Issu de deux journées d'étude tenues en 1999 sous les auspices du Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris, ce petit ouvrage collectif rassemble douze textes qui constituent autant d'approches du cri médiéval, encadrés par une solide introduction des deux éditeurs (p. 5-41) et une conclusion de Claude Gauvard. Le lecteur l'abordera avec beaucoup de plaisir, s'il se souvient des belles et fortes pages de Johan Huizinga sur les sons, les bruits et les émotions de l'automne du Moyen Âge. Mais il y trouvera bien autre chose qu'un exemplier de ces désordres et dérèglements attribués à la période antérieure au grand *Disziplinierung* moderne. Il y trouvera, à vrai dire, tout le contraire. Tel qu'il a été conçu, ce recueil cherche à construire le cri comme objet d'histoire, ce qui n'est pas une tâche facile, comme le souligne Claude Gauvard en conclusion. Il y est donc question d'un effort de rassemblement des occurrences de cette forme particulière d'expression sonore qu'est le cri, à travers des manifestations aussi différentes que le vagissement du nouveau-né (R. Jacob) ou des lamentations funèbres (M. Gaude-Ferragu), le cri de ralliement des effectifs sur le champ de bataille (I. Guyot-Bachy) ou le « cri » (qui devait être parfois bien monotone) de celui qui publiait les ordonnances monétaires des rois de France, aux « carrefours accoutumés » (T. Dutour).

Hormis deux contributions relatives au cri dans la Grèce ancienne (V. Sébillotte-Cuchet) et aux cris de la Libération dans la France du siècle passé (F. Virgili), les textes ici rassemblés s'intéressent principalement à la fin du Moyen Âge, qu'il s'agisse de la diffusion de l'information, du cri en milieu urbain (S. Hamel) ou du cri associé à la criminalité (V. Toureille). Mais ils abordent aussi les dévotions chrétiennes, à travers les pratiques de la liturgie (P. Collomb) et les cris des possédés (F. Chave-Mahir), sans oublier la « grammaire du cri » dans les sources philosophiques ou littéraires (C. Lucken) et la mise en images de la voix, représentation iconographique du crieur (C. Bellanger).

Qu'y a-t-il de commun dans ce bouquet sonore ? D'abord, la volonté de rassembler, de distinguer, de hiérarchiser les cris en grandes catégories. Répertorier les formes et les occurrences des cris n'est pas chose simple. Comment ceux-ci sont-ils décrits par les sources ? Par des termes précis, bien sûr, mais aussi par

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

une intensité de la voix que seul trahit un contenu textuel particulier. Le registre des pleurs et des larmes, ou celui de l'appel, recoupe au moins partiellement celui du cri. Encore faut-il en percevoir toutes les nuances. La forme du cri, par ailleurs, est orale, par sa définition même. Pourtant il conviendrait de réfléchir, ici comme en bien d'autres cas, à la relation entre oralité et écriture. Non seulement bien des cris sont-ils mis par écrit, notamment ceux que les officiers royaux, seigneuriaux ou urbains font clamer aux carrefours des villes et places de villages, mais d'autres formes d'appel, uniquement écrites, évoquent irrésistiblement les caractéristiques du cri. On pense ici à la supplique, objet d'un récent colloque et d'une récente publication (H. Millet (dir.), *Suppliques et requêtes. Le gouvernement par la grâce en Occident (XII^e^-XV^e^ siècle)*, Rome, École française de Rome, 2003). Suppliques au pape, suppliques au roi sont comme des cris jamais mis en voix. Ainsi se confirme la porosité de la frontière entre oralité et écriture. Une fois répertoriées les occurrences de cris, apparaissent de singulières différences, qui tiennent à leurs auteurs (cris masculins, cris féminins ; on pourrait ajouter : cris des enfants), à leur contexte socio-économique (cris des soldats, cris des marchands), à leur valeur sociale et juridique (cris licites, cris illicites), à leur niveau d'insertion dans l'espace public (cris publics, cris privés). Aucune de ces catégories, bien entendu, n'est étanche mais toutes sont utiles et contribuent à l'efficacité herméneutique de ce recueil. Il y a un risque d'amalgame, cependant, à juxtaposer ainsi des pratiques fort différentes dans la réalité. Opposant cris masculins et cris féminins, les éditeurs du recueil précisent que « les auteurs médiévaux » présentent le cri comme une réaction plutôt féminine. Mais de quel cri s'agit-il en l'occurrence ? Certes pas de celui du *preco,* le crieur public à la voix forte, ni celui du héraut au champ de bataille, ni surtout celui du harangueur des cités italiennes, que nous décrit au XIII^e^ siècle Boncompagno da Signa, qui « affiche un aspect terrible, lève les sourcils..., lève son bras, incite de la main, exhorte de la voix... ». Tous les auteurs médiévaux, à l'instar de nos contemporains, n'ont pas la même perception du cri. Fort heureusement, les éditeurs sont bien conscients des pièges qui guettent leur projet et ils se gardent bien des généralisations hâtives.

Malgré leur grande diversité, les textes ici rassemblés amènent le lecteur à pousser plus avant sa réflexion sur au moins trois plans. Celui des rapports entre raison et émotion, d'abord. Le cri occupe toute la palette des nuances entre ces deux pôles. Entre le cri normalisateur, dont l'exemple le plus typique est sans doute la lecture publique d'une ordonnance monétaire, et le cri manifestant l'émotion pure, se situent la quasi-totalité des occurrences du cri, qui ne sont ni tout à fait émotion, ni tout à fait raison. En second lieu, l'espace public médiéval apparaît dans toute sa richesse. Comme le rappelle fort justement Claude Gauvard dans sa conclusion, les idées d'Habermas concernant l'inexistence d'un espace public au Moyen Âge sont totalement caduques. C'est, tout au contraire, la richesse et la complexité de l'espace public qui apparaît ici, saturant les manifestations de la vie quotidienne dans toutes ses facettes. Enfin, ce recueil contribue à l'allongement du questionnaire d'une histoire de la parole. La parole, la voix et le langage ne sont pas qu'un chapitre de la préhistoire de l'écrit. Paul Zumthor n'avait de cesse d'attirer notre attention sur le sujet. Les travaux actuels convergent pour restituer à la parole toute sa place dans la structuration du lien social, et le présent recueil y apporte une contribution fort originale.

Michel HÉBERT,
Université du Québec à Montréal.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Jacques Pycke, *Sons, couleurs, odeurs dans la cathédrale de Tournai au XVe siècle,* I : *Édition du cérémonial et des ordinaires, suivie du commentaire (I) : les acteurs, les lieux et le mobilier liturgique,* Bruxelles - Louvain-la-Neuve, Nauwelaerts-Collège Érasme (Bibliothèque de la Revue d'histoire ecclésiastique, fasc. 84), 2004, 286 p.

L'ouvrage proposé est le premier d'un dyptique consacré à l'étude de la liturgie pratiquée dans la cathédrale de Tournai au Moyen Âge. Il sera suivi de la publication des actes d'une journée d'étude pluridisciplinaire, qui doit être organisée prochainement sur ce thème. En attendant ce complément, J. Pycke nous livre un volume dont la dualité est annoncée dès la couverture : le sous-titre se rapporte à un rigoureux travail d'édition, tandis que le titre général évoque le travail d'analyse réalisé sur le texte édité. Ces deux parties bien distinctes sont précédées d'une bibliographie consacrée presque exclusivement à la cathédrale de Tournai et à ses desservants.

L'ouvrage commence par l'édition d'un document exceptionnel, le manuscrit 348/A des archives de la cathédrale de Tournai, qui « comprend à la fois le plus ancien cérémonial de la cathédrale et une longue liste de corrections et d'additions à deux ordinaires perdus » (p. 5). Cette première partie s'ouvre sur une description codicologique du manuscrit (p. 15-32), copié vraisemblablement dans les années 1420-1450, peut-être à l'occasion d'une vaste remise en ordre des activités capitulaires (p. 32). Deux mains sont à l'œuvre dans la rédaction de ce manuscrit : la rédaction du premier scribe, probablement un clerc de la trésorerie, est corrigée et complétée par une seconde personne, visiblement plus au fait de l'organisation liturgique. Ses interventions sont facilement identifiables grâce à la décision de l'A. de les souligner dans le texte. Les 142 premières notices sont destinées à celui qui doit diriger le déroulement des cérémonies. Sont ainsi évoquées les pratiques liturgiques en usage suivant le degré de solennité des fêtes, depuis les fêtes cathédrales jusqu'aux fêtes communes, puis lors des bénédictions et des services funèbres pour les différentes catégories de défunts. Viennent ensuite deux groupes de notices (nos 143-180 et 181-214), qui contiennent les modifications devant être apportées aux informations contenues dans deux ordinaires de la cathédrale aujourd'hui perdus, l'un consacré au sanctoral et l'autre au temporal. L'édition est dépourvue de toute traduction, hormis quelques courts passages au sein du commentaire la complétant. Cet inconvénient est partiellement surmonté par l'existence de pertinentes aides au lecteur : des notes infrapaginales, éclairant quelques passages peu clairs (p. 60, 62, 88) et, surtout, un très utile récapitulatif des notices citées, commentées ou traduites dans la deuxième partie de l'ouvrage (p. 257-260).

Cette dernière est consacrée à un travail d'inventaire appuyé sur le texte édité : sont présentés les acteurs de la vie liturgique (p. 126-133), les lieux dans lesquels se déploie cette liturgie (p. 134-228) et le mobilier qui est utilisé à cette occasion (p. 229-255). Chaque information est commentée et précisément datée, et un intérêt tout particulier est porté à l'évolution du vocabulaire depuis le Moyen Âge (cf., par ex., le mot « carolles », p. 166). Le passage consacré aux hommes faisant vivre la cathédrale est le plus synthétique, l'A. renvoyant pour les détails au second volume à paraître ou à ses propres travaux, en particulier à sa thèse (*Le chapitre cathédral de N.-D. de Tournai de la fin du XIe à la fin du XIIIe siècle,* Louvain-la-Neuve - Bruxelles, 1986).

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

L'utilisation des différentes parties de la cathédrale et de ses abords lors des cérémonies religieuses est en revanche longuement décrite : l'A. part du chœur, dans lequel le « chœur des chanoines » est séparé du sanctuaire par une marche, pour passer ensuite aux déambulatoires, au transept, à la nef et ses tribunes pour terminer par les tours et le clos capitulaire. La description textuelle est complétée par des plans originaux très précis, ainsi que par des illustrations qui permettent de mieux visualiser ces différents éléments, dont beaucoup ont été modifiés depuis le Moyen Âge, notamment lors du saccage de l'église en 1566. L'évocation minutieuse des lieux où se déploie la liturgie, accompagnée de précisions sur leur usage et leur décoration selon les circonstances, est l'occasion pour le lecteur de cerner leur place dans la vie de la cathédrale ainsi que l'extrême hiérarchisation qui préside à cette liturgie. L'A. met ainsi en lumière l'importance symbolique méconnue de certains d'entre eux, tel le jubé, dont la fréquentation est spécifique aux fêtes solennelles (p. 144). La cathédrale de Tournai se distingue notamment par un impressionnant ensemble de mausolées d'évêques, construits à partir du XIII^e^ siècle. L'épiscopat de Gauthier de Marvis (1219-1252) marque en effet dans l'espace des transformations décisives de la liturgie, avec la construction d'un vaste chœur gothique, désormais séparé de la nef par un jubé et marquant le développement du corps clérical de la cathédrale (p. 136, 157). Ce nouveau chœur permet la mise en valeur des tombeaux épiscopaux, désormais surélevés, convergeant tous vers le maître-autel et la châsse de saint Éleuthère, considéré comme le prélat fondateur de la cathédrale et dont Gauthier encourage fortement le culte. Parallèlement, le chapitre associe aux évêques le doyen qui a obtenu en 1146 l'indépendance du siège de Tournai vis-à-vis de Noyon (p. 165). Dès la fin du XII^e^ siècle, les chapelles se concentrent dans le transept, qui accueille 43 chapellenies en 1424, tandis qu'elles n'apparaissent dans le déambulatoire nord que dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle et que le déambulatoire sud ouvre directement sur les salles capitulaires. Quant à l'autel paroissial de la cathédrale, il est installé dans la nef, à l'écart des lieux de la liturgie canoniale, à la différence des fonts baptismaux, qui sont placés dans l'abside du bras sud du transept.

La dernière partie de l'ouvrage, dans laquelle l'A. dresse une liste des reliquaires, vêtements et luminaires utilisés pour la liturgie, vient compléter le tableau d'une cathédrale qui apparaît somme toute comme fort encombrée d'objets et personnes divers : clercs et fidèles se pressent parmi les comptoirs de cierges ou d'exposition d'objets trouvés en vue de leur vente, les lits d'agonisants devant l'autel de la Vierge, les sièges, tentures, candélabres et offrandes, etc.

Complété d'un index général détaillé et très complet, ce travail illustre tout le profit que les historiens peuvent tirer de l'étude des livres liturgiques. S'inscrivant dans le renouveau d'intérêt des médiévistes pour l'analyse des aspects les plus concrets de la pratique religieuse, qu'il s'agisse du luminaire ou de l'organisation des processions, l'A. replace la célébration de l'office divin dans son cadre matériel et nous introduit ainsi directement au cœur de la vie de l'Église médiévale. Il souligne certes, avec justesse, qu'il s'agit d'une étude inachevée, qui doit être complétée par le second volume consacré à la liturgie tournaisienne, mais elle ouvre d'ores et déjà de nombreuses pistes de recherche et de stimulantes perspectives comparatistes pour tous les historiens de la vie religieuse.

Christine BARRALIS.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Mathieu Arnoux et Pierre Monnet (dir.), *Le technicien dans la cité en Europe occidentale, 1250-1560,* Rome, Collection de l'École française de Rome, 325, 2004, 410 p.

Rassemblant les actes d'un colloque qui s'est tenu en mai 2000 à Göttingen, cet ouvrage regroupe 18 contributions en français, en anglais, en allemand et en italien. C'est dire qu'il s'agit bien là d'une rencontre internationale destinée à faire le point sur les recherches consacrées aux villes et aux techniques. Il s'agissait, comme l'expliquent M. Arnoux et P. Monnet dans leur introduction, de « croiser les études sur la société urbaine et sur les gestes et les savoirs techniques », de manière à rendre hommage aux travaux de Philippe Braunstein, « spécialiste de l'une et des autres ». Les organisateurs de ce colloque souhaitaient par ailleurs voir les intervenants utiliser autant l'iconographie que les textes et l'archéologie pour mettre au-devant de la scène la figure du technicien et s'interroger sur sa place dans la société, en analysant notamment, parce qu'il s'agit de villes, le lien entre technique et politique, l'innovation relevant autant du procédé technique que d'un contexte social et culturel spécifique.

Dans ce cadre, Natalie Fryde s'est intéressée aux liens unissant les techniciens, la couronne et la ville de Londres au XIII^e^ siècle afin de mettre en valeur la coopération permanente entre ces deux pouvoirs, même pendant les périodes de tension comme à l'époque de Jean sans Terre. Ainsi, la couronne, en particulier dans le domaine monétaire, mit en contact la ville et des techniciens étrangers experts de la métallurgie pour organiser des programmes de frappes des monnaies au cours des règnes de Henry II, Richard I^er^ et Henry III.

Dietrich Lohrman, lui, s'est intéressé à deux ingénieurs de Padoue au moment de la chute de la maison Carrara, c'est-à-dire au début du XV^e^ siècle. Le terme d' « ingénieur » aurait sans doute mérité d'être débattu et précisément défini, mais l'auteur met bien en évidence le rôle de ces techniciens dans les luttes qui opposèrent les villes d'Italie pour le contrôle des eaux. Toujours, à propos de l'Italie, Élizabeth Crouzet-Pavan évoque ce qu'elle appelle les « techniciens-fantômes », c'est-à-dire ceux qui menèrent, dirigèrent, contrôlèrent concrètement les travaux dans les villes et qui n'apparaissent pas ou presque dans les sources écrites dont la masse augmente pourtant au même moment. En effet, la figure qui apparaît pendant longtemps dans les documents est celle des agents de l'autorité publique qui ordonnent les constructions et, lorsque les sources sont plus concrètes, elles permettent de suivre non pas vraiment les spécialistes dont les noms sont parvenus jusqu'à nous mais bien tous les ouvriers qui ont participé aux opérations et qui, par les paiements qu'ils ont reçus, envahissent les comptabilités. Cette situation spécifiquement italienne aurait sans doute gagné à être complétée par des comparaisons avec les autres situations européennes ou avec la notion de maître des œuvres qui ne semble pas exister dans les villes étudiées par l'auteur.

Remontant le temps, Reinhold C. Muller étudie les bateaux et les constructions navales à Venise avant l'an mil en insistant sur les erreurs provoquées par l'utilisation ancienne d'une fausse médaille apparue au XVIII^e^ siècle et reprise ensuite par Jal dans son *Glossaire nautique*. Bien que non négligeable, cette information semble un peu loin des thèmes de ce colloque.

Roberta Morelli s'intéresse, elle, aux hommes du Tibre et cherche à faire l'histoire des édiles romains entre 1450 et 1550 à partir de plusieurs séries comptables concernant le pont Milvius, le pont Sisto et le pont Santa Maria dirigé par Michel Ange et qui éclairent – comme à Venise pour É. Crouzet-Pavan – le

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

monde du travail de la Rome pré-industrielle, l'origine des ouvriers et différents types de paiements. Elle étudie aussi les aspects financiers de ces travaux et la façon dont ils ont canalisé les ressources des corporations ou des communautés.

Philippe Bernardi nous ramène en France, plus précisément en Provence, afin d'étudier la manière dont le métier peut servir de mode d'identification pour un individu, mais pas forcément un « technicien ». Partant de l'exemple d'un constructeur de maison qu'il voit réapparaître dans les documents, il constate que le même individu peut être présenté comme spécialiste de professions diverses, ce qui traduit peut-être sa pluri-activité, mais traduit aussi le fait que les documents enregistrant ces informations sont les sources fiscales, sociales, comptables ou professionnelles et qu'ils n'ont évidemment pas les mêmes préoccupations.

Patrice Beck présente ensuite les techniciens de l'eau à Dijon à la fin du Moyen Âge et au début des Temps modernes dans un article très documenté et complété par des tableaux intéressants. Il montre ainsi l'importance de l'eau dans la ville et les problèmes que pose l'évacuation des déchets. Il décrit aussi avec précision la place des différents responsables de l'eau dans la ville : le contrôleur des œuvres de la ville plus politique que technicien, les maîtres des œuvres du duc de Bourgogne qui ne sont pas des architectes comme s'entêtent à le répéter les historiens de l'art et qui sont donc juges et parties tout comme les artisans jurés de la ville. Tous ces hommes généralement compétents sont toutefois plus des artisans que des techniciens. Au XVI^e^ siècle, des spécialistes, les fontainiers, sont, comme ailleurs, de plus en plus recherchés mais ils se heurtent à des verrous techniques et à des résistances qui limitent l'efficacité de leur travail. Là encore, par conséquent, apparaissent bien les rapports parfois difficiles entre la ville et ses techniciens.

Raffaello Vergani, lui, présente un technicien au service de la République de Venise : Zuan Antonio Mauro. Le personnage, chercheur d'or dans les Préalpes, est l'inventeur d'un procédé pour extraire l'argent du minerai pour lequel il obtient un privilège en 1507. Son activité étant surtout importante dans le haut Trentin, cette communication est un peu en dehors du thème du colloque, même si Mauro a été nommé vice-vicaire pour les territoires de Vérone et Bergame.

Anna Bellavitis rappelle qu'à Venise l'incompatibilité entre l'exercice des arts mécaniques et celle de patricien a été affirmée dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle mais que la pratique était plus ancienne et remontait au XVI^e^ siècle, la définition des arts mécaniques étant étroitement liée à l'activité mercantile.

Martial Staub, dans un article très bien illustré, étudie les liens entre le technicien et l'artiste dans la Renaissance allemande. L'auteur tente d'appliquer à sa recherche « une perspective empruntée aux auteurs classiques de la sociologie allemande », en utilisant en particulier les représentations de l'artiste par lui-même mises en rapport avec l'éthique civique, mais les résultats auxquels il aboutit n'apparaissent pas clairement.

Michel Philippe, dans un court article qui reprend ses travaux antérieurs, présente l'évolution de la présence des verriers dans la ville : artisans installés dans la ville aux XII^e^-XIII^e^ siècles, les verriers sont ensuite mis à l'écart pour des raisons de sécurité puis d'hygiène publique aux deux siècles suivants. Après quoi, les verriers reviennent en ville avant tout pour des raisons commerciales en produisant essentiellement du menu verre. Uta Lindgren, elle, s'intéresse aux écrits techniques et à leur organisation à la fin du Moyen Âge et au début du XVI^e^ siècle. Elle montre, notamment, l'amélioration des dessins grâce à l'utilisation de la perspective, ce qui en rend l'utilisation plus fréquente et plus efficace.

Luca Mola présente ensuite le marché de l'innovation dans l'Italie de la Renaissance et rappelle que la première concession générale pour la concession de

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

brevets fut originaire de Venise en 1474. Il montre aussi que la passion des hommes de la Renaissance pour les machines se transforma, grâce à ces brevets, en un moyen permettant en principe d'accroître les profits grâce aux innovations techniques. Ceux qui nourrissaient cet espoir se trouvaient aussi bien dans la « classe » politique tout entière que dans les milieux intellectuels et dans ceux de la production. Derrière le rêve technologique se cachait donc, selon cet auteur, une transformation majeure de la « culture de l'innovation ».

Stephan Epstein s'intéresse à la mobilité des travailleurs et au marché des spécialistes en Europe du XIV^e^ au XVIII^e^ siècle. Il met ainsi en évidence le fait qu'une bonne partie des innovations passa par ces canaux « non verbaux », c'est-à-dire qui n'ont pas laissé autant de traces que les livres techniques ou les brevets *(patents)*. Il décrit donc la mobilité des travailleurs qu'il considère – peut-être abusivement parce qu'il étudie une trop longue période sans tenir vraiment compte de la conjoncture – comme un trait central de la production artisanale européenne. Pour lui, il y avait une pratique générale de l'itinérance fondée sur des contraintes technologiques et corporatives et des déplacements occasionnés par des raisons institutionnelles ou les besoins du marché. Il examine pour finir les conséquences technologiques de cette mobilité qui, toujours selon lui, aurait provoqué la persistance à long terme de noyaux industriels.

Jean-François Belhoste revient sur ce qui a été l'objet de ses réflexions et ses recherches antérieures, c'est-à-dire sur la description du milieu des « hommes du fer » et sur l'émergence et la diffusion des innovations entre le XIV^e^ et le XVII^e^ siècle. Il décrit les migrations de spécialistes qui permettaient aux centres de production sidérurgiques de toujours être rapidement au courant des innovations qui avaient lieu en un endroit donné. Il insiste sur la grande innovation que fut, dès le XIII^e^ siècle, l'utilisation de la force hydraulique pour faire fonctionner les marteaux et les soufflets, et il pose à juste titre la question de la place des capitaux urbains dans des installations industrielles essentiellement rurales, puisque c'est en ville que se trouvaient les marchés, les savoirs, les artisans les plus qualifiés et d'autres activités, financières ou encore industrielles comme la production de draps.

Dans le même ordre d'idées, Gerhard Dohrn-van Rossum s'intéresse aux ingénieurs et aux experts. Lui aussi insiste sur les migrations. Pour le haut Moyen Âge, il reprend l'idée que les mouvements se faisaient de l'est vers l'ouest et du sud au nord. Il rappelle les déplacements des architectes *(sic)* au moment où il voit se mettre en place les contours de la figure de l'ingénieur (re-*sic*), dont la principale caractéristique aurait été la diversité et l'ampleur des compétences. Il revient donc sur ce qui a été l'objet de ses recherches antérieures et il rappelle que les constructeurs d'horloge étaient incontestablement des experts qui, au XIV^e^ siècle, au moment de la première phase de la mise en place de ces installations, étaient des migrants qui se déplaçaient sur de grandes distances. Dans une deuxième phase, ce sont les villes qui devinrent les acteurs de la diffusion sur des distances plus réduites. Enfin, au XV^e^ siècle, le rayon de ses migrations se rétrécit encore et les centres d'innovations devinrent les chantiers de construction, les arsenaux et les mines qui attiraient désormais les « experts migrateurs ». Enfin, les États naissants remplacèrent les villes dans l'organisation de l'innovation, notamment dans les exploitations minières. Une fois de plus, derrière cette synthèse brillante, on doit constater un manque de nuance dans des affirmations déjà formulées par ailleurs qui réduit la portée de cette contribution.

Wolfgang von Stromer s'intéresse à la fonte d'objets divers comme les cloches, les canons et... les caractères d'imprimerie. Il montre en particulier le rôle joué par

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

certaines individualités ou certaines familles – tels les Grünwald de Nuremberg ou les Ysenrose de Coblence – qui fabriquaient des cloches, des horloges et des canons et faisaient des recherches aussi bien sur le plan technique que dans le domaine esthétique. C'est dans ces recherches décoratives, sur des lettres « éperonnées » sur les canons ou les cloches, qu'il voit l'origine des lettres mobiles utilisées ensuite dans l'imprimerie...

Erich Landsteiner choisit, lui, de s'intéresser à un exemple précis, celui des marchands de la ville Steyr et de la production d'acier dans les montagnes de la région au XVI^e^ siècle, ce qui l'amène à une étude précise des relations entre la ville et les autres régions productrices d'acier, notamment de Nuremberg. Il rappelle qu'on a ainsi longtemps insisté, sous l'influence de la description de Karl Marx, sur le rôle fondamental des marchands dans l'écoulement de l'acier mais aussi sur leur absence totale dans le système de production, ce qui s'avère inexact pour le XVI^e^ siècle, puisque ces marchands jouaient en fait un rôle important dans le financement du « système de production », ce qui entraîna d'ailleurs des conflits entre producteurs et marchands tout au long du XVI^e^ siècle.

Pour finir, Mathieu Arnoux et Jacques Bottin décrivent avec précision les drapiers et les ouvriers de la draperie entre Rouen et Paris du XIV^e^ au XVI^e^ siècle. Ces « acteurs d'un processus industriel » ne sont pas faciles à atteindre à partir des sources dont on dispose mais les deux auteurs réussissent à montrer la relative médiocrité de ces hommes dès que l'on quitte Rouen ou Paris. Toutefois, au-delà du maintien des structures institutionnelles (métiers, marchés, justices), l'étude montre une constante adaptation à l'évolution des modes de consommation, à travers des formes très rustiques de production ou, au contraire, dans le cadre de structures quasiment industrielles à Rouen, Darnétal ou dans le faubourg Saint-Marcel à Paris.

Au total, les actes de ce colloque sont souvent très riches d'informations et ils permettent de parcourir de nombreuses régions d'Europe, même si l'Italie, l'Allemagne et la France sont privilégiées alors que l'Espagne ou la Flandre sont totalement absentes. De même, le XIII^e^ siècle est largement négligé en dehors d'un article et les informations livrées incidemment par certains autres articles sont généralement des lieux communs discutables. Enfin, un certain nombre de termes – « ingénieur », « architecte » et même « technicien » – auraient sans doute mérité des définitions plus précises mais cette absence s'explique sans doute par la diversité des langues employées dans ce colloque et les traditions historiographiques variées des intervenants. C'est pourquoi on ne peut que regretter qu'une conclusion n'ait pas fait la synthèse – si tant est qu'elle ait été possible – de toutes les contributions qui composent cet ouvrage.

Philippe LARDIN.

Michel Blondan, *Les bourgeois de Saint-Claude, XV^e^-XVI^e^ siècles*, Besançon, Cêtre, 2004, XIV + 429 p.

Cette histoire des bourgeois de Saint-Claude, petite ville de 2 000 habitants du sud du Jura, est envisagée sous l'angle strictement juridique et institutionnel. C'est dire qu'en dépit du titre de la seconde partie, « La dynamique urbaine », on ne trouvera ici ni étude économique ni véritable étude sociale d'une communauté qui conquit graduellement son autonomie contre le puissant seigneur-abbé dont le

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

pouvoir s'étendait sur toute la Grande Judicature, au sud de la Franche-Comté. Le champ chronologique mène de l'ordonnance de Philippe le Bon du 9 mars 1437 qui réaffirmait l'appartenance de la terre de Saint-Claude au comté de Bourgogne à l'annexion à la France en 1678.

Avant 1436, c'est l'abbé qui accordait le droit de bourgeoisie, tout comme il pouvait affranchir les mainmortables ; ensuite le droit fut transféré aux échevins. Pour entrer en « consorcie », il fallait être de condition libre et le prouver, avoir eu résidence durable dans la ville, être de « bonne et vertueuse conversation », à partir de la Réforme être catholique, payer une taxe à la ville, sauf cas exceptionnel pour service rendu, lors d'une cérémonie prêter serment d'agir pour le bien de la cité et respecter les obligations envers le seigneur-abbé et le comte (le roi d'Espagne) ; quelques lettres furent accordées à des femmes, à des bâtards exhibant une lettre de légitimation, à des bourgeois d'autres villes. Le droit se perdait pour celui qui retombait dans la mainmorte (il suffisait de résider un an et un jour en lieu mainmortable) ou ne respectait pas son serment. Le gouvernement municipal est classique : un conseil général des bourgeois réuni le premier dimanche de chaque saison, sauf convocation exceptionnelle, un corps de ville ou magistrat de 4 échevins (un par quartier ou rue) et 8 conseillers (dont toujours un officier de l'abbé) élu pour trois ans, puis un an à partir de 1634, une assemblée de notables de 50 à 60 personnes, qui se distingue mal du conseil général des bourgeois lorsque ce dernier fut frappé d'absentéisme. Pour être échevin, il fallait avoir 25 ans et être sorti de la communion paternelle. Un secrétaire de la ville, un procureur-syndic, un receveur des deniers communs, des dizeniers, 2 ou 3 par rue nommés par les échevins, des sergents de ville, un messier pour la police des prés, un portier, un pâtre constituent le personnel de la ville, jamais vénal ni héréditaire. L'abbé a les pouvoirs de justice qu'il délègue à son grand cellerier. Une ordonnance de Philippe le Bon de 1437 a limité l'exemption judiciaire dont jouissait l'abbé et systématisé l'appel au parlement de Dôle ; la terre de Saint-Claude demeurait néanmoins une sorte de grand bailliage, non intégré dans le bailliage d'Aval ; en 1497, Philippe de Beau y nomma un procureur pour défendre ses droits. À partir de l'abbatiat de Pierre de La Baume officia un grand juge, gradué *in utriusque* ; le plus célèbre fut Henri Boguet, nommé en 1596, qui s'illustra par son combat contre la sorcellerie. Aucun clerc ne pouvant faire couler le sang, l'exécution des peines les plus graves prononcées en justice criminelle – la mort ou la mutilation – fut remise aux échevins au début du XV^e^ siècle ; la tentative de l'abbé, en 1653, pour la faire repasser au grand juge se solda par un échec. Les échevins recouraient à un juriste qualifié et neutre pour infirmer, modérer ou confirmer la sentence. La moyenne justice du petit criminel, des délits fiscaux et des causes civiles relevait du grand juge ; quant à la basse justice jusqu'à 60 sols d'amende, elle avait été concédée en 1543 par l'abbé Pierre de La Baume au magistrat de la ville.

Trois églises trouvaient place dans l'enceinte de l'abbaye : Saint-Pierre, réservée aux moines ; les Trépassés, pour leurs services funéraires, et Saint-Claude, qui abritait les chasses de saint Oyend et de saint Claude et où officiait un moine assisté d'un vicaire perpétuel pour clercs et laïcs mêlés. En ville, les bourgeois pouvaient aussi fréquenter Saint-Romain, église fille réunie par Innocent VIII en 1484 à la mense capitulaire et dont le vicaire à portion congrue était astreint à quelques obligations de victuailles envers les moines et le vicaire de Saint-Claude. Une familiarité de 18 prêtres, tous bourgeois de Saint-Claude, les familiers de Saint-Romain, une parmi la centaine qui existait en Franche-Comté, reçut des statuts en 1496, relevait de l'archevêque de Lyon et assistait le vicaire de Saint-Romain aux 10 autels de l'église.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

En janvier 1543, Pierre de La Baume accorda de nouveaux privilèges aux bourgeois de la ville. Un des principaux était l'octroi de 3 foires franches de huit jours chacune, commençant le 6 juin, jour de la Saint-Claude, le 21 septembre et le 2 février. Pour l'abbé, évêque chassé par les protestants de sa ville épiscopale de Genève, il s'agissait de faire pièce à la cité hérétique. La charte accordait aux échevins la police du commerce jusqu'à 60 sols. Un édit de la ville en 1552 précisa les droits de la ville en fait de négoce : contrôle des poids et mesures frappés du double poinçon de l'abbé et de la ville, taxation des vins, horaires du marché hebdomadaire du samedi. En 1626-1628, la ville renforça sa juridiction sur la boucherie et construisit un bâtiment spécial. L'abbé conservait le monopole des moulins qu'il acensait, percevait un droit d'entrage sur les vins, amodiait les emplacements commerçants de la rue Mercière. Quant au comte, il imposait l'approvisionnement du sel aux salines de Salins ou Montmorot.

Le budget municipal était alimenté par les « giets », taxes extraordinaires décidées par les échevins, dont un impôt pour l'entretien des fontaines, les acensements des communaux et des domaines, le droit d'encavage sur le vin vendu en cave, l'affermage de l'approvisionnement en sel, le droit de mouture modulé selon le tarif de 1651 (farine pour le pain blanc, le pain bis, l'orge et le seigle), la dîme sur les produits des communaux, le droit d'étalage, le droit sur les ventes aux foires et marchés, le droit de boucherie. Les baux d'amodiations étaient annoncés par criée et passés au XVIII^e^ siècle pour six ou neuf ans.

La police de la ville, remise en 1543 par l'abbé au magistrat, organisait la vie quotidienne : prévention de l'incendie, entretien des fontaines et leur protection contre le gel, pavage et éclairage (au XVIII^e^ siècle), lutte contre les épidémies (la peste de 1630 fit 400 victimes), contrôle des étrangers qui devaient obtenir des lettres de « soufferte » ou d' « habitandage », observation du carême, protection des pèlerins, organisation de la milice bourgeoise et participation à la milice des villes (Saint-Claude et Moirans) et terre de Saint-Claude pouvant totaliser 600 hommes pendant les guerres du XVII^e^ siècle. La ville, pauvre et peu peuplée, saturée religieusement par son abbaye, s'opposa à la prolifération des ordres nouveaux de la Contre-Réforme ; seuls s'installèrent les Annonciades célestes en 1620, les Capucins en 1637, les Carmes déchaussés en 1653, les hospitalières de Sainte-Marthe pour l'hôtel-Dieu en 1698 et les dames de Saint-Maur pour l'éducation des filles en 1750. L'hôtel-Dieu de l'abbaye, bénéfice de l'aumônier, avait 25 lits en 1764. Il fallut attendre 1748 pour que fonctionne un bureau de charité présidé par l'évêque. L'assistance était surtout le fait des confréries, celle de Saint-Claude d'origine médiévale, celle des Pénitents blancs de Notre-Dame du Gonfalon qui dotait les pauvres filles et payait l'apprentissage des pauvres garçons, celle du Saint-Sacrement (1671), les confréries de métier : merciers, sculpteurs et imagiers, tourneurs, tailleurs, menuisiers et charpentiers... À la petite école confiée à un maître-clerc s'adjoignit au XVII^e^ siècle un collège qui avait 4 régents et 2 professeurs en 1764. Les filles furent confiées aux Annonciades célestes puis, au début du XVIII^e^ siècle, à une maîtresse d'école. La sociabilité urbaine se déployait lors des grandes fêtes, celle de Saint-Claude le 6 juin marquée par une grande procession, ou la fête de la Folie célébrée le dimanche des Brandons, sous l'égide du prévôt de la Folie, élu par les enfants de bourgeois âgés de plus de 15 ans. Tient-on là l'origine de la fête des Soufflaculs ? Le noble jeu de l'arquebuse regroupait 26 chevaliers qui organisaient le 1^er^ mai le tir du papegay dont le vainqueur, le roi de l'oiseau, bénéficiait d'une exemption fiscale pendant un an.

Le XVI^e^ siècle fut en Franche-Comté l'âge d'or de l'esprit municipal. Il fut présent à Saint-Claude, concrétisé par les 3 foires et la construction de la maison

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

commune. Mais souvent les seigneurs-abbés retardèrent les concessions. La ville de Saint-Claude était un petit îlot franc dans un océan de mainmorte. Et, dès 1674, la mainmise française introduisit les grandes ordonnances du royaume et la Grande Judicature devint un bailliage ordinaire. La fiscalité municipale passa sous le contrôle de l'intendant de Besançon qui installa dans la ville un subdélégué. Somme toute, l'autonomie municipale fut de courte durée. Cet ouvrage qui s'appuie sur de considérables dépouillements d'archives est un premier jalon dans cette histoire de la terre de Saint-Claude trop longtemps négligée. Maintenant que le fonds de l'abbaye aux Archives départementales du Jura est classé (répertoire numérique de la sous-série 2H établi par Henri Hours), les travaux devraient se multiplier sur cette vaste circonscription territoriale de la Grande Judicature de la ville et terre de Saint-Claude, à peu près un arrondissement actuel en superficie, connue du public de façon partielle et partiale par le combat que Voltaire mena pour l'affranchissement de ses mainmortables. Pour les aspects agraires et la société paysanne de la période médiévale, la future thèse de Vincent Corriol apportera un renouvellement très attendu.

Claude MICHAUD.

Erick Noël, *Les Beauharnais. Une fortune antillaise, 1756-1796,* Genève, Droz, préface de Jean Chagniot, École pratique des hautes études, Sciences historiques et philologiques (« Hautes études médiévales et modernes », 83, 420 p.

Ce livre pourrait avoir pour titre : *Les Beauharnais avant Joséphine*. C'est l'histoire de l'ascension sociale d'une famille depuis la fin du XVII^e^ siècle jusqu'au début du XIX^e^ siècle, sur six générations (en ce sens, le sous-titre *1756-1796* est un peu réducteur, car, même si cette période est au centre de l'ouvrage et de la réflexion de l'auteur, la chronologie est plus longue).

Les Beauharnais, négociants d'Orléans, accèdent au XVII^e^ à la bourgeoisie de robe par l'achat d'offices au présidial de la ville. Leur promotion est parallèle à celle du lignage des Phélypeaux avec lesquels ils sont alliés par deux mariages, le premier en 1605, le second en 1683. À partir de 1690, la nomination de Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain, au secrétariat d'État de la Marine, permet aux cinq fils de François [5] de Beauharnais de faire carrière dans la Marine et d'accéder à des hautes fonctions dans l'administration des colonies. En particulier, l'aîné, François [6], capitaine de vaisseau, est intendant de la Nouvelle-France en 1702, puis intendant de Rochefort en 1710 ; le second, Charles, est gouverneur du Canada de 1726 à 1746. Le cinquième, Claude [1], mort précocement en 1738 alors qu'il venait d'être fait capitaine de vaisseau, est le seul qui ait une descendance. Ses deux fils, nés du mariage avec Renée Hardouineau, d'une famille de négociants et armateurs de La Rochelle, bénéficient une fois encore de la protection des Phélypeaux, avec Maurepas, secrétaire d'État de la Marine : François [7] termine sa carrière comme gouverneur général des îles du Vent de l'Amérique de 1756 à 1761 (et ne parvient pas à empêcher l'occupation des petites Antilles françaises par les forces britanniques) ; Claude [2] est promu chef d'escadre en 1766. À leur sortie de charge tous deux reçoivent la noblesse héréditaire avec des titres attachés à leurs terres : le premier est marquis de La Ferté-Beauharnais ; le second, comte des Roches-Baritaud. La troisième génération est encore au ser-

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

vice du roi, mais cette fois dans l'armée de terre. Ainsi François [8], marquis de Beauharnais, sert-il dans les gardes du corps ; Alexandre, dans les gardes françaises. Tous deux participent activement à la Révolution, mais dans des camps différents : François, député monarchiste à la Constituante, émigre et sert dans l'armée des princes ; Claude, député à la Constituante puis à la Convention, participe à la fondation du Club des Jacobins, est temporairement président de l'assemblée (en particulier au moment de Varennes), puis devient chef d'état-major de l'armée du Rhin, fonction dont il démissionne en août 1793 après la capitulation de Mayence. Il est arrêté et guillotiné en 1794.

Il laisse une veuve, Rose Joséphine Tascher de la Pagerie, fille née du premier mariage de la seconde épouse de François [7], et deux enfants, Eugène et Hortense. Joséphine, après avoir bénéficié de la notoriété de son mari, est compromise avec lui et est incarcérée à la prison des Carmes. Elle est libérée après Thermidor sur intervention de Tallien et cherche un protecteur qui lui permette de retrouver une certaine aisance financière. Mme Tallien l'introduit auprès du directeur Barras et elle tient une place importante dans le salon de celui-ci. Elle y rencontre Bonaparte, qu'elle épouse peu après, et dont les victoires en Italie apporteront à Joséphine la fortune espérée.

Grâce aux archives privées des Beauharnais (conservées aux Archives nationales sous la cote 251 AP) et surtout par une recherche poursuivie de manière exemplaire dans les fonds des notaires, tant au minutier central de Paris qu'aux archives départementales de Loire-Atlantique ainsi que de Charente-Maritime, E. Noël est parvenu à reconstituer l'évolution de la fortune des Beauharnais. L'essentiel vient des Antilles : les Beauharnais s'intéressent brièvement au Canada au début du XVIII^e^ siècle, car ils y occupent des positions administratives importantes ; puis ils se tournent vers les îles à la suite du mariage en 1713 de François [5] avec Renée Hardouineau, dont la famille est non seulement engagée dans le commerce de La Rochelle mais aussi dans la mise en valeur de plantations à Saint-Domingue. À la génération suivante cette orientation est renforcée par l'union en 1751 de François [7] avec sa cousine germaine, Marie-Anne Pyvart de Chastullé, dont la mère est une Hardouineau. Ainsi, au milieu du XVIII^e^ siècle, l'essentiel des revenus des Beauharnais vient-il des Antilles grâce à l'héritage des Hardouineau. À partir de la correspondance des Beauharnais avec leurs procureurs à Saint-Domingue, E. Noël, à l'instar de G. Debien, dresse un tableau des difficultés et des profits des plantations. Vers 1770, François [7] a un revenu de 40 000 livres, c'est-à-dire à peu près celui d'une riche famille de la noblesse provinciale, et Claude [2] économise annuellement près de 30 000 livres. Ces économies sont investies en métropole dans des achats de terres – La Ferté, en Sologne, par François [7] et les Roches-Baricaud, près de Nantes, par Claude [2] – et de salines à l'île de Ré, dont les Beauharnais deviennent les principaux propriétaires à la fin du XVIII^e^ siècle, suivant une orientation donnée par Renée Hardouineau à partir de 1756.

À la veille de la Révolution, les revenus des placements en métropole sont plus importants que ceux des Antilles ; les difficultés des relations avec l'Amérique pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis accentuent encore cette orientation. Les Beauharnais conservent cependant des liens étroits avec les Antilles, comme le montre le mariage en secondes noces de François [7], ancien gouverneur des îles du Vent, avec Marie Euphémie Désirée de la Pagerie, Créole de la Martinique, puis celui de son fils cadet, Alexandre, avec Joséphine Tascher de la Pagerie. Ces deux mariages sont plutôt une promotion tant sociale que de fortune pour les Tascher de la Pagerie et un recul pour les Beauharnais, comme le révèle le refus opposé à Alexandre en 1786 lorsqu'il sollicite les honneurs de la Cour.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

En même temps, les revenus des Beauharnais diminuent. Les dots des filles et les partages entre les enfants contraignent à procéder à une aliénation d'une partie du patrimoine ; il y a aussi le train de vie luxueux, coûteux, mené à Paris chaque hiver dans des hôtels particuliers pris en location ; il y a enfin des erreurs de gestion du patrimoine, particulièrement marquées dans les années 1780.

L'apport historique de ce livre est important. Il permet de mieux connaître la famille dans laquelle Joséphine est entrée par son premier mariage, et d'où sont issus le prince Eugène et la reine Hortense. Il apporte de nouvelles informations sur l'évolution des fortunes coloniales au XVIII^e^ siècle, en particulier sur celles provenant des plantations de Saint-Domingue, et sur leurs liens avec les fortunes métropolitaines. Il donne enfin un exemple d'ascension sociale sur deux siècles, de la marchandise à la noblesse, grâce au service du roi et avec les étapes de la robe et de l'épée, avec l'appui d'un lignage bien en Cour.

Philippe HAUDRÈRE.

Philippe Bourdin et Gérard Loubinoux (dir.), *Les arts de la scène et la Révolution française,* Clermont-Ferrand-Vizille, Presses Universitaires Blaise-Pascal - Musée de la Révolution française, 2004, 606 p., ill. en noir.

Ce gros ouvrage, publication des actes d'un colloque tenu en juin 2002 à Vizille, riche de plusieurs journées d'études antérieures portant sur le même sujet, est la première tentative, réellement pluridisciplinaire, opérée pour penser le spectacle vivant de la Révolution française. L'organisation des 27 communications (introduction comprise) dans la table des matières révèle le projet global de l'entreprise. La première partie, en effet, sous le titre « De la loi à la scène : les institutions parisiennes », comporte, à côté de communications plus attendues (Grégory Brown sur les débats des années 1789-1790 sur la liberté au théâtre, David Trott sur la permanence du théâtre de foire, David Chaillou sur l'Opéra de Paris sous le Consulat et l'Empire, qui montre le retour sans surprise de la politique du monopole), une communication extrêmement riche de Michèle Sajous-d'Oria (p. 55-72) sur la construction des théâtres et une description par Alessandro Di Profio des avatars du théâtre italien à Paris. La première, s'appuyant largement sur l'exemple donné par l'architecte Ledoux et la construction du théâtre de Besançon, rappelle l'importance par laquelle l'architecture des lieux révèle, mais aussi façonne, les choix idéologiques du moment. Le peuple fait d'autant plus corps avec les représentations patriotiques qui se déroulent sur scène qu'il est installé au parterre. L'article de Di Profio, malgré un aspect descriptif un peu lourd, est également important, car, après avoir procédé à une analyse rétrospective, il apporte de nombreuses informations sur le devenir du théâtre de Monsieur, devenu théâtre Feydeau en 1791, et examine l'action de Léonard-Alexis Autié, ancien premier coiffeur de Marie-Antoinette, mais aussi titulaire du brevet du théâtre de Monsieur et qui, à ce titre, assurait sous l'Ancien Régime le lien entre la Cour et les milieux du spectacle ; M. Autié prend une importance capitale jusqu'à la Restauration.

La deuxième partie s'intéresse à la vie des troupes et à celle des salles en province et à l'étranger. On y trouve d'intéressantes contributions sur le rôle assumé délibérément par les représentations théâtrales dans la politique mise en œuvre par les représentants en mission (voir les analyses par Philippe Bourdin des missions

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

patriotiques en Rhône et Loire et de Clotilde Tréhorel sur le théâtre à Dijon), mais aussi l'impact du théâtre, « alternative mondaine pour les émigrés déclassés » selon les termes de Karine Rance, chez les émigrés français à Hambourg. On y retrouve les usages politiques du théâtre et des interactions entre la scène et la salle à travers l'exemple fameux des représentations de la pièce *Ô Richard, ô mon roi*, mais cette fois-ci en 1799. Les autres études de cas, sur Rouen (Christine Le Bozec), Nantes (Karine Large) ou le département du Puy-de-Dôme (Cyril Triolaire) apportent des informations supplémentaires à un cadre général établi par de nombreuses études sur un théâtre que la Révolution n'a pas « révolutionné » : les pièces à la mode ne sont pas nécessairement patriotiques, et les évolutions qui avaient commencé à se faire jour sous l'Ancien Régime (par exemple, le développement des intermèdes dansés et l'introduction de la chorégraphie dans les spectacles, comme l'expose savamment Françoise Dartois-Lapeyre) se poursuivent durant la période révolutionnaire.

Le titre de la troisième partie : « Pouvoir et répertoire », est assez vague pour permettre de regrouper un article assez descriptif de Michel Biard sur les thématiques en vogue entre 1789 et 1792, une étude par Jacqueline Razgonnikoff du fonctionnement et des principaux titres donnés par la Comédie-Française pendant la période (article qui aurait pu figurer en première partie), un examen par Antoinette et Jean Ehrard de quelques types qui doivent obligatoirement figurer dans les pièces jouées en 1793 (de *Brutus* à *Guillaume Tell* en passant par *Caïus Gracchus*). Prolongeant leur examen à l'aide du répertoire d'Emmett Kennedy (Emmett Kennedy, Marie-Laurence Netter, James P. McGregor, Mark V. Olsen, *Theater, Opera and Audiences in Revolutionary Paris. Analysis and repertory*, Westport-Londres, 1996), A. et J. Ehrard élaborent un classement des auteurs les plus joués au terme duquel on s'aperçoit que ne figure aucun classique parmi les 14 premiers (sauf Molière, qui est second derrière l'inoubliable Alexandre Beaunoir !). La conclusion de cet article évoque la faible efficacité du décret du 2 août 1793 sur le rôle des pièces de théâtre dans l'élaboration d'une conscience patriotique. Beaucoup d'autres articles concluant dans le même sens, sommes-nous amenés à penser que la Révolution aurait eu peu d'impact sur la marche de la société des spectacles ? Étudiant le personnage d'Arlequin pendant la Terreur, Martin Nadeau montre la prégnance de la pièce de Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard*, programmée 179 fois entre 1789 et 1799, et qui a servi tout récemment d'argument au film *L'Esquive* : sans doute y aurait-il des informations à tirer de ce rapprochement inattendu. Françoise Leborgne analyse *Le Drame de ma vie*, transposition pour la scène du *Monsieur Nicolas*, de Restif de la Bretonne, tandis que Patrick Taïeb examine la ductilité du genre de l'opéra-comique en analysant la programmation des théâtres Feydeau et Favart durant une période assez longue qui englobe l'Empire.

Les deux dernières parties (intitulées respectivement « La part de l'imaginaire » et « Postérités du théâtre révolutionnaire ») sont consacrées à l'examen de quelques types de théâtre (le militaire pour Érica-Joy Mannucci, la prison pour Olivier Bara, la danse pour Françoise Dartois-Lapeyre) mais aussi à l'examen de la postérité de la Révolution au théâtre (voir l'étude comparatiste des œuvres de Jean Anouilh et de Romain Rolland par Patrick Berthier, ou des parcours, parallèles mais parfois croisés, de Jean Dasté et de Jean Vilar par Michel Bourguignon, ou enfin la dramaturgie et la scénographie du Marat-Sade de Peter Weiss analysées par Irène Tieder). On notera l'intérêt de l'article de Marie-Laurence Netter qui, après avoir repéré 2 500 nouveautés (sur les 3 700 pièces représentées sur scène en dix ans), examine les figures conventionnelles de Nicodème et d'Épiménide, dont le « réveil » inattendu permet de faire dire tant de choses sur la

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

situation du moment, tandis que Gérard Loubinoux reprend et contextualise le dossier de Cadet-Roussel et de Mme Angot, deux figures ayant un passé et promises à un bel avenir ! Jean-Luc Chappey, pour sa part, présente une société savante éphémère, la Société du Portique, qui n'existe qu'entre 1799 et 1800, à laquelle appartient le citoyen Piis, qui est aussi membre de la loge maçonnique des Neuf Sœurs. Mais nous sommes alors à la marge de l'histoire des arts de la scène.

On regrettera que de nombreuses coquilles aient échappé à la vigilance des éditeurs de cet ouvrage très riche et, à bien des égards, tout à fait indispensable : Lüzebrink pour Lüsebrink, p. 26 ; Anthony pour Antony (la ville), p. 40 ; Saint-Barthélémy, pour Saint-Barthélemy p. 335 ; Darmon pour Damon, p. 373 ; Philippe Harnon pour Philippe Hamon, p. 518 ; Marguerite Janois pour Marguerite Jamois, p. 530... Plus grave est le débat sur l'identité du rédacteur du *Journal des spectacles* : pour Martin Nadeau (p. 313), il s'agirait de Jacques-Marie Boyer-Brun dit Boyer de Nîmes, tandis que Patrick Taïeb (p. 357) l'identifie comme étant Pascal Boyer, ce qui paraît beaucoup plus proche de la vérité car on ne peut pas écrire, au sujet de l'auteur de l'*Histoire des caricatures de la révolte des Français,* Boyer-Brun, connu sous le nom de Boyer de Nîmes, qu'il exprime « un modérantisme politique indéniable, mais prudent, qu'il paiera néanmoins de sa tête ». Nous pensons qu'il s'agirait plutôt de Pascal Boyer (voir notre article « Le regard d'un royaliste sur la Révolution : Jacques-Marie Boyer de Nîmes », *Annales historiques de la Révolution française,* n° 337, 2004, p. 21-39). Pourtant le doute subsiste (voir la note d'Emmett Kennedy dans *Symbols, Myths and Images of the French Revolution,* ed. by Ion Germani and Robin Swales, Regina, Canadian Plainss research center, 1998, p. 49) et il aurait été intéressant de profiter d'une rencontre du genre de celle qui a eu lieu justement lors de ce colloque pour éclaircir ce point.

L'ouvrage est accompagné d'un important appareil de sources rappelant la richesse du musée de la Révolution française à Vizille en collections de pièces de théâtre et d'estampes.

Annie DUPRAT.

Herbert S. Klein, *The Atlantic Slave Trade,* Cambridge, Cambridge University Press, 1999, 234 + XXI p. de bibliographie.

Depuis un quart de siècle, de nombreux ouvrages ont été publiés sur la traite des esclaves. Ce petit livre est une synthèse des résultats des travaux récents et en même temps une mise au point sur les orientations de la recherche historique contemporaine.

L'auteur divise son propos en huit chapitres dont chacun présente les réponses apportées dans l'historiographie contemporaine à autant d'interrogations. La première est celle de l'origine de l'esclavage en Occident. On sait que celui-ci était connu dans le monde grec et a pris une grande importance dans l'Empire romain, en particulier en Italie. À l'époque du Haut Empire, la péninsule aurait compté 2 à 3 millions d'esclaves, soit 35 à 40 % de la population. Ce recours massif aux esclaves s'explique par la nécessité du renouvellement constant des énormes effectifs militaires et par la conquête. L'armée engage chaque année au moins 10 % des jeunes paysans arrivés à l'âge adulte ; il y a donc un déficit de main-d'œuvre rurale. En même temps, les Romains disposent de nombreux prisonniers de guerre ; de plus, les élites, qui ont des moyens financiers importants grâce à la

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

conquête, achètent des terres et recherchent des cultivateurs pour les mettre en valeur. En termes de production de biens, l'organisation de l'esclavage chez les Romains est donc voisine de celle que les Occidentaux mettront en œuvre dans leurs colonies. Le droit romain inspire aussi les rédacteurs des « Codes noirs », si bien que le statut de l'esclave moderne est proche de celui de l'esclave antique avec, en particulier, l'existence d'un « pécule ».

Durant la période médiévale, le nombre des esclaves diminue et leur activité est surtout domestique car la mise en valeur des terres est assurée par des serfs. La reprise des échanges à longue distance à la fin du Moyen Âge entraîne un renouveau de l'esclavage. Avec les croisades déjà, les Francs, à l'imitation des musulmans, installent des esclaves sur les grands domaines dont ils disposent au Proche-Orient. L'arrivée des Portugais et des Espagnols en Afrique et en Amérique, puis plus tard celle des autres Européens, est accompagnée d'un transfert massif – plus de 10 millions en trois siècles et demi – d'Africains vers l'Amérique.

La seconde interrogation porte sur les motifs qui ont amené les Européens à recourir aux esclaves. Il y a d'abord le manque de main-d'œuvre en Amérique dont les habitants ont été décimés par les maladies – le « choc microbien » – apportées par les colonisateurs. Il y a aussi le fait que les Indiens refusent le travail forcé, et l'interdiction, émise par la couronne d'Espagne, de les réduire en esclavage. Il y a surtout le développement de la culture de la canne à sucre, ce qui explique la demande d'esclaves particulièrement forte au Brésil après 1650, puis dans les îles britanniques et françaises des Antilles après 1680. Cependant les esclaves ne sont pas cantonnés dans la seule culture de la canne ; ils jouent un rôle essentiel dans toutes les cultures d'exportation, ainsi en Amérique du Nord sont-ils employés sur les plantations de tabac et de coton, au Pérou et au Brésil comme main-d'œuvre auxiliaire dans les mines de métaux précieux.

Une autre interrogation est celle de la relation entre les Africains et les Européens à la côte d'Afrique. Les Européens arrivent sur un marché organisé auquel ils apportent quelques modifications, mais sans pouvoir imposer leur autorité car ils séjournent brièvement à la côte en raison de l'insalubrité du climat et parce qu'ils ne peuvent prendre la domination militaire du pays, les armées locales disposant d'armes à feu. L'apport des Européens est la pratique de la voie maritime et la régularité annuelle des voyages. Leur demande entraîne l'essor de marchés côtiers : le plus ancien est El Mina sur la côte de l'Or (par lequel le manioc et le maïs ont été introduits en Afrique), suivis par Ouidah au Dahomey, et par les escales de l'Afrique équatoriale au Gabon, Congo et Angola. Ces dernières sont les plus actives (40 % des esclaves embarqués) ; Ouidah occupe la seconde place. La traite sur la côte occidentale de l'Afrique avec passage du Cap de Bonne-Espérance se développe dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle et devient importante dans la première moitié du XIX^e^ siècle. Les Africains conservent la maîtrise de ces marchés, dominés par un groupe de négociants, souvent métis de Portugais, qui animent un trafic complexe, avec des ramifications dans l'intérieur du continent, mais dont les mécanismes sont mal connus. Les captifs sont généralement des prisonniers de guerre, vendus par leurs vainqueurs, mais aussi parfois des condamnés à l'esclavage dans leur propre tribu à la suite d'un vol ou d'un adultère. À partir du milieu du XVIII^e^ siècle, les marchands organisent des razzias dans les villages, afin de pouvoir répondre à la forte demande des Européens. Cette pratique entraîne l'abandon de régions fertiles par des villageois désireux d'échapper à la servitude.

Pour acheter les esclaves, les Européens mettent en place une organisation financière et commerciale perfectionnée. L'investissement en capital est important,

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

à la fois pour les armements – plusieurs centaines de navires sont engagés chaque année dans cette activité – et pour l'achat des cargaisons d'envoi. Pour assurer la rentabilité du trafic à ses débuts, celui-ci est concédé jusqu'au début du XVIII[e] siècle à des compagnies à monopole. Les cargaisons d'envoi sont composées pour moitié de produits venus d'Asie, surtout des cotonnades de l'Inde, et des « cauris », coquillages ramassés aux Maldives, utilisés comme monnaie divisionnaire dans plusieurs régions de l'Afrique ; et pour le reste de marchandises européennes, toiles (en particulier celles de Silésie au XVIII[e] siècle), armes (environ 7 % de la valeur des cargaisons), alcool (10 à 12 %), outils (10 %), fer en lingot (2 à 5 %). Il n'y a pas d'intervention de la monnaie ; l'échange consiste en un troc. Il faut un temps assez long – au moins trois mois – pour que tous les captifs nécessaires puissent être réunis et l'achat se poursuit en un long cabotage, d'escales en escales. Une fois la cargaison complétée, le négrier se rend à San Tomé ou à l'île du Prince pour prendre de l'eau et de la nourriture (il est prévu une ration moyenne de 2 000 calories par homme et par jour) avant d'entamer la traversée de l'Atlantique.

À l'arrivée en Amérique, les esclaves sont vendus avec un paiement immédiat d'un tiers de la valeur, soit en argent, soit en produits de l'agriculture tropicale ; le complément – soit deux tiers – est à régler dans un délai de un à trois ans selon les dispositions des effets de commerce signés par les colons. Il faut donc trois à quatre ans après le retour du navire en métropole pour que l'armateur puisse liquider une expédition négrière.

Depuis la publication de l'ouvrage d'Eric Williams, *Capitalim and Slavery*, en 1944, le montant des profits est un sujet de polémique. Selon cet auteur, ils sont élevés et ont permis de financer la révolution industrielle. Les nombreuses études de rentabilité résumées par H. K. montrent que le profit se situe entre 5 et 10 %, et en tout cas n'est pas supérieur à 10 %. Il n'y a aucune preuve d'investissement par préférence dans l'industrie ; on peut simplement suggérer que les commandes pour les cargaisons d'envoi en Afrique on un effet d'entraînement sur les activités des manufactures.

Le cinquième thème abordé par l'auteur est celui de l'évolution du prix des esclaves en Afrique. C'est à nouveau une interrogation polémique : les captifs ont-ils été « bradés » ? Il n'en est rien, bien au contraire, et on peut dire que les captifs sont vendus à un prix élevé. Il existait un marché avant l'arrivée des Européens et ceux-ci ne se comportent pas différemment des autres acheteurs. Les prix sont fluctuants selon l'offre et la demande, tant pour les esclaves que pour les produits proposés par les Européens, et les marchands africains savent très bien faire jouer la concurrence entre ceux-ci. Les courtiers africains agissent sur deux marchés à la fois : le marché domestique sur lequel la demande reste continue, et le marché pour l'envoi en Amérique. Un captif est souvent esclave en Afrique avant d'être vendu aux Européens dans un moment de forte demande, donc de montée des prix. Enfin, le marchand africain a de gros frais : il doit faire des avances pour acheter les esclaves, payer des gardes qui escortent les caravanes à travers le continent, acheter des protections pour pouvoir circuler librement à l'intérieur du pays. S'il veut poursuivre son activité, il est soumis à une obligation de rentabilité du capital.

Le sixième thème abordé par l'auteur est celui de l'influence de la traite sur la démographie. Il est bien évident que la traite a un effet négatif sur la croissance de la population, d'autant que ce sont les plus jeunes qui sont transportés en Amérique. Selon certains auteurs, l'augmentation naturelle serait de 125 000 personnes par an en Afrique au sud du Sahara et, si l'on ôte 80 000 esclaves transportés, le

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

solde positif serait de 45 000 ; d'autres estiment que la perte serait de 2 millions d'habitants entre 1700 et 1850. Ainsi peut-on dire que la traite empêche l'augmentation de la population de l'Afrique, ou bien qu'elle la fait diminuer.

La mortalité dans la traversée de l'Atlantique a suscité de nombreux travaux, d'autant que c'est un sujet fréquemment développé par les abolitionnistes et que les journaux de bord, lorsqu'ils ont été conservés, permettent de la connaître avec une certaine précision. Le taux de mortalité est inférieur à celui des matelots (mais pour ceux-ci la traversée est plus longue) et il diminue du XVI^e^ siècle au XIX^e^ siècle, de 20 % à moins de 10 %. Ce taux de 10 % est voisin de celui des immigrants européens au cours de leur traversée vers le Nouveau Monde. La diminution de la mortalité des esclaves est le résultat de l'action des négriers, qui tiennent à conserver en vie des hommes qu'ils ont achetés fort cher. Ils cherchent le navire le mieux adapté pour ce type de trafic, et ils choisissent le 300 tonneaux, car sur un bâtiment plus important une épidémie serait une catastrophe ; ils veillent au bon aménagement intérieur (on note, p. 145-147, la reproduction des plans du négrier *L'Aurore,* dressés par J. Boudriot), surtout la ventilation de l'entrepont ; ils tentent d'éviter le trop fort entassement des captifs, en particulier au cours du XVIII^e^ siècle lorsque le tonnage tend à augmenter ; ils s'assurent de la bonne qualité du ravitaillement et du maintien de l'hygiène quotidienne, ce qui permet de diminuer la fréquence de la contagion de la dysenterie, du scorbut et de la variole. Il demeure quelques aléas naturels qui échappent à la maîtrise des négriers, comme la plus ou moins longue durée du voyage : il faut un mois pour rallier le Brésil au départ de l'Afrique, deux mois pour les Antilles. Il faut noter encore que la mortalité est différente selon les régions de départ : elle est plus faible pour ceux qui sont embarqués au Congo et en Angola, situation qui pourrait s'expliquer par de meilleures conditions alimentaires générales.

Un autre sujet abordé dans cet ouvrage est l'impact social et culturel de la traite sur l'Amérique. Le faible nombre des femmes embarquées (environ un quart du total) ne permet pas le renouvellement de la population des esclaves ; il faut donc un apport continuel de captifs. Le taux de natalité est proche de celui des Blancs et, comme pour ceux-ci, il est plus élevé dans les pays tempérés que dans les régions tropicales. Il en est de même du taux de mortalité. L'existence d'une forte mortalité parmi les esclaves dans les six premiers mois qui suivent l'arrivée en Amérique, puis au bout de sept ans, n'est pas prouvée.

Une culture afro-euro-américaine se forme peu à peu. Les esclaves, venus de diverses régions de l'Afrique, adoptent la langue de leurs maîtres, la seule qui soit commune, mais ils l'enrichissent de tournures et de mots africains. Dans leurs pratiques religieuses, ils mêlent des traditions venues d'Afrique à des éléments du christianisme. Pour les activités artisanales, on observe l'apparition d'un groupe de travailleurs – charpentiers, maçons, forgerons – qui mêlent les techniques européennes et les techniques africaines, et tiennent une place croissante dans l'économie coloniale, dans laquelle ils rivalisent avec les « petits Blancs ». Grâce aux gains de leur travail, les plus habiles de ces artisans parviennent à acheter leur liberté.

Enfin, l'auteur tente d'apporter des réponses à une dernière interrogation : comment se fait-il que la traite ait été abolie, alors qu'elle semblait profiter à l'économie du Nouveau Monde ? Il y a, bien sûr, la vulgarisation des idées des Lumières, avec l'idée de l'égalité de tous les hommes. Il reste à expliquer pourquoi le mouvement abolitionniste prend de l'importance en Grande-Bretagne, dans les années 1780, avant les autres États de l'Europe. E. Williams avance la raison du manque de compétitivité des plantations britanniques aux Antilles, comparées à

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

celles des Français, ce qui conduirait les colons à renoncer à l'esclavage. H. K. préfère l'idée de la plus grande efficacité du travail libre défendue par Adam Smith, qui y ajoute une autre dimension avec l'idée que ce travail est la source du progrès de l'humanité.

Un autre motif du succès du mouvement abolitionniste est que le taux de croissance de la population des esclaves devient positif dans les colonies d'Amérique au début du XIX^e^ siècle ; il n'est donc plus nécessaire d'importer de la main-d'œuvre. Par ailleurs, les ports de traite proposent de moins en moins de captifs en raison de l'apparition en Afrique de cultures d'exportation comme le palmier à huile, l'arachide et le cacaoyer, qui demandent de la main-d'œuvre. Enfin, l'opinion publique européenne est largement favorable à l'abolition, si bien que la traite peut difficilement être maintenue.

En même temps, d'autres formes de migrations se développent et permettent la mise en valeur des terres du Nouveau Monde. L'augmentation de l'espérance de vie en Europe et le développement de la navigation à vapeur permettent un transfert massif de population vers l'Amérique. Les colonies françaises et britanniques recourent aussi à des travailleurs libres venus de l'Inde et de la Chine.

L'ouvrage s'achève par une bibliographie importante et raisonnée, instrument précieux dans un domaine où les travaux sont de qualité inégale.

C'est donc une somme clairement composée, bien informée, sans érudition inutile et sans polémique, sur l'histoire de la traite, et c'est une réussite qui marque une date dans l'historiographie de l'esclavage.

Philippe HAUDRÈRE.

José Luis Colomer (dir.), *Arte y diplomacia de la monarquía hispánica en el siglo XVII,* Madrid, Fernando Villaverde Ediciones, 2003, 484 p.

À la lecture de cet ouvrage dirigé par José Luis Colomer, il semble que jamais l'Espagne n'ait été aussi européenne qu'au XVII^e^ siècle. L'empreinte artistique du Siècle d'Or, qu'elle reçoit et qu'elle diffuse, tisse une véritable toile sur l'ensemble des principautés d'Europe occidentale. La monarchie hispanique de Philippe III et de Philippe IV est présente en Italie, à Naples, Milan et Palerme, aux Pays-Bas espagnols, à Bruxelles et dans la patrie de Rubens, à Anvers ; cette monarchie est fortifiée par l'existence d'un véritable réseau diplomatique qui enserre les grandes capitales européennes. Les liens entre les ambassadeurs, les gouverneurs et le centre madrilène contribuent au prestige du roi catholique et à sa réputation, selon le terme de l'époque. Ainsi, les pouvoirs politiques et les élites culturelles hispaniques participent à la circulation artistique des auteurs et des œuvres, ainsi qu'à leur diffusion ; ils stimulent les courants esthétiques et favorisent la propagation des styles.

Dans la préface, Jonathan Brown souligne les dimensions multiples de l'influence du modèle espagnol, modèle de mécénat curial que les *privados* et les Grands d'Espagne reproduisent à la suite du monarque. Cet imposant ouvrage, issu d'un colloque tenu en 2001 à la Casa de Velázquez à Madrid, tente d'embrasser les diverses problématiques liées à ce vaste sujet. Il réunit 24 contributions, issues d'auteurs de diverses nationalités – anglais, français, espagnols, italiens, portugais, et irlandais – et rédigées en quatre langues ; à ce titre aussi, ce livre témoigne du caractère international de la recherche sur la monarchie hispa-

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

nique. On peut regretter dans le titre l'emploi du terme de « diplomatie », quelque peu restrictif en regard du contenu des contributions car plusieurs études dépassent le cadre des seuls ambassadeurs pour s'attacher la politique européenne de Madrid, de ses vice-rois et de ses gouverneurs, ces deux dernières catégories étant de véritables « oracles » de la politique espagnole, leurs avis étant rarement contredits selon l'ancien ambassadeur de Toscane, Orazio della Rana (p. 122). Cependant, tous ces acteurs concourent au rayonnement artistique des Habsbourg d'Espagne. Les analyses des stratégies déployées et des pratiques de mécénat se trouvent pleinement justifiées : le monde de l'art, comme le monde des lettres, exige des études à l'échelle européenne et repousse les approches réductrices, qu'elles soient nationales ou catégorielles.

L'exposé se répartit en cinq parties qui traitent successivement de la représentation des princes, des relations artistiques de Madrid avec les cours européennes, des pratiques des collectionneurs et du marché de l'art, des œuvres artistiques au sein de la diplomatie, enfin des regards croisés sur l'art et les pouvoirs à partir d'œuvres théoriques.

La première partie s'attache donc à la conception de l'art comme miroir des princes. Le palais (B. Bassegoda), le lieu de la négociation et ses décorations (ici à l'île des Faisans) (J. L. Colomer), le portrait royal doté de dais (D. H. Bodart) constituent autant de pistes de réflexion originales qui permettent des comparaisons, avec la situation française pour l'île des Faisans (1659 et 1660) et avec les pratiques italiennes, dans le cas du portrait sous dais. Le prisme des cadeaux d'État offre un angle d'approche des relations artistiques de l'Espagne avec les cours européennes. Aux maximes sur la stratégie des dons aux agents espagnols, écrites par le Florentin Orazio della Rana († 1630) pour son maître, le Grand Duc, correspond prosaïquement un vaste courant d'exportation de plusieurs centaines d'œuvres d'art de Toscane (sculptures, fontaines, verreries, textiles...) vers la péninsule Ibérique (E. Goldberg). En sens inverse, depuis Madrid, le nonce Millini (1675-1685) établit des listes de courtisans à gratifier. Cependant, au sens propre, ses dépenses le ruinent et son crédit est épuisé à son retour en Italie (A. Vatican). Le comte de Sandwich, ambassadeur de Charles II à Madrid en 1666-1668, est gratifié pour son action dans la paix hispano-portugaise de 1668 (A. Malcom), mais il ne réussit qu'à recevoir de vaines assurances sur le retour en Angleterre des œuvres d'art achetées par l'Espagne lors des « enchères du siècle », c'est-à-dire lors de la vente des collections de Buckingham et de Charles I[er] entre 1645 et 1655 (cf. J. Brown, J. H. Elliott (éd.), *La almoneda del siglo. Relaciones artisticas entre España y Gran Bretaña, 1604-1655*, Madrid, Museo del Prado, 2002). Le flux artistique de l'Europe du Nord vers le sud est considérable avec le testament de l'infante Isabelle Claire Eugénie ; ce legs donne lieu au plus grand mouvement d'œuvres d'art entre les Flandres et l'Espagne, même si la difficulté de déplacer ces centaines d'objets précieux est évidente en temps de guerre (B. García García). Aux mouvements des œuvres correspondent les migrations d'artistes et, par voie de conséquence, les interférences des styles et des thématiques. Le séjour madrilène du peintre allemand Closterman, pourtant formé à Paris, établi en Angleterre sous la protection de Stanhope, correspond au souhait de l'artiste de peindre la reine Mariana de Neubourg, d'une part, et à la demande de la cour de Charles II de réaliser un portrait de nain, d'autre part (A. Aterido Fernandez). Ces quelques cas, trop vite mentionnés, illustrent l'importance et la complexité des échanges artistiques entre Madrid et les autres cours européennes.

À l'imitation de la protection royale, le prestige du mécénat accroît la sphère d'échange des œuvres d'art. Qu'il s'agisse de Mazarin ou de Luis de Haro, nous

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

avons affaire au premier cercle des favoris, celui qui entoure les souverains. Avec le connétable de Castille (le 6e et le 9e), l'amiral de Castille (qui ne possédait pas moins de 7 Brueghel et 5 Van Dyck), le marquis de Carpio – fils du signataire de la paix des Pyrénées (F. Marías), les marquis de Castel-Rodrigo à Lisbonne et Madrid (P. Varela Gomes), et les vice-rois espagnols en Italie (et particulièrement dans le royaume de Naples), se dessine un second cercle de mécènes-collectionneurs qui agit sur le marché de l'art, sur la mobilité des œuvres et sur leur diffusion. On peut même étendre ces considérations à un troisième cercle, qui comprendrait l'espace bureaucratique (des *letrados*) de la monarchie espagnole, qu'une contribution évoque avec le rôle d'intermédiaire du secrétaire Miguel de Olivares, entre autres dans la vente du legs Rubens de 1640 (J. J. Pérez Preciado). Les dispersions des collections à la mort du collectionneur (ou du peintre) sont aussi l'occasion de la propagation des œuvres parmi la communauté d'amateurs. Les achats par des Génois de biens issus de la collection du marquis de Montesclaros en 1628 le démontrent, et, en 1637, les enchères des œuvres possédées par le 3e duc d'Alcalá (le propriétaire de la casa de Pilatos à Séville, et ancien vice-roi de Naples de 1629 à 1631) le confirment (P. Boccardo) ; ce dernier dispose en Italie de peintures de Gentileschi, de Guido Reni et du Guerchin. Les Balbi de Gênes profitent de ces ventes pour acquérir de grands tableaux (dont un du Caravage). Plus concrètement, la biographie de Ludovico Turchi montre le succès d'un importateur de sculptures italiennes à Madrid, en partie grâce à la multiplication des fontaines (P. Cherry).

Les œuvres d'art, leur appropriation, leur cession ou leur exposition représentent des éléments importants dans les rapports de force entre couronnes, et dans leurs relations aux pouvoirs locaux. À la suite de voyages des nonces, la peinture du Guerchin, *La mort de Didon,* commandée par Marie de Médicis, est détournée (S. Prasad). À Rome, la quintuple canonisation de 1622 est l'occasion de célébrer la « Rome espagnole », selon l'expression de T. Dandelet, mais surtout d'exalter la figure d'Isidore, et par là elle devient le moyen pour la municipalité de Madrid d'affirmer sa supériorité, en Castille, en Espagne et à la face de la Catholicité (A. Anselmi). La dispute entre partisans et adversaires du dogme de l'Immaculée Conception revêt aussi des enjeux iconographiques qui isolent un peu plus les Dominicains de la plupart des autres ordres militants (Jésuites, Franciscains...) au moment de l'ambassade de Louis Cousin (Gentile) à Rome, mais cette querelle transcende les conflits de nationalités et de couronne (M. Cacho). En revanche, l'acquisition dans les années 1630 de la *Madone au poisson* de Raphaël par le vice-roi de Naples, Medina de la Torres, se heurte non seulement à leurs propriétaires, les Dominicains, mais aussi à la population de la ville. Cet observatoire napolitain apparaît essentiel pour la circulation artistique, spécialement au sein de la monarchie hispanique. L'œuvre de Ribera se trouve étroitement liée au service des vice-rois successifs, qu'il utilise comme tremplin vers la renommée (G. Finaldi). Bernin avait trouvé dans Rome un fondement à son rayonnement ; avec la statue équestre de Louis XIV, une inflexion notable s'exprime par l'essoufflement de la diffusion baroque, voire de l'influence italienne : la monarchie française repousse cette sculpture. Étonnamment, on trouve une sculpture équestre identique du monarque, mais dotée du visage de Charles II d'Espagne ! (T. Montanari).

Les « regards croisés » proposés par trois contributions exposent les pratiques artistiques au regard des traités et des mémoires (E. Pommier), que leurs auteurs soit Italiens, avec les *Vies* de Giovanni Baglione (M. Lafranconi), ou qu'ils traitent de la puissance de l'influence de Rubens en Espagne même, ce dont témoignent tant Lope de Vega que Pacheco, le beau-père de Velázquez (J. Portús).

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Cette énumération des thèmes donne une idée, certes trop sommaire, de la richesse de ce volume. Après le travail réuni par E. Cropper (*The Diplomacy of Art, Artistic Creation and Politics in Seicento Italy,* Milano, Nuova Alfa, 2000), ce volume permet de mieux mesurer les enjeux d'une histoire culturelle étroitement imbriquée aux structures politiques. Enfin, on ne saurait oublier de mentionner la très grande qualité éditoriale de ce travail, tant pour les belles illustrations que les divers textes commentent, pour les notes exigeantes liées à la rigueur scientifique, que pour l'apparat critique. La plupart des contributions sont dotées d'appendices enrichissants : listes d'inventaires, conseils artistiques, avis de contemporains, correspondances... qui parachèvent le panorama des relations entre le monde de l'art et celui de la projection européenne de la monarchie hispanique.

Alain HUGON.

Michael Kempe, *Wissenschaft, Theologie, Aufklärung. Johann Jakob Scheuchzer (1672-1733) und die Sintfluttheorie,* Epfendorf, Bibliotheca Academica Verlag, 2003, 477 p.

Version remaniée d'une thèse soutenue à l'Université de Constance en 2000, cet ouvrage révèle une figure et des débats très représentatifs de la première génération de l'*Aufklärung* et fort mal connus en France.

Médecin, puis professeur de mathématiques au *Collegium Carolinum* de Zurich, mais aussi conservateur des collections d'art et d'histoire naturelle de la ville, J. J. Scheuchzer est le type même de l'érudit polygraphe de la *Frühaufklärung,* illustrant par la diversité d'une production particulièrement prolixe l'aspiration à un savoir universel et à une explication globale du monde qui caractérise la vie intellectuelle européenne au tournant des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Membre de la principale société savante de Zurich (le *Collegium der Wohlgesinnten*), mais aussi de cinq grandes académies européennes (parmi lesquelles Londres, Paris et Berlin), il est parfaitement intégré dans le système de communication des Lumières, comme en témoigne le réseau de ses correspondants. L'A. met plus particulièrement en évidence les relations étroites qui le lient aux principales figures de la *Royal Society* de Londres (Woodward, Newton) et le rôle de cette « connexion anglo-suisse » dans la genèse des travaux et l'élaboration des théories qui constituent l'objet central de l'étude. Il montre aussi comment Scheuchzer a été, en son temps, le relais principal des intellectuels anglais en Suisse et un maillon essentiel de leurs relations avec le reste de l'Europe continentale : cette illustration concrète du fonctionnement de la « société des *Aufklärer* » n'est pas le moindre des intérêts du travail de M. Kempe.

L'objet principal en est l'analyse de l'œuvre majeure de Scheuchzer, la *Physica sacra* (1728), ouvrage représentatif de la physico-théologie en vogue au temps de la « crise de la conscience européenne », dont l'analyse a valeur paradigmatique pour l'étude de la genèse de la pensée scientifique, philosophique et théologique des premiers *Aufklärer.* Les recherches de Scheuchzer s'inscrivent dans le contexte des controverses ardentes soulevées dans les milieux intellectuels européens par la parution, en 1681-1689, de la *Telluris theoria sacra* de Thomas Burnet : voyant dans le déluge le tournant majeur de l'histoire de la Terre et de l'humanité, le théologien anglican propose une explication théologico-scientifique globale du monde fondée sur la synthèse entre l'histoire du Salut selon la Bible et l'histoire scientifique de la Nature.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Fleurissent alors autour de 1700 les essais d'explication savante du Déluge, suscitant d'intenses interrogations sur l'origine des fossiles, la genèse des montagnes et, plus largement, de la Terre et de l'Homme. Parmi ceux-ci émerge celui de John Woodward, membre de la *Royal Society,* qui propose en 1695 une véritable géogonie alternative à celle de Burnet en établissant un lien entre déluge et processus de fossilisation et sédimentation. Adhérant avec enthousiasme à cette thèse qui rencontre une large adhésion dans le monde scientifique jusqu'au milieu du XVIII[e] siècle, Scheuchzer amorce alors une longue et fructueuse collaboration avec son collègue londonien. Son grand œuvre de 1728 apparaît comme le couronnement des vingt années de recherches personnelles stimulées par ces échanges.

Confirmant, dans un premier temps, la thèse de Woodward par les résultats de ses propres observations, Scheuchzer va bien au-delà : il est l'un des premiers à formuler clairement le rôle des mouvements tectoniques dans la genèse des reliefs et élabore une périodisation globale de l'évolution de la Terre qui annonce la distinction des grandes ères géologiques toujours en vigueur. L'A. montre aussi comment sa vision d'un monde régi par des règles d'équilibre conduit le savant à pressentir l'existence d'un cycle de l'eau et à formuler le principe d'équilibre entre ressources et êtres vivants, à concevoir la notion de chaîne alimentaire. Ainsi l'étude de M. Kempe met-elle en lumière le rôle pionnier des théories du déluge dans l'essor de la géologie et de la paléontologie, mais aussi de l'écologie moderne.

Mais, au-delà de la portée scientifique de l'œuvre du savant suisse, ce sont ses extrapolations philosophiques et théologiques visant à intégrer ses découvertes dans une explication globale du monde compatible avec sa foi, qui retiennent principalement l'attention de l'A. Si l'idée selon laquelle la Nature est un lieu de la Révélation n'est pas nouvelle, Scheuchzer rompt cependant avec tous ceux qui pensaient ne pouvoir lire le « livre de la Nature » qu'à la lumière de la Bible ; il revendique un développement autonome de la science tout en y voyant un moyen d'établir les preuves de l'existence de Dieu et pense possible de transposer les méthodes des sciences de la Nature dans l'interprétation de la Bible, poussé en cela par l'essor de l'exégèse moderne. Conforter la Bible par les apports de la science, tel est le projet apologétique qui sous-tend la *Physica sacra* condamnant à la fois les théologiens ignorants des sciences et les contempteurs de l'Écriture. Rejetant les conceptions subjectivistes qui poussent à présenter tout phénomène naturel inexpliqué comme une « curiosité » due aux caprices de la Nature, Scheuchzer défend une conception mécaniste et téléologique de la Nature perçue comme une machine parfaitement réglée selon des lois voulues par Dieu et dans laquelle chaque objet ou créature a une place définie par le Créateur selon sa fonction. Il développe ainsi une vision du monde proche de celle de Leibniz (auquel il est d'ailleurs lié), dans laquelle le Mal est paré de vertus créatrices : le monde obéissant à une harmonie voulue par Dieu, le Mal est toujours utile en dépit des apparences, il a sa raison d'être dans l'ordre de la Nature et Scheuchzer s'attache à le démontrer en évoquant toutes les grandes « catastrophes naturelles ». Récusant l'herméneutique traditionnelle qui en faisait des manifestations de la colère de Dieu contre le péché des hommes, le savant s'insurge contre ces interprétations superstitieuses nourries par la croyance en l'intervention divine permanente et l'ignorance des explications naturelles. Le déluge n'est donc plus, pour lui, synonyme de destruction comme chez Burnet, c'est au contraire l'événement créateur par lequel l'Homme sort de l'inaction primitive (état de nature) pour façonner lui-même le monde (état de culture) afin de redonner à la Création sa perfection originelle : cette lecture de l'Histoire universelle est donc dominée par une foi solide dans le Progrès appelée à rallier bien des suffrages au temps des Lumières.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Une autre contribution de Scheuchzer à l'esprit du siècle retient l'attention en marge de l'analyse centrale. Appuyant toutes ses démonstrations sur l'observation empirique, le savant suisse peut, en effet, être considéré comme le fondateur des recherches scientifiques alpines qu'il a popularisées en publiant les récits de ses nombreuses expéditions dans les massifs suisses et les découvertes faites dans tous les domaines auxquels s'ouvrait sa curiosité encyclopédique, couvrant non seulement tout le champ de l'histoire naturelle, mais aussi collectionnant les observations ethnographiques et les informations historiques. Il est ainsi à l'origine de cet engouement pour la découverte des Alpes qui est à compter parmi les modes chères au XVIII[e] siècle. Par ailleurs, sa vision téléologique du monde l'amène à dresser un tableau ethnographique qui rejoint en tous points l'anthropologie déterministe typique de la première moitié du XVIII[e] siècle dans son souci de montrer l'adéquation des peuples aux milieux dans lesquels ils vivent. Dans ce contexte émerge l'*Homo Alpinus,* prototype du « bon sauvage » paré de toutes les vertus physiques, morales, mais aussi politiques : la Suisse est ainsi l'espace naturel de la démocratie ! Aussi Scheuchzer peut-il aussi être considéré comme l'un des pionniers de l'helvétisme et de la vogue philo-suisse dont on connaît le succès jusqu'à la fin du siècle.

L'ouvrage de M. Kempe est donc passionnant à plus d'un titre. En dépit d'une progression parfois un peu lente et répétitive de l'analyse, il apporte un éclairage original sur les modes de fonctionnement de la pensée à l'aube du siècle des Lumières ; bousculant quelques idées reçues, il montre clairement, à la lumière du cas étudié, que la volonté de faire concorder science et foi a été source d'un dynamisme intellectuel novateur dans la genèse de la pensée et de la science modernes.

Marie DRUT-HOURS.

Claire Gantet, *Guerre, paix et construction des États, 1618-1714,* Paris, Le Seuil, coll. « Points-Histoire » (Nouvelle histoire des relations internationales, vol. 2), 2003, 421 p.

Moins original dans sa conception globale que le premier volume de la collection consacré au XVI[e] siècle, puisque, loin de récuser la perspective européocentriste, l'A. la revendique au contraire, ce volume n'en offre pas moins une vision renouvelée de l'histoire des relations internationales. Constatant d'emblée que l'usage de cette expression appliqué à une période qui, de la guerre de Trente ans aux traités d'Utrecht et de Rastatt, ignore encore largement la réalité de l'État-nation, relève de la « facilité de langage », C. Gantet déborde très largement le champ traditionnel de l'histoire diplomatique et militaire, pour s'intéresser à l'ensemble des échanges concernant les hommes, les institutions, les idées, les biens. Bien que traitant d'un siècle marqué à la fois par le poids de la guerre et par un processus d'affirmation des États enclins à monopoliser l'usage de la violence à leurs fins, l'A. entend mettre en évidence, par-delà l'évolution des rapports de puissance entre les États, les « forces profondes » (enjeux économiques, groupes sociaux, mouvements intellectuels et religieux, représentations collectives) à l'œuvre au cœur des relations entre les peuples, qui sont autant de limites à l'action étatique. En proposant une approche globale des relations internationales qui intègre les acquis de la recherche historique considérablement enrichie, depuis près d'un demi-siècle, par les apports des sciences politiques et de l'anthropologie,

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

l'A. insiste particulièrement sur le poids d'une « culture de la violence » au cœur des sociétés du XVII^e siècle, sur les mutations sociologiques et politiques qui sous-tendent les guerres, sur la diversité des motivations qui les nourrissent et la corrélation étroite et permanente entre guerre et paix.

La première partie, évoquant les acteurs et les structures à l'œuvre dans les relations internationales, vise à nuancer le discours généralement admis sur l'affirmation des États. L'A. montre que l'essor d'une diplomatie permanente de plus en plus formalisée et ritualisée n'empêche pas une relative autonomie des diplomates, souvent recrutés dans la noblesse et forts de leurs réseaux personnels. Par ailleurs, la volonté des États de contrôler leurs appareils militaires se heurte aux effets de la massification des armées : l'ampleur et la diversité des méthodes de recrutement sont un frein à l'emprise étatique. La complexité des liens entre économie et guerre est tout aussi révélatrice des limites des appareils d'État : non seulement les intérêts économiques sont des motifs essentiels de guerre en un temps où la quête obsessionnelle de nouveaux marchés, encouragée par le mercantilisme dominant, se révèle particulièrement belligène, mais la permanence des conflits détermine largement les choix économiques tandis que l'incapacité des États à assumer les coûts des guerres favorise la mainmise des milieux financiers sur les instances de gouvernement.

Plus classique, la deuxième partie est consacrée à l'étude des grands conflits qui opposent les différentes puissances européennes, tant en Europe que hors d'Europe, et à l'analyse des négociations de paix qui les suivent, voire les accompagnent. On relèvera plus particulièrement l'intérêt des développements consacrés à l'usage de la guerre de propagande, à l'évolution de la notion de limite territoriale comme signe de souveraineté et à l'émergence des consciences nationales, à la percée du principe d'équilibre servant aussi bien à justifier des guerres préventives qu'à orienter les négociations de paix. L'expansion européenne dans le monde est abordée selon une perspective largement renouvelée qui, loin du récit événementiel des conquêtes « coloniales », permet d'appréhender la diversité des échanges et des transferts qui s'opèrent entre les sociétés européennes et le reste du monde.

La dernière partie est entièrement consacrée à la circulation et aux échanges des personnes et des idées, faisant le point sur les réseaux de communication et d'information qui les conditionnent et proposant une typologie des migrations, pour finir par une analyse des perceptions de l'étranger et de la notion d'identité nationale qui déterminent en partie les relations individuelles et collectives à l'échelle internationale.

Se voulant simple « état des lieux », le travail de C. Gantet ouvre, en réalité, de nombreuses perspectives et constitue un outil d'autant plus utile qu'il est enrichi de substantielles annexes : un choix judicieux de cartes, une chronologie raisonnée, une liste des gouvernants des principaux États, une bibliographie faisant une large place à la recherche anglo-saxonne et allemande, un index soigné des noms de personnes.

Marie DRUT-HOURS.

Anne Rolland-Boulestreau, *Les notables des Mauges. Communautés rurales et Révolution (1750-1830)*, Rennes, PUR, 2004, 406 p.

Ce livre constitue une brillante démonstration des potentialités de la micro-histoire à l'échelle des communautés rurales de l'Ouest français. Appuyée sur une

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

très bonne connaissance des travaux d'histoire rurale et d'histoire des guerres de Vendée, l'auteur mobilise des sources locales d'un maniement difficile, surtout dans le temps long, de part et d'autre de la fracture révolutionnaire (état civil, archives notariales, fonds privés de quelques châteaux de la région). Mais elle montre aussi que des sources telles que les dossiers de pensions des combattants vendéens déposés sous la Restauration, bien connues pour avoir fait l'objet d'un traitement statistique de la part de Claude Petitfrère qui avait dégagé de leur « effet de masse » les « grandes composantes sociales des armées vendéennes d'Anjou », peuvent se prêter à un traitement qualitatif fin et patient.

Par l'étude des relations familiales, il s'agit premièrement, pour l'auteur, de dégager les caractéristiques de l'influence, de l'honorabilité et du pouvoir au sein de petites communautés rurales des Mauges : les paroisses de Neuvy, Le Pin et Sainte-Christine, toutes trois dominées par la métairie mais abritant aussi une population de petits artisans, voituriers, colporteurs, et surtout la dernière, des artisans du textile. Toutes appartiennent au district de Beaupréau, Le Pin étant la plus connue pour être la patrie de Cathelineau, le futur généralissime de l'armée catholique et royale. Ce « micro-territoire », comme elle l'écrit, suffit largement à faire la démonstration que les campagnes de l'insurrection vendéenne ne sont pas un bloc sans faille (des Bleus prêts à s'engager dans les troupes républicaines et des attentistes qui ne prennent aucun parti clair malgré la pression communautaire, on en trouve au cœur même de la Vendée angevine), et à disqualifer les stéréotypes « grégaristes » ou « unanimistes » qui collent aux mobilisations rurales en général et, depuis Michelet, à la Vendée en particulier. Pour résumer, Anne Rolland-Boulestreau montre que le refus vendéen prend ancrage dans des solidarités communautaires fortement appuyées elles-mêmes sur les réseaux familiaux ; que le pouvoir des « notables » de village (elle garde constamment un souci de confronter ses résultats avec l'Artois de J.-P. Jessenne ou l'Île-de-France de J.-M. Moriceau) a sa source avant 1789 et peut y être cerné à travers différents terrains : le « rayonnement » de certaines personnalités mesuré par les certificats de notoriété ou par la fréquence du rôle de témoin de mariage, la stabilité des familles dans les métairies, l'accès aux fonctions de syndic, le fonctionnement des fabriques.

Ainsi, Cathelineau avait été sacristain puis plus tard syndic des habitants de sa communauté du Pin-en-Mauges ; on faisait appel à son arbitrage lors de différends familiaux, et sa parentèle faisait de lui un homme bien établi, accessible, fiable. Ces hommes-là sont des représentants reconnus de la communauté, et c'est la continuité qui prévaut, du syndic à la mairie, avec les municipales de 1790, à l'exception de la paroisse de Sainte-Christine qui semble privilégier des hommes nouveaux, implantés depuis une génération au plus ou bien étrangers à l'agriculture. Au renouvellement des équipes municipales de l'automne 1792, les maires sont changés mais restent tous pris dans les équipes précédentes, tandis que les officiers sont pour les deux tiers des hommes entièrement nouveaux, étrangers à la vie politique locale du XVIII[e] siècle. Parmi les conseillers, les relations de parenté sont nettement moins denses que deux ans plus tôt. Signe que les divisions commencent à gagner les communautés ? qu'un transfert de pouvoir (par exemple, vers la plèbe rurale) est en préparation ? Pour l'auteur, rien de tel : simple « prise de distance » des anciennes équipes avec les fonctions dirigeantes, mais elles sont plus cautionnées que sanctionnées par leurs successeurs.

Que s'est-il passé ? La confrontation à la Révolution est d'abord, semble-t-il, la nouvelle carte des paroisses, avec les réactions aux fusions proposées par les directoires départementaux, puis par les réponses suscitées par l'installation d'un clergé constitutionnel. Plus que le refus des curés locaux de prêter le serment, ce

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

sont les nouvelles nominations de religieux originaires de districts du Maine-et-Loire plus favorables à la nouvelle ligne qui marquent un tournant. Elles sont sans effet en général, tant l'accueil des villageois est mauvais (comme dans le district de Rennes étudié par Sutherland ou le district de Segré étudié par Ormières), avec le soutien de moins en moins dissimulé des autorités locales. L'été 1791 voit également la reprise d'une religion populaire (ici, des processions mariales, sans encadrement clérical, au chêne de Saint-Laurent-de-la-Plaine, qui rassemblent les habitants des différentes paroisses voisines). Un autre facteur est la réaction face aux premières ventes de biens nationaux (décembre 1790 pour les biens ecclésiastiques, juillet 1792 pour les biens de la noblesse émigrée), dont l'auteur montre bien que l'impact est très différent selon la structure foncière des communautés (ce qui interdit les généralisations départementales) : à Neuvy, cela concerne plus de la moitié des métairies, quasi toutes appartenant à des bailleurs qui sont de très anciens seigneurs, au Pin le tiers mais en grande majorité propriété d'abbayes ou des chapitres. Les lots les plus importants sont vite liquidés, au profit d'acheteurs venus de bourgs des Mauges assez éloignés, et surtout les petites pièces de terre sont négligées par les locaux et par les élus (c'est loin d'être le cas dans toute la Vendée) alors que ceux-ci auraient largement eu les moyens de se les offrir. Les conséquences, selon l'auteur, sont lourdes, puisqu'un tiers des élus communaux pourrait changer de bailleur et se retrouverait dans l'incertitude face à l'avenir. Quoi qu'il en soit, au printemps 1792 ont lieu les premiers rassemblements clandestins d'élus locaux. Enfin, avec le soulèvement de mars 1793, au moment de la levée de 3 000 000 hommes, on entre dans une autre sphère.

Se pose alors la question du décryptage des relations et des motifs des vingt-sept premiers compagnons de Cathelineau, première prise d'armes de modeste apparence alors que la zone deviendra rapidement, par la suite, un « sanctuaire vendéen ». Anne Rolland ne déçoit pas, obtenant ici des résultats subtilement différents de ceux de Petitfrère ou de Sutherland. C'est un groupe composé à 65 % d'artisans du Pin (qui, cela dit, est plus boisée, moins agricole et commerçante que Neuvy), plutôt les gens du bourg que les gens des métairies, avec à peu près tous les âges. Pour les seize familles qui y sont représentées (même celles plutôt récentes dans la paroisse), l'étude montre l'importance de la parentèle directe avec Cathelineau (ou bien indirecte, via d'autres insurgés) comme facteur de cohésion. « Les vingt-sept hommes suivent le futur généralissime parce qu'ils se connaissent, se fréquentent, donc lui font confiance » (p. 207). Parallèlement, les treize engagés dans le bataillon « patriote » du département, tous issus de Sainte-Christine, ne comptent aucun parent parmi la *senior pars* de la paroisse du XVIII^e^, et sont probablement des pauvres (absents des rôles fiscaux), isolés dans les réseaux familiaux, d'installation récente. Quant à l'engagement dans les comités royalistes (qui remplacent les municipalités légales et sont rattachés au Conseil de Châtillon), c'est encore le réseau des relations familiales qui en fait souvent le ciment. Cela n'échappe d'ailleurs pas aux commissions militaires, beaucoup moins expéditives qu'on ne l'a dit.

L'auteur cherche enfin à appréhender le devenir de la petite notabilité rurale du lendemain des guerres de Vendée à la Restauration. État et notables, au fond, sont partenaires, se cherchant mutuellement pour rétablir un dialogue brisé par la guerre civile (laissée par le livre entre parenthèses, ce qui est un choix peut-être critiquable mais assumé). Pour encadrer les communautés, le Directoire ne semble pas réussir à trouver une solution satisfaisante et ses choix oscillent entre des personnalités plutôt connues pour leur engagement vendéen, et d'autres plutôt pour leur circonspection. Avec la Constitution consulaire (revue en 1801), le préfet est

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

supposé s'appuyer sur des « listes de confiance », qui peinent à faire surgir des hommes à la fois compétents et suffisamment sûrs. L'instabilité des maires est encore nette sous Napoléon. Mais globalement, à l'échelle des conseils municipaux, c'est la continuité qui prévaut, et pas seulement pour ce qui est du poids des gros métayers (stables sur leur exploitation depuis des décennies, qu'on retrouve chez les notaires où ils prêtent des fonds, achètent des terres), car Anne Rolland parvient à démontrer qu'ils sont composés de parents et d'amis dont le destin a été marqué par les guerres de Vendée (et leur attestation est souvent sollicitée pour les dossiers de pensions déposés après 1814). Dans les villages, les mariages sont devenus plus endogames qu'autrefois, signe d'un probable repli sur soi face à l'extérieur – mais Anne Rolland gagnerait sans doute à mettre ce fait en rapport avec la démographie vendéenne, très éprouvée par la guerre civile. Le souvenir de la fraternité d'armes entre gens ordinaires est donc une vraie clé du pouvoir local, dans lequel l'auteur n'oublie pas non plus les nobles, relégitimés par ce passé récent et beaucoup plus impliqués que sous l'Ancien Régime dans la gestion de leurs domaines, mais bien loin du règne sans partage (avec le curé) qu'on a parfois décrit. L'ouvrage donne donc une démonstration sérieuse de l'intérêt que les systèmes d'interactions et de relations sociales présentent pour la compréhension des mobilisations populaires, sans jamais suggérer qu'elles pourraient se substituer aux autres facteurs de causalité, de type économico-social ou idéologique. On aimerait, sans doute, que soit mieux visible le rôle du clergé, absent comme élément d'encadrement mais tout aussi absent, ce qui est plus surprenant, des parentèles étudiées. Si l'écriture est sobre et élégante, elle n'est pas exempte de redites, et la forme n'est pas toujours parfaite, les références bibliographiques pas toujours bien rédigées. Ce ne sont là que des fautes vénielles, pour un livre qui ouvre de nouvelles pistes sur une révolte régionale dont l'étude, émancipée de l'idéologie, apparaît comme un grand sujet d'histoire sociale.

Nicolas BOURGUINAT.

Des moulins à papier aux bibliothèques. Le livre dans la France méridionale et l'Europe méditerranéenne (XVI^e^-XX^e^ siècle), textes réunis par Roland Andréani, Henri Michel et Élie Pélaquier, Montpellier, Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries, 2003, 2 t., 704 p.

Les deux tomes publiés sous ce titre sont les actes d'un colloque tenu, les 26 et 27 mars 1999, à l'Université Montpellier III, au Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries. Ils regroupent une trentaine de communications organisées thématiquement. L'intérêt de cet ouvrage repose essentiellement sur son parti pris comparatiste – entre pays du sud de l'Europe – mais également sur sa volonté d'aborder toutes les étapes de la grande chaîne des métiers qui conduisent à la fabrication d'un livre et à sa mise à la disposition des lecteurs.

Pourtant, en dépit de la volonté affirmée d'aller des moulins à papier aux bibliothèques, les études consacrées aux papeteries sont peu nombreuses bien que très intéressantes, puisqu'elles couvrent une période longue allant du XVII^e^ siècle au milieu du XX^e^ et des régions s'étendant des Pyrénées à l'Espagne. Pour le

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

reste, en ce qui concerne le papier, il s'agit de l'intérêt de la conservation des « papiers » de famille, notamment dans le Dauphiné. Ce maillon est très souvent le plus faible dans les travaux sur le livre. Les liens entre oralité et écrit font l'objet de deux textes. Celui de Jean Lacroix étudie la nouvelle populaire campagnarde dans l'Italie de la seconde moitié du XIX^e^ siècle, un genre polymorphe qui conserve bien des traces de l'ancienne culture orale et qui, en même temps, est une œuvre ouverte, un espace de créativité et de liberté pour le lecteur qui peut en faire de multiples usages.

L'essentiel du tome I est réservé aux libraires ; si le titre de ce chapitre inclut les imprimeurs, ces derniers n'ont droit qu'à une seule contribution, celle sur le Périgord du XVIII^e^ siècle, due à Michel Combet, qui s'intéresse également au commerce du livre dans cette région. L'auteur montre bien le décalage qui existe entre la nature variée des livres qui circulent, parmi lesquels le courant de la philosophie des Lumières est représenté, et les ouvrages fabriqués par les imprimeurs locaux, dont la production semble peu touchée par le mouvement des idées. En ce qui concerne les libraires-éditeurs, l'Espagne est ici à l'honneur avec des articles comme celui de Jean-François Botrel sur le rêve américain des éditeurs ibériques, parmi lesquels deux Catalans associés, José Gaspar et José Roig, qui s'installent à Mexico et à Buenos Aires au cours de la décennie 1850. Ce travail, comme bien d'autres recherches entreprises par ce chercheur, de même que par deux historiennes brésilienne et mexicaine Eliana de Freitas Dutra et Laura Suarez de la Torre, confirme l'esprit « schumpeterien » qui régnait parmi les libraires-éditeurs européens – français et espagnols – et leur volonté de conquête de nouveaux marchés, y compris outre-Atlantique. Espagne encore avec Gérard Morisse, dont l'article permet de suivre les itinéraires empruntés par les livres dans ce pays au XVI^e^ siècle. Il en souligne la complexité et la richesse grâce à l'intervention de marchands venant de Gênes ou encore de Venise, voire de France. La question centrale de la traduction n'a pas été oubliée. Philippe Castellano montre comment l'éditeur Salvat de Barcelone en fait l'un de ses choix stratégiques dès le début du XIX^e^ siècle, contribuant ainsi à faire connaître dans son pays la littérature étrangère. L'étude de Frédéric Barbier se focalise sur une autre partie de l'Europe, dont il est familier, celle de l'Est et du Sud-Est – espace autrefois sous domination turque – au début du XX^e^ siècle, vaste domaine qu'il envisage sous l'aspect des transferts culturels, par le biais des imprimés, et de ses facultés à être intégré dans le monde occidental.

Le second tome est divisé en deux grandes parties : l'une concerne les livres et la presse ; l'autre, les bibliothèques et leurs lecteurs. La première est d'un grand éclectisme et les travaux portent le plus souvent sur des points très précis de l'histoire du livre dans une région ou en relation avec un écrivain, voire une seule de ses publications, comme les « Gouaches et dessins de Maurice Sand pour une édition de Rabelais par George Sand (1842-1850) ». Les journaux sont faiblement présents dans ce recueil. Les feuilles révolutionnaires de Paul Capon, publiées entre 1790 et 1792 à Avignon et à Orange, sont ici examinées par René Moulinas, de même que la production d'almanachs dans l'Hérault au milieu du XVIII^e^ siècle, mais l'exposé le plus original est celui de Gabriel Jandot sur l'Albanie d'Enver Hoxha et sur l'utilisation faite par celui-ci de l'écrit comme instrument de propagande politique. Ces quelques exemples illustrent, à la fois, la variété mais aussi le caractère disparate de cette partie de ces actes.

Bibliothèques privées et monastiques mettent un point d'orgue à cet ensemble de contributions sur le livre dans l'Europe du Sud à l'époque moderne et contemporaine. Que lisait-on à Carcassonne au cours de la seconde moitié du

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

XVIII[e] siècle ? Quels livres possédait un homme de loi bordelais au temps du Roi-Soleil ? Quelle était la composition des bibliothèques religieuses, notamment dans le Languedoc ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles ces communications tentent d'apporter des réponses tout en soulignant les difficultés auxquelles se heurtent de tels travaux, plus particulièrement en ce qui concerne la réception des textes.

Dans la conclusion – qui permet de tisser le lien entre toutes les différentes monographies –, Frédéric Barbier évoque l'importance du « commerce culturel » entre nations, mais également « l'impérialisme communicationnel » qui règne, à cette époque, sur les pourtours de la Méditerranée et qui conduit à l'introduction dans et à la domination de la modernité occidentale sur le monde qui l'entoure.

Diana COOPER-RICHET.

Jean-Claude Bonnet (dir.), *L'Empire des muses. Napoléon, les arts et les lettres,* Paris, Belin, 2004, 485 p.

Jean-Claude Bonnet et son équipe d'auteurs – presque tous littéraires – se proposent ici de rendre compte des productions artistiques, mais aussi des institutions culturelles, des formes de propagande du régime napoléonien, mais encore – de façon un peu décalée, d'ailleurs – de la fondation symbolique de l'Empire. Est ainsi livrée la suite de *La carmagnole des muses,* paru en 1988. Cet ouvrage collectif se donne pour but de combattre un cliché : celui de la veulerie des savants et de la frivolité des arts durant cette période. En réalité, le faste dont témoignent incontestablement les arts décoratifs – Fontainebleau ou Malmaison suffisent à l'évoquer – n'est pas sans être le reflet de ce qui a existé par ailleurs sous l'Empire des muses. L'ouvrage vise donc à rendre compte du vaste projet de recomposition culturelle qui est à l'œuvre dans les années 1800-1815. Si les muses de l'Empire ont existé, elles n'ont pas toutes été inféodées à l'Empereur, qui du reste était lui-même amateur de littérature, de théâtre, de sculpture ou d'architecture, et qui estimait que son rôle était d'importance dans l'affirmation du bon ton et du bon goût. Il souhaite que Paris donne « l'exemple de ce qu'il y a de meilleur en tout et devienne une vitrine européenne de l'excellence ». La réussite du musée Napoléon en témoigne. Toutefois, si la période a été faste pour la peinture, il n'en est pas allé de même pour la vie théâtrale et musicale – même si le grand opéra est particulièrement soutenu par les finances publiques. En revanche, la richesse de la production littéraire permet y compris le développement d'un public de connaisseurs dont les débats animent la vie parisienne.

C'est au travers d'un très beau panel d'articles novateurs que tout cela est précisé et démontré. Et cette publication est d'une richesse telle qu'il est impossible ici d'en rendre compte dans sa totalité ; les auteurs non mentionnés voudront donc bien ne pas se froisser de ces omissions, tous participent incontestablement à la qualité de ce travail. Mais on choisira ici de mettre l'accent sur ce qui éclaire tout particulièrement le contrôle impérial sur les arts et la littérature. Jean-Claude Berchet étudie la refondation du *Mercure de France* qui avait vocation à une « restauration des "bonnes lettres" » sous l'égide notamment d'un lettré proche du nouveau pouvoir, Fontanes, mais aussi, un temps, de Chateaubriand.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Mais, s'il a permis à Bonaparte d'obtenir le ralliement de la droite, il est moins utile à Napoléon et finit par disparaître après que Chateaubriand y eut publié une célèbre tirade contre le nouveau Néron. Le rêve de Napoléon d'associer les écrivains à son entreprise de refondation historique a cessé d'être de mise. Udolpho Van de Sandt tente, pour sa part, une histoire des salons dans leur aspect institutionnel et rappelle comment, grâce à eux, la peinture française est devenue plus diversifiée. Il montre aussi que, victime de son succès, le Salon lègue au XIX^e^ siècle la nécessité de préserver une structure propre à laisser éclore de nouveaux talents, tout en respectant la liberté d'exposer. Au sujet du musée Napoléon, Philippe Bordes souligne qu'il est pensé par Napoléon et par Denon comme le musée idéal, seule conception qui puisse rendre ce musée digne de la capitale du Grand Empire : du coup, il est devenu un musée atteint alors d'un « collectionnisme déréglé » et d'une véritable boulimie, au prix de la confiscation des œuvres dans les pays vaincus, ce qui place l'institution dans la dépendance du pouvoir et signe sa perte. L'étude de l'attribution des prix littéraires par l'Institut témoigne également de la façon dont Napoléon, par son absolutisme culturel, a pris le risque tout à la fois de discréditer une institution prestigieuse et de se heurter aux membres de l'Institut qui ont conservé la volonté de régir seuls l'empire des lettres. Sur l'opposition qui s'exprime depuis Coppet, Florence Lotterie met en évidence l'un des principaux reproches nés sous la plume de Germaine de Staël : la littérature impériale, corsetée par le modèle antique, est en contradiction profonde avec l'esprit national, Coppet revendique pour chaque nation le droit de disposer de sa littérature et ruine ainsi la symbolique sur laquelle le pouvoir tente de s'appuyer. Sur le plan musical, le soutien financier du régime a été essentiel au point que la période napoléonienne a été déterminante pour le développement de la musique française. Pour ce qui est de la littérature épique, Jean-Marie Roulin souligne à juste titre le défi qui lui est lancé de rivaliser avec les exploits du moment ; finalement, il convient surtout de retenir que l'Empire lègue au XIX^e^ siècle, en la figure de Napoléon, le premier héros épique des temps contemporains.

Enfin, pour souligner en quoi l'Empire se veut une nouvelle Rome, Jean-Claude Bonnet a demandé à Robert Morrissey une belle synthèse sur les usages de l'image de Charlemagne, figure légitimante du nouvel empereur, illustrant de surcroît comment le Moyen Âge devient alors l'Antiquité de la modernité, et comment Napoléon puise sa vision du monde dans un passé mythifié. Par ailleurs, Marie Leca-Tsiomis expose en quoi l'Imprimerie impériale a été l'un des instruments du pouvoir napoléonien et un vecteur des représentations que le régime entendit donner de lui-même : car Napoléon utilise la presse et le livre à des fins de propagande, mais aussi dans le but de concrétiser son projet d'alliance entre savoir et pouvoir. En témoigne tout particulièrement l'imprimerie établie en Égypte, mais aussi le rôle de l'imprimerie dans la diffusion de l'œuvre administrative du régime. Cette imprimerie est du reste indispensable à la diffusion des bulletins, des proclamations et des ordres du jour destinés à l'armée, ici analysés par Philippe Roger qui parvient presque à restituer la voix impériale : cette littérature mêle en effet « parole transcrite et écriture empreinte d'oralité ». Car, hors de l'échec par lequel faillit se solder le 18 Brumaire, la fascination exercée par Napoléon tenait en partie à sa parole.

Natalie PETITEAU.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Jacques-Olivier Boudon (dir.), *Napoléon et les lycées. Enseignement et société en Europe au début du XIXe siècle,* Actes du Colloque des 15 et 16 novembre 2002, Paris, Nouveau Monde Éditions-Fondation Napoléon, 2004, 392 p.

La fièvre commémorative est à l'origine de ce colloque, organisé par l'Institut Napoléon et la Bibliothèque Marmottan à l'occasion du bicentenaire de la création des lycées. Les 17 communications ici rassemblées présentent l'intérêt d'aborder un thème qui, comme le constate Jacques-Olivier Boudon dans son introduction, a suscité peu de travaux.

La première partie, à travers l'élaboration de la loi de 1802 et de la législation ultérieure, et l'observation de leur mise en application, fait heureusement une large place aux héritages, repris en compte ou rejetés, du triple point de vue institutionnel, personnel et pédagogique. Pris entre les réflexions pédagogiques des Lumières, ses propres besoins et les motivations sociales et idéologiques des familles, l'État a concentré ses efforts sur les lycées. Manquant de moyens, le système universitaire a su, en s'adaptant, à la fois renoncer avec pragmatisme à prendre seul en charge l'instruction des élites et mettre en place, à travers le principe du monopole universitaire, le contrôle des institutions concurrentes.

Quarante-cinq lycées sont créés entre 1802 et 1804, nombre porté à 100 par le décret du 15 novembre 1811 (mais peu, de cette seconde vague, s'ouvrent avant la Restauration). Leur implantation, là où le passé ou la stature des villes candidates ne l'imposaient pas d'emblée, a été disputée. Les lycées se sont installés dans d'anciens couvents, abbayes ou collèges, dont beaucoup abritaient déjà les écoles centrales ; seul, précise B. Foucart, celui de Napoléon-Vendée (La Roche-sur-Yon) date de l'Empire. La concurrence des établissements privés en éloigne beaucoup de fils de la bourgeoisie, rebutés par leur discipline quasi militaire. Ajoutons, cependant, qu'une étude précise de leur succès ou de leur insuccès nécessiterait une comparaison de leurs effectifs avec ceux des institutions antérieures.

Annie Bruter montre, au rebours de l'historiographie, que l'enseignement de l'histoire n'a pas été volontairement négligé par le régime. Cette réputation, attribuée à Guizot, serait liée à l'incompatibilité, souvent admise comme un postulat, entre un régime autoritaire et une discipline critique. L'Empire, en fait, revient d'une conception philosophique de l'histoire à un enseignement plus factuel, plus précoce, qui répond aussi au souhait des familles. L'histoire reste indispensable à la formation morale, mais y associe l'idée d'un progrès dont l'Empire est présenté comme l'aboutissement. L'enseignement, assuré par des maîtres formés dans les collèges d'Ancien Régime, revient le plus souvent à une finalité morale et rhétorique, sans distanciation critique ; l'histoire ancienne, liée aux humanités, garde une place massive.

La seconde partie est consacrée à l'exportation du modèle napoléonien en Europe. D. Marchesini attribue à l'épisode napoléonien le démarrage dans le royaume d'Italie d'un processus de scolarisation à la fois juridique, affirmant un droit à un minimum d'instruction, culturel par la valeur nouvelle donnée à l'alphabétisation, et concret grâce au développement de l'offre scolaire. Au contraire, W. Frijhofff souligne l'échec complet du régime en Hollande, pays de vieille et dense scolarisation, pour des raisons à la fois politiques, administratives et pédagogiques. J.-L. Guereña présente de l'Espagne un tableau contrasté : la guerre, la suppression des ordres religieux entraînent un recul notable de la scolarisation ; mais la tentative d'implanter les Liceos, institution proche des lycées français, la

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

création en 1810 d'un Conservatoire surtout destiné à la formation professionnelle seront pour l'avenir des exemples féconds. Dans le duché de Varsovie, les réformes se situent dans la filiation de la Commission nationale d'éducation de 1793, créant, à une échelle encore réduite, les structures d'un enseignement modernisé par son homogénéité et la continuité qui s'établit entre les niveaux d'enseignement.

L'Empire matrice d'un enseignement primaire modernisé, c'est aussi l'analyse que fait R. Grevet à propos du cas français. Sa connaissance du XVIII^e^ siècle le conduit à nuancer le sombre tableau de l'enseignement primaire sous l'Empire, interprété par l'historiographie en termes au mieux d'indifférence, au pire comme la volonté de maintenir le peuple dans l'ignorance. Il souligne que, en dépit d'énormes difficultés, le renforcement de la centralisation et du contrôle, et quelques expérimentations locales, notamment dans le domaine de la formation des maîtres, ont posé les bases des transformations à venir. Dans le même esprit, Rébecca Rogers nuance une historiographie, à ses yeux trop pessimiste, sur l'éducation des filles, en mettant l'accent sur la prolifération d'institutions privées, dont beaucoup ont des ambitions pédagogiques qui dépassent la simple préparation aux tâches domestiques. Les institutions religieuses y ont leur part, plus largement abordée par J.-O. Boudon à travers l'étude des écoles presbytérales, des écoles secondaires ecclésiastiques et des petits séminaires. Ce réseau parallèle rassure les autorités religieuses, attire des familles rebutées par le lycée, mais reste suspect au pouvoir politique : les mesures prises en 1811 par celui-ci amènent la suppression de 44 des 106 petits séminaires et le transfert de 23 autres, provoquant ainsi une réduction et une centralisation de l'offre en matière d'établissements secondaires.

Des contributions se consacrent dans une optique plus ou moins prosopographique aux cadres de l'Université. T. Leniz étudie les directeurs généraux de l'enseignement. La sociographie, les compétences des professeurs de faculté (institution dès le départ handicapée), dont près de la moitié enseignent aussi dans le lycée local, sont analysées par M.-M. Compère, qui en dresse aussi la liste. Les recteurs d'académie, enfin, sont étudiés par J.-F. Condette, qui livre dans une copieuse annexe un véritable dictionnaire biographique qui recouvre toute la période impériale. La brève conclusion de J.-O. Boudon rassemble cette gerbe d'observations qui infléchit, le plus souvent dans un sens positif, notre perception.

Jean QUÉNIART.

Emmanuel de Waresquiel, *Talleyrand, le prince immobile,* Paris, Fayard, 2003, 800 p.
Philip G. Dwyer, *Talleyrand,* Londres, Longman, 2002, 232 p.

« Taylleyrand est à la mode », écrivait déjà André Fugier dans son *Napoléon et l'Italie* de 1947. L'entreprise biographique est en tout cas ardue, du fait de la longévité politique de Talleyrand, à travers une histoire tourmentée qui va de l'Ancien Régime à la monarchie de Juillet, et du fait de la complexité du personnage, homme de masques et de faux-semblants s'il en fut. Le premier mérite d'E. de Waresquiel est de faire sentir qu'il a conscience du défi : non seulement l'homme a été une énigme pour ses contemporains, mais il s'est employé lui-même à brouiller les pistes, notamment en purgeant les archives de documents compromettants pour lui (en 1814) ou en organisant la diffusion de faux (la lettre du

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

19 avril 1804 qui le disculperait dans l'affaire du duc d'Enghien) ou de documents authentiques (à l'occasion du Congrès de Vienne) ! Waresquiel démonte tout cela très brillamment. Sa problématique n'est ni le procès que les trahisons successives de Talleyrand ont inspiré à beaucoup d'historiens français, à commencer par Lacour-Gayet, ni l'exaltation du cynisme et des ambiguïtés du personnage, dans laquelle nombre d'auteurs populaires se sont engouffrés. L'auteur connaît bien les archives (en France et à l'étranger) et a effectué une moisson neuve et non négligeable dans divers fonds privés, en tirant même parti des extraits de lettres que contiennent les catalogues d'autographes des marchands et collectionneurs du XIX^e^ siècle. Aucun mémoire, aucune correspondance diplomatique publiée ne semblent lui avoir échappé, et il va même au-delà de la compilation de sources dressée par Dwyer dans une publication antérieure (Greenwood, 1996). Il a aussi conscience des lacunes de sa recherche, la partie des archives des Talleyrand-Périgord entrée dans la collection de la famille Poniatowski lui étant resté fermée (elle constitue la matière des quatre volumes que l'ancien ministre de l'Intérieur avait consacrés à Talleyrand, jusqu'à la fin de la période consulaire).

Moins convaincante, en revanche, est l'utilisation qu'il fait des mémoires de Talleyrand et même de ceux des acteurs et témoins contemporains. Waresquiel voit bien les limites du crédit que l'on peut accorder aux souvenirs du prince de Bénévent, réécrits par Bacourt et réaménagés sans doute dans un sens plus autojustificateur, mais pourtant il ne prend pas toujours garde à son propre avertissement, citant très abondamment aussi bien ce qui relève de l'anecdote que du jugement de fond, parfois déconstruisant et critiquant à bon escient, et parfois non. Il faut se rappeler que Lacour-Gayet avait pratiquement conçu sa monumentale biographie achevée en 1934 comme un démontage en règle de l'argumentation et du récit des mémoires de Talleyrand, et à regarder de près son ouvrage, on peut estimer que ces mémoires ne valent pratiquement rien, tant les dates y sont foulées, les conversations arrangées et la clairvoyance de l'auteur systématiquement exagérée (diagnostic qui est à peu près celui de la *Bibliographie...* de Tulard). Cela n'a rien de surprenant : écrivant pour l'essentiel en 1816 (pour partie aussi après 1830), Talleyrand ne pouvait que chercher à minimiser les choix et les actes qui l'avaient attaché aussi bien à la politique religieuse de 1791 qu'à l'expansionnisme du Directoire et du régime napoléonien. Waresquiel souligne lui-même combien sa position était inconfortable au moment où la Seconde Restauration l'avait exclu des cercles du pouvoir où il s'était figuré être l'indispensable trait d'union entre les anciens et les nouveaux temps (ou entre la France et l'Europe). La même réserve peut être faite à propos de l'exploitation des autres mémoires, qui finissent par prendre le pas sur l'archive et sur la correspondance dans les sources de Waresquiel. Il est très manifeste que certains sont ouvertement favorables à Talleyrand, notamment ceux de confidentes comme Mme de Rémusat (qui était rarement témoin direct mais recevait du prince des impressions à chaud et des conversations rapportées). Quant à Pasquier, sans doute est-il « généralement bien informé », pour l'Empire, vu son poste d'observation à la préfecture de police, mais on oublie trop que ses mémoires sont l'œuvre d'un opportuniste de la même espèce que le prince de Bénévent. Surtout, ces sources ont l'inconvénient de faire dériver la biographie vers l'anecdote, les éclats de salon, les bons mots, et si l'on ajoute que les papiers privés inédits permettent surtout à Waresquiel de donner un éclairage cru et précis sur la vie intime et familiale de Talleyrand, on peut craindre que cela ne lui fasse perdre de vue la carrière politique de son héros. Bien souvent, de fait, le lecteur a l'impression d'avoir affaire au Talleyrand de Sacha Guitry plutôt qu'à l'homme qui dirigea pendant des années si décisives la politique

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

extérieure de la France, et l'ouvrage ne parvient pas à donner un fil conducteur – un sens, somme toute – à son long itinéraire.

Peut-être n'y en a-t-il pas, et on sait quels pièges recèle ce que Bourdieu appelait « l' illusion biographique ». Ce n'est pas tellement le goût du pouvoir, car, sans le dire explicitement, Waresquiel montre qu'au fond Talleyrand l'a peu détenu : son autonomie est faible au ministère sous le Directoire, entre l'exécutif et les généraux, et pas si grande sous Napoléon, dont il est d'abord un exécutant (on peinerait ainsi à lui trouver une politique italienne et, du reste, le livre est très peu disert à ce sujet). Son heure de gloire sonne, c'est vrai, en 1814, mais l'auteur voit bien comment et pourquoi elle est de brève durée. Ce n'est pas non plus la revanche contre sa famille ou contre l'infirmité, car Waresquiel, après Greenbaum, montre bien que la carrière ecclésiastique du premier Talleyrand n'était pas celle d'un vilain petit canard, mais une ascension concertée avec les siens. Il semble que, si cohérence il y avait, Waresquiel la chercherait dans l'expression de la supériorité sociale du grand seigneur de l'Ancien Régime : la morgue, la froideur, la confusion aussi de l'intérêt privé et du service de l'État (bien illustrée ici par l'histoire du mariage du neveu, Edmond, avec une Courlande, qui couronne les débuts du « rapprochement » de Talleyrand avec Alexandre I^er^), et même sans doute la relation avec Napoléon, qui est faite d'une fascination réciproque mêlée de répulsion, dans lesquelles la différence de rang et d'origine entre certainement plus que l'opposition, terme à terme, des deux tempéraments. Il faut cependant noter que les piques, nombreuses et agaçantes, décochées par l'auteur à la Révolution (de la méconnaissance de l'étiquette par les diplomates révolutionnaires aux abus du règne des foules en politique) affaiblissent ce propos. Secondairement, la cohérence apparaîtrait dans la permanence du double jeu. Car Talleyrand ne met jamais ses œufs dans le même panier : c'est à la fois un révolutionnaire et un émigré, donc ni exactement l'un ni exactement l'autre ; il considère que les Bourbons sont une dynastie finie et projette même de faire enlever Louis XVIII en 1797 mais il est en contact avec leurs espions ; dès l'origine, il cherche à apparaître comme un homme de paix vis-à-vis de l'Angleterre, mais il ne s'oppose que mollement à la rupture de la paix d'Amiens ; il encourage le meurtre du duc d'Enghien et l'intervention espagnole tout en s'en dissociant presque immédiatement aux yeux des dirigeants, du public et surtout des cours étrangères ; il met en scène son départ du ministère en 1807 comme une « rupture » mais il n'en continue pas moins de conseiller l'Empereur. Bref, l'ouvrage montre qu'il est inutile de chercher à « dater » la trahison de Talleyrand de 1810 de l'entrevue d'Erfurt ou de Tilsit : il s'est toujours placé dans l'entre-deux, il a toujours cultivé l'ambiguïté et il a toujours, à côté de son visage public de diplomate avisé, entretenu des liaisons dangereuses (rétributions financières, réseaux d'informateurs et de correspondants occultes). Sans chercher outre mesure à s'en cacher, sinon un minimum pour assurer sa sûreté : tout le monde le savait corrompu et prêt à toutes sortes de combinaisons, à commencer par Metternich, Pozzo et Napoléon lui-même (tout juste ignorait-il jusqu'à quel point). Parfois, il en était pris à son propre jeu, espionné par sa maîtresse et future femme, Mme Grand, aux bons offices des Anglais, ou trahi par son « homme de confiance », qui déroba certains papiers qu'on l'avait justement chargé de faire disparaître, ou encore lâché par Louis XVIII et Alexandre, au moment du second traité de Paris où il dut quitter le ministère dans des conditions humiliantes. Personne n'est parfait...

Reste néanmoins qu'on souhaiterait que son action soit évaluée à l'aune des enjeux de la politique extérieure de l'époque révolutionnaire et impériale. C'est sur ce terrain que l'ouvrage déçoit le plus, à la fois parce que trop de place est

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

accordée à l'intimité et aux « affaires » diverses (la division du livre en courts chapitres contribue en outre à faire perdre le fil du reste) et parce que la diplomatie n'est pas replacée dans des cadres permettant son intelligibilité. Les frontières naturelles, la péninsule Italienne, l'enjeu de l'Orient méditerranéen, les très complexes questions allemandes, les répercussions du blocus continental, le rôle des États-Unis et des colonies espagnoles d'Amérique, les alternatives des puissances coalisées de 1814, tout cela n'est jamais vu qu'allusivement et furtivement, au point qu'on peut douter que les lecteurs non spécialistes puissent suivre tous les développements. La bibliographie utilisée par l'auteur est incomplète (peut-on traiter de Talleyrand sous le Directoire en ignorant le travail de Guyot, ou la synthèse de Fugier dans la collection Renouvin ?), et elle n'est pas à jour : il cite le gros livre de Paul W. Schroeder mais s'en sert peu, et entre autres oublis il ignore le « Points-Seuil » de Roger Dufraisse (qui contient pourtant un portrait bref et juste de Talleyrand, p. 158) ainsi que l'ouvrage d'Alexandra von Ilseman, *Die Politik Frankreich auf dem Wiener Kongress* (1996), qui aurait permis d'enrichir les chapitres, par ailleurs réussis, sur le Congrès de Vienne.

C'est un tout autre projet que s'est fixé l'Australien Philip G. Dwyer, conforme à la logique de la collection « Profiles in Power » : ne pas écrire une véritable biographie, mais se centrer sur l'attitude vis-à-vis du pouvoir et l'œuvre d'homme d'État de Talleyrand. L'ouvrage est concis mais néanmoins complet, parfaitement informé de la bibliographie récente, et il replace nettement mieux que le précédent dans son milieu et dans son temps celui qui fut l'évêque d'Autun, le délégué général du clergé, le chef de la diplomatie française, le ministre *bis*, le faiseur de roi et l'empêcheur de tourner en rond du Congrès de Vienne, l'ambassadeur à Londres, etc. Cependant, à trop vouloir faire basculer les volte-face et les contradictions de son héros du côté d'un « Talleyrand imaginaire » bâti par ses adversaires et par les critiques du XIX^e^ siècle, de Chateaubriand à Albert Sorel, Dwyer finit par passer du procès au plaidoyer et par manquer son but. Il affirme que Talleyrand fut, en fin de compte, un médiateur, un courtier, un homme de compromis entre les factions, qu'il faudrait opposer au monstre froid, cynique et sans scrupule qu'était Fouché. Mais, au terme de la démonstration, le lecteur est saisi d'un doute. N'est-ce pas cette posture même que revendiquait Talleyrand, et en particulier dans ses mémoires et dans ses lettres les mieux « ajustées » ? N'est-ce pas lui-même qui écrivait qu'il avait toujours été du parti de la France, et non de celui de Napoléon (comme Marmont), qu'il n'avait jamais abandonné que des régimes qui l'avaient eux-mêmes abandonné, et qu'il avait toujours eu le souci de « ménager l'Europe » et de préserver son équilibre (alors qu'il avait soit initié, soit cautionné toutes les étapes de l'expansionnisme français, au moins jusqu'en 1812) ? On s'aperçoit alors que Dwyer prend le texte des mémoires pour argent comptant et ne s'interroge jamais ou presque sur les soucis politiques qui ont pu présider à leur rédaction. On remarque aussi qu'il accorde une importance excessive à des éléments mineurs, comme l'attention à ne pas provoquer l'Angleterre en 1803 ou, surtout, le mémoire de 1805 invitant à ne pas accabler l'Autriche que l'on s'apprêtait à vaincre militairement et, au contraire, à la détacher des intérêts de la France en déplaçant son centre de gravité vers le Danube. La paix de Presbourg et le démantèlement du Saint-Empire témoignent qu'il ne fut en effet pas suivi, mais l'argument n'en demeure pas moins biaisé. Tout d'abord, cela ne suffit pas à faire de Talleyrand un visionnaire – et, si tel était le cas, l'argument serait à charge, car on sait ce qu'il est advenu de l'implication de l'Autriche dans les Balkans, un siècle après (Waresquiel tombe dans le même piège en comparant la situation au choix de Bismarck, en 1866, de rechercher l'alliance

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

de l'Autriche au lieu de la punir). Les compensations prévues pour l'Autriche, du côté des principautés roumaines, alors sous le joug turc, semblaient particulièrement irréalistes, ce que Dwyer ne nie pas. Tout cela, de plus, ne réglait en rien le conflit avec l'Angleterre. Et, surtout, est-il crédible de saisir cette affaire pour opposer terme à terme un Talleyrand soucieux d'un équilibre international durable, donc homme d'État « moderne », précurseur des règlements de Vienne, et un Napoléon assoiffé d'ambition ? C'est oublier commodément que la mansuétude du ministre envers l'Autriche était rémunérée secrètement (point établi par Émile Dard en 1935 dans son *Napoléon et Talleyrand*), ce qui ne l'empêcha d'ailleurs pas de se servir à l'occasion de la répartition des dépouilles Habsbourg entre les alliés allemands de la France. Et c'est surtout se faire une idée fausse des vues de Napoléon lui-même, dont la politique extérieure ne brille pas par la constance, certes, mais qui ne perdit jamais de vue l'objectif d'une paix générale et fut parfois près de le réaliser. C'est sur ce point que l'approche de Dwyer pèche par excès de système, au service de son personnage, et d'hostilité, envers l'autre. Ainsi, on ne peut manquer d'être stupéfait lorsque, à propos du double jeu de Talleyrand vis-à-vis du tsar (« le peuple français est civilisé, son souverain ne l'est pas », etc.), à Erfurt, en 1808, on lit l'appréciation suivante : « Talleyrand ne trahissait pas plus la France que, disons, le colonel von Stauffenberg ne trahissait l'Allemagne lorsqu'il tenta de tuer Hitler dans l'attentat à la bombe de juillet 1944 » (p. 117). Faut-il rappeler à l'auteur que Napoléon contribua décisivement à l'émancipation des juifs de France et d'Allemagne, au lieu d'en être le bourreau ? Ou bien que la Russie qui causa sa perte n'était pas la Russie bolchevique mais simplement l'autocratie la plus rigide de tout le continent européen et, derrière l'Angleterre, l'ennemie la plus constante de la France de la Révolution ? Ce serait sans doute inutile, car l'assimilation implicite de Napoléon à Hitler semble devenir, depuis peu, un lieu commun des travaux anglo-saxons. Il est pourtant clair qu'elle n'aide aucunement à l'intelligibilité du sujet. Il ne s'agit pas de dresser un procès moral ou patriotique à Talleyrand. Mais, si l'on pèse son action, les faits sont les faits. Ici, il est deux aspects du personnage qui semblent minorés par les logiques de ces deux projets, si différents soient-ils : c'est d'une part le courtisan – qui a poussé la veulerie et la flatterie peut-être plus loin que tout autre serviteur de Napoléon –, et d'autre part la psychologie du joueur – qui implique la dissimulation, mais aussi le désir de revanche, parfois jusqu'à la haine ou jusqu'au pathétique (cf. le récit, par Waresquiel, de Talleyrand arrivant à Londres en 1830, dormant dans le lit de Pitt, l'homme qui l'avait chassé en 1794, et... le faisant savoir à la presse !). Était-il vraiment un « géant », comme l'écrit Waresquiel, un *statesman,* comme l'écrit Dwyer ? On peut ne pas se laisser convaincre.

Nicolas BOURGUINAT.

Alain Faure, *Champollion. Le savant déchiffré,* Paris, Fayard, 2004, 864 p.

Le premier mérite de cette biographie est de donner chair à un personnage trop facilement réduit à la découverte majeure qu'il a léguée à l'égyptologie moderne, le déchiffrement de l'écriture hiéroglyphique. Ce pari est tenu, en éclairant la trajectoire de Jean-François Champollion par l'intermédiaire de l'histoire locale du Dauphiné, dont l'auteur est un spécialiste, et des papiers familiaux, très abondants et

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

aujourd'hui commodément accessibles à Grenoble. À côté de la figure enthousiaste et brillante du savant apparaît alors un homme de cœur, de progrès et de conviction, qui s'est frotté à tous les grands débats de son temps et s'est mêlé de tous les principaux enjeux politiques de la fin de l'Empire et de la Restauration, sinon sur le plan national, du moins dans leurs résonances dauphinoises. Tout en y conciliant, parfois difficilement, sa vocation et son ambition scientifiques.

La trajectoire de Champollion est ancrée dans les atouts et aussi dans les contradictions d'une famille installée dans le Lot peu avant la Révolution mais originaire du Dauphiné. Le père, colporteur devenu libraire, a un rôle moins important que le frère aîné : revenu vivre à Grenoble en 1798, il prend en mains la formation du jeune Jean-François, qui l'a rejoint en 1801, et lui communique son goût des langues anciennes et de l'archéologie. Entre cet « antiquaire » amateur, qui correspond avec des savants parisiens comme Millin, et le futur égyptologue, sans doute y a-t-il comme la lente transition entre le monde des académies provinciales des Lumières et les débuts de la compétition et des politiques scientifiques internationales du XIX^e^ siècle. Le mérite du livre est de ne pas sacrifier au mythe de l'enfant prodige et de bien faire revivre ce milieu, l'élite administrative et intellectuelle d'une ville de province : notamment autour des loges maçonniques, de la famille alliée du libéral Bériat-Saint-Prix, professeur de droit, et autour du préfet d'Empire Fourier qui confie à Jean-François ses premières missions et lui communique, sans doute, une transcription de la pierre de Rosette. Le talent des frères Champollion leur permet de s'y faire peu à peu une place, malgré leur gêne financière. À la chute de l'Empire, les deux hommes ont acquis des positions non négligeables, sinon prestigieuses, à la faculté des lettres et à la bibliothèque municipale, sans compter que l'aîné a la haute main sur le *Journal administratif* de l'Isère. En 1814, il tente de se faire accepter des Bourbons, alors que le cadet affiche déjà des positions plus irréconciliables, anticléricales et républicaines. Néanmoins, les deux hommes se retrouvent ensuite (avec plusieurs de leurs amis, médecins, avocats, avoués) dans la participation ou le soutien à toutes les entreprises anti-bourboniennes : préparatifs du retour de l'île d'Elbe, fédération dauphinoise, pamphlets et textes satiriques, probablement conspiration Didier en 1816, au point de devenir si suspects que la réaction royaliste de la Seconde Restauration leur retire leurs charges et les exile à Figeac. D'octobre 1817, date du retour à Grenoble, à mars 1821, les Champollion se replongent dans les péripéties de la vie politique d'une ville où les ultras, les libéraux et les « constitutionnels » sont toujours à couteaux tirés. En relations savantes de longue date avec l'abbé Grégoire (dont l'élection comme député de Grenoble provoque un tumulte en 1819), affilié aux cellules des sociétés secrètes de Joseph Rey, adversaire local des cléricaux comme promoteur de l'école lancastérienme ou comme détracteur des missions, Champollion est sur tous les fronts. Il recouvre sa chaire fin 1818, sa place à la bibliothèque en 1820, grâce à Decazes, mais après la chute de celui-ci il devient la bête noire du nouveau préfet de l'Isère, le baron d'Haussez. Il trempe encore dans les vagues d'agitation que connaît Grenoble à l'époque des troubles allemands et italiens de 1820-1821 (et notamment l'échauffourée du 21 mars de cette année-là, née de la fausse nouvelle de l'abdication du roi, liée sans doute à des préparatifs carbonaristes).

Pour ce qui concerne l'œuvre scientifique, le livre, quoique assez allusif sur l'expédition d'Égypte, donne un bon tableau des débuts de l'égyptologie européenne et de ses réseaux, dans lesquels va s'insérer J.-F. Champollion. Côté français, il fait bien apparaître le rôle de l'Institut, à travers par exemple Silvestre de Sacy (arabisant qui douta longtemps de la crédibilité des travaux de Champollion, mais le salua dès 1822) et de Bon-Joseph Dacier, dont son frère aîné était le

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

« nègre ». L'installation du savant à Paris (après sa révocation de l'académie de Grenoble, suite aux événements de 1821) est un déclic, bien perçu par l'auteur. Les appuis, Champollion les a obtenus aussi du côté de l'Italie (dès 1818, offre d'une chaire à Turin par le comte Balbo et ensuite, avec la grande expédition franco-toscane dans la vallée du Nil en 1828). Le grand rival de Champollion, l'Anglais Thomas Young, ne procédait pas, rappelle Faure, en philologue familier du copte et des langues sémitiques, mais par conjectures fondées sur la fréquence des signes et leur disposition. Il saisit néanmoins dès 1819 la nature à la fois phonétique et idéographique des hiéroglyphes. L'auteur montre bien comment la découverte devint un enjeu sinon d'intérêt, du moins de fierté nationale, Young se montrant nettement plus digne, face à son rival, que beaucoup de ses compatriotes (pour ne rien dire des représentants de l'Université prussienne comme Klaproth). Mais, si le manuscrit de Champollion et sa communication à l'Académie des inscriptions de 1822 le rendirent célèbre, ses travaux nécessitaient confirmations et prolongements dans les grandes collections égyptiennes et sur le terrain. C'est curieusement sous le patronage du duc de Blacas, un ultra redevenu très proche du roi, après sa demi-disgrâce du début de la Restauration qui l'avait vu partir pour l'ambassade de Naples, que les crédits et les autorisations seront débloqués pour son séjour à Turin consacré à l'examen des papyrus de la collection Drovetti, en 1824. Toujours protégée par Blacas, mais aussi par Saint-Priest et Doudeauville, il obtient la direction de la section des Antiquités égyptiennes nouvellement créée au musée du Louvre. Après le voyage de 1828 et la chute des Bourbons, Champollion est nommé au Collège de France par Louis-Philippe, mais sa santé se dégrade et il meurt rapidement. L'ouvrage s'achève par une étude soignée de la postérité – familiale, institutionnelle, intellectuelle, de Jean-François Champollion. Il laisse l'impression d'un travail exhaustif et riche, mêlant avec succès les aspects politiques, personnels et scientifiques. Ce que l'on peut seulement regretter, c'est que l'appareil critique ne soit pas toujours à la hauteur : la bibliographie pourrait être complétée pour chacun des aspects traités, la pagination des références est trop rarement indiquée, et la datation des correspondances entre les frères Champollion n'est pas suffisamment précisée.

Nicolas BOURGUINAT.

Carole Christen-Lécuyer, *Histoire sociale et culturelle des caisses d'épargne en France, 1818-1881,* Paris, Economica, 2004, x-694 p., préface d'André Gueslin.

Au sein du vaste champ d'investigation de l'histoire de la protection sociale, le domaine de la prévoyance apparaît aujourd'hui comme l'un des mieux traité, en particulier pour le XIX^e^ siècle. Objet d'un investissement pluridisciplinaire sans équivalent pour l'historiographie contemporaine dès les années 1980 – travaux de François Ewald, Jacques Donzelot, Pierre Rosanvallon et, bien sûr, d'André Gueslin –, ce secteur clé de l'histoire sociale, dont la compréhension apparaît comme indispensable à quiconque s'interroge sur la crise de l'État-providence, est l'un des rares à attirer encore nombre dejeunes chercheurs. La publication de la thèse de Carole Christen-Lécuyer s'inscrit dans cette veine et vient fort à propos compléter nos connaissances sur une histoire plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord, celle des caisses d'épargne.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

On pourrait gloser au préalable sur l'opportunité d'avoir transformé le titre originel de la thèse *(Histoire des caisses d'épargne en France, 1818-1881. Une étude sociale)* en *Histoire sociale et culturelle des caisses d'épargne*. Le livre qui nous est ici proposé relève en effet autant de l'histoire culturelle – histoire des représentations des caisses d'épargne – que de l'histoire économique – histoire et géographie des fondations des caisses et de leurs succursales, évolution des dépôts – mais aussi politique – l'attitude des pouvoirs publics face aux caisses – et sociale – histoire des fondateurs et des déposants. C'est dire qu'il s'agit bien d'une histoire totale des caisses d'épargne, que l'auteur saisit aussi bien sous l'angle chronologique (dans les conclusions partielles de chacun de ses chapitres et plus encore dans une habile conclusion diachronique) que sous l'angle thématique. La limpidité, très pédagogique, du plan et des intertitres assure un confort de lecture et un repérage très appréciable, tant ce livre est susceptible de retenir différents types de lecteurs.

L'ouvrage s'adresse en premier lieu aux spécialistes de l'histoire de la protection sociale. Dans un très bon premier chapitre, l'auteur rappelle que la genèse de la première caisse d' « épargnes » française, créée à Paris en 1818, s'inscrit dans l'environnement libéral de l'Europe des Lumières. La convocation des premiers spécialistes de la prévoyance (Michel Foucault, François Ewald, Robert Castel) est ici renforcée par une analyse très fine de la circulation des modèles suisse, allemand et surtout britannique. On retrouve aussi les figures bien connues de Benjamin Delesert et plus encore du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, les deux premiers fondateurs de la Caisse d'épargne de Paris, sur lesquels l'auteur revient à juste titre à de nombreuses reprises. Le lien est ainsi fait avec la période du Comité de mendicité de la Constituante et, au-delà, de la période révolutionnaire. Là où d'autres historiens décrivent un moment fondateur, Carole Christen-Lécuyer évoque une période ambivalente, hésitant entre différentes formules de prévoyance (caisse Lafarge, premiers projets de caisses d'épargne). La séquence révolutionnaire est aussi analysée dans la totalité de sa durée, incluant le Consulat et l'Empire, et donc la création de la Caisse des dépôts et consignations, qui se révélera être un acteur essentiel dans l'histoire des caisses d'épargne.

À travers une étude minutieuse des statuts des premières caisses françaises (Paris et les premières fondations provinciales), l'auteur révèle que derrière l'expression générique et populaire de « caisse d'épargne » se cache, au moins jusqu'à la crise financière du milieu du XIX^e^ siècle, voire jusqu'à la création, en 1881, de la Caisse nationale d'épargne (caisses publiques du réseau postal), une multitude de types de caisses : autonomes, municipales, mixtes, liées à des institutions comme les monts-de-piété. Toutefois, le lien avec l'État, sans être propre au cas français, est ici clairement accentué par la méfiance des pouvoirs publics depuis les scandales de la période révolutionnaire. Dans la dernière partie de son ouvrage, l'auteur analyse en détail l'histoire des politiques publiques de prévoyance, rappelant en particulier ce que les caisses d'épargne doivent au courant libéral, tenu sous le boisseau sous la Restauration, mais qui s'exprime avec ampleur sous la monarchie de Juillet, premier temps d'essor des caisses. Plus précieuse sans doute est l'analyse de la crise financière des années 1847-1848, dont l'auteur révèle qu'elle a bien failli emporter le système, tant les républicains, rejouant le scénario de la Grande Révolution, étaient acculés à contrôler, voire à empêcher les remboursements aux épargnants. À cette date déjà, l'État ne peut plus se passer de l'épargne nationale. La politique du Second Empire, évacuée en quelques pages – sans doute faute de sources de première main –, nous laisse en revanche sur notre faim. Il aurait été sans doute judicieux de rapprocher ici l'histoire des caisses d'épargne de celle de la mutualité et de l'assurance. Les travaux de Bernard Gibaud sur ces questions montrent à la fois l'imbrication initiale de la

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

réflexion (dès le XVII^e siècle) et l'importance du décret de 1852 sur les sociétés de secours mutuels. Ce pan de recherche aurait sans doute permis de nourrir la réflexion. Ce parallèle vaut également pour la fin de la période étudiée par l'auteur, qui rappelle à juste titre combien les années 1880-1890 marquent un changement d'échelle dans l'histoire de la prévoyance, qui accompagne, voire précède les grandes lois sociales de la république radicale (charte de la mutualité en 1898).

À cette lecture classique mais très documentée de l'histoire de la prévoyance, Carole Christen-Lécuyer en associe une autre, qui permet de tirer son sujet de thèse vers un public plus large que celui des spécialistes. La très fine analyse du choix du « livret », qu'elle initie dès la première partie (p. 88-93) et reprend ensuite à de nombreuses reprises, permet d'entrer dans l'histoire symbolique des caisses d'épargne, celle qui fait d'une institution financière un véritable lieu de mémoire dont les gouvernants actuels de droite comme de gauche connaissent le caractère sensible pour l'opinion publique. Partant de l'ambivalence du livret – outil de contrôle social au même titre que le livret ouvrier –, l'auteur révèle comment ce simple dispositif technique devient progressivement un fétiche du quotidien de très nombreux Français. Pour autant, l'auteur ne se laisse pas prendre au piège du légendaire des caisses d'épargne, pas plus qu'elle ne suit le misérabilisme de la littérature naturaliste sur le sujet. Le cœur de la démonstration (deuxième et troisième parties) passe en effet au crible l'imaginaire social des caisses d'épargne et la réalité sociogéographique de leur assise. Malgré l'existence de près d'un millier de succursales des 542 caisses d'épargne en activité en 1881, le système ne peut, au moment où les républicains s'attachent à leur tour à le réformer, être qualifié de « populaire ». L'épargnant type appartient en effet davantage à la France du Nord qu'à la France du Sud et davantage aux classes moyennes urbaines qu'aux classes populaires, qui demeurent encore, au XIX^e siècle, à la campagne. De même, si l'intention philanthropique des premiers fondateurs des caisses est indéniable, le système s'accompagne d'une vision binaire de la société – judicieusement mise en relief par l'iconographie de l'ouvrage, sans doute pas assez exploitée – qui oppose l'ouvrier prévoyant au paresseux. Là où l'on aurait sans doute parlé, il y a une vingtaine d'années, de « contrôle social », l'auteur préfère évoquer les « moyens mis en œuvre pour acculturer le peuple aux valeurs bourgeoises » (p. 336). Il s'agit moins ici de décrire une « idéologie » à l'œuvre que d'expliquer comment elle a su irriguer non seulement le corps social mais aussi les grandes institutions d'encadrement initialement rétives (Église, municipalités, État).

Par l'ampleur de son questionnement et de sa documentation, le livre de Carole Christen-Lécuyer apparaît donc comme une pièce majeure de l'histoire de la question sociale au XIX^e siècle. Par contraste, on mesure notre profonde méconnaissance de cette histoire pour le XX^e siècle, en particulier pour le second XX^e siècle. Il y a là un débouché naturel de recherches qu'on ne peut que souhaiter voir pris à bras le corps.

Loïc VADELORGE.

Arnaud Teyssier, *Lyautey,* Paris, Perrin, 2004, 468 p.

Empruntant son sous-titre, *Le ciel et les sables sont grands,* aux *Fruits du Congo* d'Alexandre Vialatte, la biographie publiée par Arnaud Teyssier, haut fonctionnaire et historien, auteur de plusieurs ouvrages relatifs à la vie politique française,

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

retrace, à travers seize chapitres ordonnés selon un plan pour l'essentiel chronologique – dans lequel se trouve inséré le « Portrait d'un "aventurier" » comportant notamment quelques pages sur l'homosexualité de l'officier –, l'existence et la carrière de Lyautey. Si celui-ci a fait l'objet de nombreux mémoires et travaux, qui constituent parfois des ouvrages de référence – comme la biographie due à André Le Révérend (Fayard, 1983), la thèse de Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc* (L'Harmattan, 1983), ou le moins connu *Lyautey avant Lyautey*, de Pascal Venier, paru chez le même éditeur en 1997 –, le livre d'Arnaud Teyssier ne constitue pas seulement, loin s'en faut, une synthèse. Il s'appuie sur une abondante documentation, qui fait l'objet d'une intéressante présentation dans le cadre de l' « Orientation bibliographique », et repose sur des dépouillements pratiqués notamment dans le considérable Fonds Lyautey des Archives nationales et de multiples collections privées. Si l'auteur marque, comme beaucoup de biographes, sa sympathie à l'égard de Lyautey, il veille souvent à prendre quelque recul et rend compte avec aisance et minutie – deux caractères qui ne sont pas souvent associés, d'ordinaire – du parcours singulier de l'officier. Qu'il s'agisse du milieu familial, de l'enfance, de la personnalité tourmentée et souvent dépressive, des goûts esthétiques, des séjours, des commandements et des initiatives dans le domaine colonial, ou encore des caractères politiques de l'action et des attitudes de Lyautey, Arnaud Teyssier apporte beaucoup d'analyses détaillées et de citations caractéristiques, provenant notamment de l'immense correspondance de Lyautey.

On ne saurait revenir en détail sur les multiples dimensions évoquées. Relevons notamment que, dans le domaine politique, l'auteur met en relief la persistance du légitimisme initial, bien au-delà du ralliement partiel d'un officier un temps admirateur du comte de Mun, puis proche d'Eugène Melchior de Vogüé, qui, très fortement attaché à l'unité nationale, « exècre la politique parlementaire » (p. 312) et se montre attiré par certains aspects de la doctrine de l'Action française, tout en rejetant l'antisémitisme, mais souligne aussi les liens entretenus avec certains modérés du « parti colonial », notamment dans la mouvance gambettiste, pour des raisons qui ne sont pas uniquement de carrière. Au fil des années et des décennies, ces différentes caractéristiques s'agencent de manière originale et rendent pour le moins difficile l'accession à un rôle politique national qu'en tant que militaire en activité Lyautey ne pouvait guère jouer. Son expérience en tant que ministre de la Guerre fut d'ailleurs très brève et prit fin à la suite d'un « psychodrame à la Chambre » (p. 325 et s.), pendant la Première Guerre mondiale. Après son départ du Maroc, qu'il dut quitter en 1925 – et où, Arnaud Teyssier le montre bien, il avait en quelque sorte gouverné, faisant preuve de grandes qualités d'administrateur tout en respectant avec beaucoup d'habileté et de sens de l'apparat les formes du protectorat – Lyautey, qui avait certes de nombreux admirateurs, mais aussi beaucoup de détracteurs, ne put ou ne voulut véritablement faire de politique active, en dépit de ses ultimes et vaines aspirations en vue de l'union des droites, l'année même de sa mort.

Ce livre, paru à l'occasion du cent cinquantenaire de la naissance et du 70e anniversaire de la disparition de Lyautey – conjoncture commémorative qui a également contribué à susciter l'organisation du Colloque de Nancy de septembre 2004, publié dans les *Annales de l'Est* –, constitue désormais, à n'en pas douter, la biographie la plus complète d'une des figures les plus connues de l'histoire coloniale de la France, dont les prises de position furent loin de se rapporter uniquement à cette dimension de la vie nationale. L'association entre le traditionalisme, un esprit parfois chimérique, mais aussi la lucidité, notamment à propos des enjeux du premier conflit mondial, et le sens de l'anticipation – même si le thème

de « Lyautey précurseur » doit être utilisé avec prudence –, apparaît au cœur d'un ouvrage à l'issue duquel est notamment évoqué le « mélange presque unique de réalisme puissant et d'idéalisme inaltérable » (p. 438) de Lyautey.

Jean El Gammal.

Les grands discours parlementaires de la Troisième République, textes présentés par Jean Garrigues, préface de Jean-Louis Debré, 2 vol. : I. *De Victor Hugo à Clemenceau*, II. *De Clemenceau à Léon Blum*, Paris, Armand Colin, coll. « Histoire parlementaire », 2004, 217 p. et 152 p.

Sous la III^e^ République, la tribune du Palais-Bourbon, plus que celle du Palais du Luxembourg, est souveraine et le prestige du verbe y est entier. Theodor Herzl, correspondant à Paris du journal la *Neue Freie Presse* à la fin du XIX^e^ siècle, voyait dans ce haut lieu traditionnel de l'éloquence « la tribune française » et considérait que les deux plus grands orateurs de son temps étaient Camille Pelletan et Albert de Mun (*Le Palais-Bourbon. Tableaux de la vie parlementaire française*, Paris, rééd. Éditions de l'Aube, 1995). Pour Romain Rolland, la Chambre des députés était « le premier théâtre de Paris ». L'âge d'or du parlementarisme était d'abord, nécessairement, celui du discours parlementaire, celui du « Parlement de l'éloquence », selon l'expression que Nicolas Roussellier appliquait à la phase du Bloc national. L'heure n'est plus aux recueils des discours que les parlementaires – Freycinet, Jaurès, Ribot, Waldeck-Rousseau, Briand, Blum... – effectuaient eux-mêmes mais aux travaux des historiens.

Alors que Michel Mopin, dans son livre *Les grands débats parlementaires de 1875 à nos jours* (La Documentation française, 1988), avait choisi une présentation thématique, Jean Garrigues a adopté dans son recueil des *Grands discours parlementaires de la Troisième République* un ordre chronologique, s'attachant à des moments clés qui sont autant de jalons de l'évolution politique de la III^e^ République. L'auteur, qui accompagne chaque texte d'une présentation dense du contexte et des enjeux du débat, tient dans les deux volumes une gageure, celle de rendre compte, d'une part, des diverses sensibilités politiques et, d'autre part, des différents styles, des moyens oratoires propres à chaque type d'intervention : déclarations ministérielles, éloges funèbres, rapports, harangues, monologues ou duels oratoires. « Le diapason change selon que l'on expose un point de droit administratif ou que l'on proteste contre la violation d'une liberté », écrivait déjà Joseph Reinach dans son célèbre « *Conciones* français » (*L'Éloquence française depuis la Révolution jusqu'à nos jours*, Delagrave, 1894, 1919). Pour ne prendre que quelques exemples, Clemenceau incarne une forme d'éloquence brutale, dans laquelle il n'y a guère de trace de rhétorique, dans la séance du 8 mars 1918, où il prononce son fameux « Je fais la guerre » ; à l'éloquence quelque peu lyrique du lettré Blum s'oppose, lors du débat du 6 juin 1936, celle, plus froide, de l'économiste Paul Reynaud.

En accordant plus de place à la période qui court de 1870 à 1914 – *de Victor Hugo à Clemenceau* – qu'à la période suivante – *de Clemenceau à Léon Blum* –, Jean Garrigues paraît donner raison à Joseph Reinach, qui voyait une menace

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

d'américanisation sur la politique et l'éloquence politique : « Quand la politique devient un métier, la parole cesse d'être un art », écrivait celui-ci. Sans doute aussi va-t-il dans le sens de Jean-Pierre Rioux qui, dans « Le Palais-Bourbon », sa contribution aux *Lieux de mémoire* (Pierre Nora (dir.), II. *La Nation,* 3. *Les Mots,* Gallimard, 1986), enregistrait après 1918 « un lent affaiblissement de la tribune », desservie par l'évolution du travail parlementaire.

S'il fallait suggérer quelque ajout à la bibliographie que donne Jean Garrigues, fin connaisseur de l'histoire parlementaire et politique de la III[e] République, ce serait celui, à côté des ouvrages généraux et des biographies particulières mentionnés, des travaux d'historiens sur le sujet. Ainsi ceux de Gilles Le Béguec et de Jean El Gammal, ou bien l'ouvrage collectif *L'éloquence politique en France et en Italie de 1870 à nos jours* (Fabrice d'Almeida (dir.), École française de Rome, 2001). De même pourrait être citée l'*Anthologie de l'éloquence française* de P. Dauzier et P. Lombard (La Table ronde, 1995) ou utilisées des réflexions d'avocats tel que l'intéressant *Dialogue sur l'éloquence* de Jean-Denis Bredin et Thierry Lévy (Odile Jacob, 1997). Peut-être un volume souhaitable et souhaité sur les grands discours parlementaires du Sénat permettrait-il d'apporter d'autres éléments de bibliographie.

Dans les deux volumes des *Grands discours parlementaires de la Troisième République,* sont donc reproduits des textes connus : celui du 4 mai 1877 où Gambetta, empruntant la formule à son ami Peyrat, s'écrie : « Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi ! » ; l'intervention de Clemenceau, le 29 janvier 1891 : « La Révolution est un bloc dont on ne peut rien distraire. » Ou bien encore plusieurs interventions de Jean Jaurès, capable de parler pendant une journée entière et considéré par beaucoup comme le plus extraordinaire orateur de son temps, mais qui, rapporte Theodor Herzl, n'était pas écouté dans ses premiers discours : celle dénonçant la société capitaliste qui « porte en elle la guerre comme la nuée dormante porte l'orage » (7 mars 1895), ou, du même, un discours qui témoigne de la violence des affrontements (« Il y a contre nous un perpétuel appel à l'assassinat », 4 juillet 1913).

D'autres discours, moins connus que ceux de Jules Ferry, ou plus difficilement disponibles, retiennent également l'attention par leur haute tenue : celui que prononce Albert de Mun (« J'ai pitié de cette foule », 16 novembre 1892) ou celui de l'abbé Lemire (« Je souhaite que la Séparation ne laisse pas derrière elle une inquiétude et une injustice », 11 avril 1905). Les interventions de Léon Blum et Roger Salengro, d'Édouard Daladier et de Henri de Kérillis, de Pierre Cot ou de Jean Zay, dans la période de montée des périls, ne sont pas moins intéressantes.

Il faut savoir particulièrement gré à Jean Garrigues d'avoir exhumé certains débats. Ainsi celui sur la peine de mort qui voit s'affronter, en 1908, à quatre mois de distance, Barrès, médiocre orateur, à Jaurès : devant une Chambre hostile, ce dernier montre en quoi la peine de mort est contraire à l'esprit du christianisme et à l'esprit de la Révolution. Tout aussi intéressante est l'intervention de Pierre-Étienne Flandin qui, le 8 mai 1919, s'engage en faveur du droit de vote des femmes ; au cours du débat, le député de l'Yonne, pourtant prudent, tente en vain de repousser les craintes des parlementaires qui redoutent « la loi du confessionnal », le vote « clérical » des femmes.

Tous ces textes montrent combien l'éloquence est un art multiple et divers chez les spécialistes de la parole publique ; pour ces maîtres de l'art oratoire, le discours à la tribune est un acte certes politique mais aussi un acte personnel. Qu'ils viennent de la chaire ou du barreau, qu'ils soient de la « République des professeurs » ou de la « République des avocats », dans leurs discours souvent très travaillés ils ne négligent pas la formule qui fait mouche. Ainsi, Charles Floquet

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

lance au général Boulanger, le 4 juin 1888 : « À votre âge, Napoléon était déjà mort. » S'il fallait marquer un point commun à nombre de ces discours – et c'est là sans doute une spécificité française –, ce serait le recours à l'histoire, allusif ou précis, mais toujours massif.

Enfin, quelle que soit la qualité du recueil des *Annales de la Chambre des députés*, la source écrite, malgré l'insertion des réactions de la Chambre, ne rend qu'imparfaitement compte du déroulement même de la séance ; feront toujours défaut l'ambiance de l'hémicycle, l'écoute dont bénéficie ou ne bénéficie pas l'orateur. « Les sténographes ne peuvent saisir et enregistrer qu'une image textuelle dans un débat où tout compte, l'accent, le geste, la force de la voix, le timbre (...) », écrivait déjà Péguy en 1903, dans l'un des *Cahiers de la Quinzaine*. Manquera ainsi toujours, par exemple, la voix de violoncelle d'Aristide Briand que Joseph Paul-Boncour évoquait dans ses *Souvenirs de la III^e^ République*.

Michel LEYMARIE.

Nicole Racine et Michel Trebitsch (dir.), *Intellectuelles. Du genre en histoire des intellectuels*, Bruxelles, Complexe, 2004, 347 p.

Cet ouvrage est issu d'une recherche collective, dirigée, de 1998 à 2001, par Nicole Racine et par le regretté Michel Trebitsch (1948-2004). Tous deux étaient, depuis 1988, coanimateurs du Groupe de recherche sur l'histoire des intellectuels (GRHI), dans le cadre de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP). L'intention des animateurs du GRHI, bien exposée dans le texte de présentation, a été de s'interroger sur le rôle, occulté ou minoré, des femmes dans l'histoire française des intellectuels. Ils se sont adressés à des spécialistes – essentiellement féminines – de l'histoire et de la condition des femmes, avec une hypothèse initiale : la notion de « genre » *(gender)*, importée des États-Unis, entendue comme construction sociale et historique de la différence entre les sexes, allait renouveler et enrichir l'historiographie traditionnelle des intellectuels. Les études présentées dans cet ouvrage ont pour intérêt principal d'illustrer le fait que, depuis la Renaissance, des femmes, interdites d'intellect ou de créativité au nom de postulats biologiques (leur nature) ou métaphysiques (leur essence), n'ont pas cessé de contester ce prétendu ordre des choses, avec l'appui de quelques hommes et des fortunes diverses selon les époques. N. Racine et M. Trebitsch, favorables à une diversité d'approches et à une pluralité de points de vue, se sont interrogés sur les modalités spécifiques avec lesquelles des femmes ont réussi à se forger une identité intellectuelle et à manifester leur engagement dans la vie publique au cours de cette longue histoire, délibérément restreinte à l'Hexagone.

Éliane Viennot rappelle qu'une forte majorité des lettrés de la Renaissance adhère au « vieil argumentaire misogyne antique et judéo-chrétien » (p. 46), popularisé et mis en pratique, notamment, par l'Église catholique. Danielle Haase-Dubosc montre que l'amélioration relative du sort des femmes lettrées au XVII^e^ siècle tiendra, pour une grande part, à la multiplication de salons mondains, mixtes et influents. Toujours au Grand Siècle, Michèle Le Dœuff évoque le cas hors du commun de la philosophe Gabrielle Suchon, dont les idées prémonitoires ont été exposées dans deux ouvrages : *Traité de la morale et de la politique* (1693) et *Du célibat volontaire* (1700). Elle affirme qu'hommes et femmes ont une égale capacité à

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

exercer deux facultés liées l'une à l'autre : rationalité et liberté. Très en avance sur leur temps, ses idées ne furent pas intégrées aux Lumières. Isabelle Brouard-Arends insiste sur le fait que le XVIII[e] siècle a été, en effet, celui de la montée en puissance des « gens de lettres » au masculin. Antoine Lilti confirme que, à la veille de la Révolution française, les esprits, masculins et féminins, n'étaient pas prêts à étendre au sexe féminin les principes émancipateurs des Lumières. Après 1789, les révolutionnaires empruntèrent à J.-J. Rousseau la critique de l'*éthos* mondain, corrupteur et efféminé des salons. Ceux-ci, suspects de fomenter divisions et complots, devenaient un espace illégitime, contraire au projet révolutionnaire de créer un « nouvel espace public et politique, désormais réservé aux hommes et dominé par l'exigence de publicité et de vertu civique... » (p. 97).

Michelle Perrot évoque le rôle déterminant de la différence des sexes dans la première moitié du XIX[e] siècle, différence érigée en « pilier de l'ordre dans la cité » (p. 103), caractérisée elle-même par l' « homosocialité » (p. 102). Cependant, l'ordre républicain, en adoptant Marianne pour emblème, en exigeant plus de transparence dans la vie politique, en constituant le vote en acte individuel et non plus familial, en arrivera à créer progressivement les « conditions d'une autonomisation des femmes, dont le féminisme est, à sa manière, le produit » (p. 107). Féminisme qui, insiste M. Perrot, sera un mouvement intellectuel, tout autant que social et politique. Nicole Mosconi démontre que le facteur décisif de la reproduction des disparités entre les deux sexes a longtemps résidé dans l'inégalité d'accès à l'enseignement, de la III[e] République à nos jours.

Nathalie Heinich examine comment, autour de la Première Guerre mondiale, la littérature romanesque va s'emparer du thème de l'émancipation des femmes pour en fournir une élaboration imaginaire, dont *La Garçonne* de Victor Margueritte (1922) reste la plus notoire. Colette (1873-1954), par son itinéraire personnel et son œuvre mi-fictionnelle mi-autobiographique, représente l'idéal type de la « femme non liée » (p. 138). Celle-ci réussit l'exploit de concilier indépendance économique, reconnaissance de ses pairs et accomplissement dans sa vie sexuelle et affective. Françoise Blum et Annelise Maugue soulignent, chacune à sa manière, que ce statut de « femme non liée » reste l'apanage d'une petite minorité et que, dans l'ensemble, la Première Guerre mondiale et l'entre-deux-guerres n'ont pas bénéficié à la cause des femmes. Sylvie Chaperon, à travers l'exemple de Jean-Paul Sartre et de Simone de Beauvoir, montre que la période de l'entre-deux-guerres était loin d'assurer aux jeunes gens et aux jeunes filles des conditions égales de développement intellectuel. Dans la France d'après la Seconde Guerre mondiale, S. de Beauvoir connut un succès de scandale avec *Le Deuxième Sexe* (1949). Ingrid Galster soutient, pour sa part, que l'influence de cet ouvrage sur le Mouvement de libération des femmes (MLF) des années 1970 a été surestimé par les historiennes françaises du féminisme. Dorothy Kaufmann démontre, à travers l'exemple d'Édith Thomas (1909-1970), les difficultés rencontrées par une essayiste féminine, dépourvue de protection masculine et de soutien politique, pour trouver un éditeur dans la France des années 1945-1950. Delphine Naudier emprunte à Pierre Bourdieu ses cadres de pensée pour expliquer les raisons pour lesquelles les femmes écrivains n'ont réussi à s'imposer progressivement dans le champ intellectuel qu'à partir des années 1950. À travers deux études de cas distinctes, Anne Boigeol, dans le champ de la justice, et Claude Piganiol-Jacquet, dans le cadre de l'association ATTAC, illustrent le fait, chacune à leur manière, que l'égalité intellectuelle entre hommes et femmes est encore loin d'être acquise.

En guise de conclusion, Françoise Thébaud présente l'histoire qui s'est écrite au féminin depuis une trentaine d'années comme une « aventure intellectuelle »

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

caractérisée par trois traits : innovation, engagement, domination (p. 311-312). Elle a fonctionné comme un « laboratoire intellectuel » (p. 315), un lieu d'échanges interdisciplinaires, de débats internes et internationaux, suscitant ses propres foyers de recherche et de diffusion (pôles universitaires, associations régionales et nationales, revues...). « Histoire engagée », soupçonnée de parti pris militant, l'histoire des femmes serait restée une « histoire dominée » (p. 317), sous haute surveillance, dans un monde intellectuel où les hommes continuent à détenir les leviers du pouvoir. Les spécialistes de la condition féminine, fortes d'une historiographie abondante et variée, n'en revendiquent pas moins l'autonomie de leur champ disciplinaire à l'égard du mouvement féministe : « L'histoire des femmes prétend aujourd'hui à la légitimité d'un savoir historique sur les femmes et la différence des sexes, savoir produit dans le respect des règles du métier et destiné à rejoindre la culture commune » (p. 314). Les travaux de qualité qui figurent dans cet ouvrage collectif contribuent à accréditer le bien-fondé de cette revendication.

Marie-Christine GRANJON.

François Dosse, *Michel de Certeau. Le marcheur blessé,* Paris, La Découverte, 2002, 658 p.

Il peut paraître paradoxal de consacrer une ample biographie à quelqu'un qui, tout en la jugeant « fascinante », s'est toujours refusé à l'ego-histoire, qu'il estimait ne pas être son « style » (p. 560). De fait, c'est de l'absence voulue de toute confidence personnelle et de l'épuration de tout pathos dans l'écriture que le biographe doit avant tout ici tenir compte ; il doit aussi éviter d'organiser son enquête autour d'une simple chronologie ou de l'inventaire, même exhaustif, de lieux, de rencontres et d'écrits. François Dosse, pour écrire cette biographie, s'est ainsi livré à un considérable rassemblement des témoignages oraux de ceux qui de près ou de loin avaient connu Michel de Certeau, et à une lecture de tous les écrits publiés, des correspondances conservées dans les archives de la Compagnie de Jésus, dans celles des Éditions Gallimard, ou des lettres reçues par des destinataires particuliers, ainsi que des études, comptes rendus, commentaires, jugements, dont celui dont il écrivait la vie avait pu être l'objet. Sans doute une hiérarchie devait-elle être établie entre les quelque 200 témoignages oraux recueillis et les centaines de textes lus et commentés par le biographe, mais déjà l'ampleur de l'information est impressionnante, même si le travail avait été facilité par la publication en 1988 d'une bibliographie complète de Michel de Certeau.

L'auteur nous apporte donc une somme de renseignements de tout ordre, depuis les plus anecdotiques jusqu'aux plus essentiels, pour comprendre l'itinéraire d'un jésuite, historien engagé dans tous les débats intellectuels, philosophiques et religieux de son temps. La méthode même adoptée par le biographe et le caractère des sources qu'il utilise le conduisaient à mettre l'accent sur les rencontres, sur les divers champs parcourus, sur l'étendue (même au sens géographique du terme, de l'Europe aux deux Amériques) de l'activité de Michel de Certeau, plus qu'à présenter des analyses rigoureuses des œuvres et des avancées que ces dernières manifestent. Ainsi, jalonnée par les entretiens réalisés et par la présentation plus ou moins développée de chacune des œuvres, les premiers et les secondes s'articulant de façon souvent convaincante, un itinéraire à la fois en continuités et en ruptures

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

se dessine, l'interprétation qui doit assurer l'unité de l'ensemble n'étant découverte qu'au moment de la conclusion portant le titre « Une figure de la mélancolie » (p. 627), avec un point d'interrogation qui atténue, sans l'éliminer, son caractère à nos yeux problématique. Appuyée sur l'hypothèse que, « lorsque Certeau parle de Surin, il parle un peu de lui » (p. 628), et sur celle selon laquelle il y aurait « équivalence » entre les deux termes dont Michel de Certeau désignait Surin dans une étude publiée en 1978, « mélancolique et/ou mystique », la conclusion tente de forcer le secret d'une œuvre et d'une vie, contredisant, par son pathos même (« Ce tourment tragique qui anime Certeau », p. 630 ; et le sous-titre du livre, *Le marcheur blessé*, n'est pas de notre point de vue bien choisi et risque d'égarer), l' « évidement » et le travail du négatif qu'à maintes reprises le livre soulignait. Un autre rapprochement, entre Michel de Certeau et Labadie (p. 526-528), s'il était poussé trop loin risquerait lui aussi d'égarer, le premier l'ayant explicitement et à plusieurs reprises écarté lorsque des interlocuteurs le lui proposaient.

En tout cas, le biographe retrace le parcours, plus rigoureux qu'il n'apparaît aux yeux de certains, d'un historien formé selon les meilleures méthodes de travail, même s'il n'a pas suivi toutes les voies classiques de la formation universitaire. Cet écart par rapport à ces dernières est déjà un gage d'ouverture à d'autres disciplines : la philosophie et la théologie dans la formation jésuite, l'importance de Hegel (qui aurait pu être encore plus fortement mise en lumière, ainsi que celle de Montesquieu), la culture patristique, base nécessaire à qui veut comprendre le XVII^e^ siècle, le souci critique, c'est-à-dire la conviction que la démarche historique commence avec l'édition vraiment critique des sources (et l'auteur met ici bien en valeur l'importance de la fréquentation du séminaire de Jean Orcibal à l'EPHE, même s'il ne faut pas exagérer le caractère « en marge de l'institution historienne » (p. 90) de cette école). La fréquentation des lieux où, dans les années 1960, se retrouvaient les historiens de cette génération, les séminaires de Roland Mousnier et d'Alphonse Dupront, assurait à Michel de Certeau à la fois la formation au métier d'historien et une place privilégiée pour étudier les institutions historiennes. Cependant en chacun des lieux fréquentés, cadres d'un travail, Michel de Certeau opère un déplacement entraînant non pas une moindre rigueur dans l'investissement, mais un surcroît d'exigence : par exemple, l'importance, dans ce travail, de la psychanalyse et de la participation de Michel de Certeau, depuis sa fondation, à l'École freudienne de Paris, ne vient pas de la recherche d'un « sens profond », des « pulsions du désir » (p. 106), comme des tendances plus ou moins jungiennes rendaient à définir l'objet de la psychanalyse, mais d'une modification du regard de l'historien, des questions qu'il élabore et des façons d'y répondre. Ce que nous pourrions appeler la légalité critique et historique n'est nullement affectée par une discipline qui apporterait des solutions ou des méthodes court-circuitant ses démarches, mais garde toutes ses exigences : le travail sur les ouvres de Surin, depuis les premières éditions critiques jusqu'aux ultimes élaborations qui préparaient un second tome à *La Fable mystique* (t. I, 1982), est ainsi exemplaire, car la « rupture » qui caractérise le début des années 1970 dans la position institutionnelle et dans l'ampleur des activités de Michel de Certeau (p. 131 et s., 361 et s.) n'a nullement altéré un souci critique que confirme l'intention toujours manifestée de réaliser une édition critique du *Catéchisme spirituel* de Surin. Mais la pratique historienne de Michel de Certeau s'accompagnait d'une réflexion aiguë sur ce qu'est « faire de l'histoire », aboutissant en 1975 au grand livre *L'Écriture de l'histoire*, non que par cette réflexion ait été abandonnée la rigueur du métier d'historien ; ce livre témoignait de la capacité de son auteur à intégrer à sa pratique l'analyse de cette pratique, ses conditions de réalisation, son rapport avec une société et des institutions.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Le livre de François Dosse, dans le foisonnement des faits, des lieux, des publications, et malgré de trop nombreuses erreurs de détail (erreurs dans l'orthographe des noms propres, sur des dates, sur des titres, etc.), des inexactitudes de citations et certains jugements rapides et discutables (un témoignage doit toujours être critiqué), rend assez bien compte de l'extraordinaire réseau d'amitiés et de rencontres qui entourait Michel de Certeau et de la variété des champs dans lesquels s'inscrivaient ses travaux. Un travail approfondi sur cette œuvre a déjà commencé ; le chapitre 37, « Une œuvre au travail », en fait justement état : en France et à l'étranger, thèses, colloques, numéros de revues, articles, rééditions et traditions se publient depuis plusieurs années. À ceux qui ont connu Michel de Certeau, ce livre permettra de fixer ou de préciser quelques souvenirs et de redécouvrir nombre de faits et de textes ; ceux qui ne l'ont pas connu pourront y trouver une invitation à consacrer à ces œuvres la lecture exigeante qu'elles méritent.

Jacques Le Brun.

Johannes Rogalla von Bieberstein, *« Jüdischer Bolschevismus ». Mythos und Realität,* préface de Ernst Nolte, Dresden, Antaios, 2002, 311 p.

Le thème du « judéo-bolchevisme » peut sembler scabreux et inopportun, parce qu'il a été abondamment exploité par la propagande antisémite du XX^e^ siècle. Le courageux auteur, de la Bibliothèque universitaire de Bielefeld, tient à préciser qu'il appartient à une association de dialogue entre chrétiens et juifs et à dédier son travail à la mémoire de Léon Poliakov, « un chercheur inflexible de la vérité », cofondateur à Paris du Centre de documentation juive contemporaine. Après avoir consacré sa thèse de doctorat au mythe de la conjuration contre l'ordre social dans la longue durée, il concentre maintenant son attention sur cet aspect particulier. Dans sa préface, le P^r^ Ernst Nolte, naguère protagoniste de la fameuse « Querelle des historiens », définit de manière convaincante le concept de « mythe » : non pas « une illusion » ou « un mensonge », mais « une impulsion, teintée d'enthousiasme ou même de fanatisme », qui « déforme une réalité existant en fait, en l'accentuant et en la caricaturant, si bien que surgit une nouvelle réalité, de nature idéologique ».

L'enquête fouillée rapporte de la documentation en langues allemande, anglaise et française une abondance de données, avec références précises et datées. Leur articulation comporte quelques redites et redondances, mais un précieux index permet de s'y orienter rapidement. L'ouvrage constitue à la fois un annuaire de personnalités, grandes et petites, depuis Moses Hess (1837) jusqu'à Daniel Cohn-Bendit (1968), et un corpus de citations, les unes justificatives, les autres dénonciatrices. En outre, un cahier d'illustrations met en scène la force persuasive des images. La démonstration méditée et équilibrée fait ressortir que, à côté de l'affrontement religieux, des conflits d'intérêts, des préjugés racistes, la liaison entre le judaïsme et la Révolution constitue bien une composante récurrente de l'antisémitisme. Or l'action des uns suscite la réaction des autres et cela engendre un circuit en boucle, avec les enchaînements tragiques qui iront jusqu'au génocide.

Il n'est effectivement pas contestable que beaucoup de leaders révolutionnaires sont de souche israélite. Citons, entre autres : dans la génération des fondateurs allemands, Karl Marx et Ferdinand Lassalle ; au Bureau politique qui fit Octobre,

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

quatre membres sur sept : Trotski, Sverdlov, Zinoviev et Kamenev ; parmi les cadres du Komintern : Béla Kun, Karl Radek, Eugen Fried, « le camarade Thomas » et « le camarade Hany ». Si quelques-uns (dont Marx lui-même) avaient reçu le baptême, le cercle s'étend aux époux de juives : Georges Plekhanov, Victor Adler ou Karl Kautsky. Le judaïsme ne signifie pas nécessairement radicalisme. Tandis que Rosa Luxemburg se distingue par son extrémisme et que Jacob Iourovski dirige l'exécution du tsar, Eduard Bernstein, Léon Blum et des mencheviks en vue incarnent un réformisme parlementaire. D'autre part, l'origine juive n'est nullement majoritaire dans le recrutement des dirigeants. Bien plus longue est la liste de ceux qui sont issus en Europe de familles de tradition chrétienne. Mais, par rapport à la composition de la population, on observe une surreprésentation du milieu de la synagogue.

Souvent les intéressés s'abritent derrière des pseudonymes d'apparence banale. Cette tactique de précaution se révèle illusoire : les adversaires se complaisent à démasquer et à dénoncer les noms véritables. Aussi les plus résolus assument-ils fièrement leur appartenance. Leopold Trepper, le chef de l'Orchestre rouge, proclame même, dans son autobiographie : « Je suis devenu communiste, parce que je suis Juif. »

Pour comprendre les causes de ce fait brut, Johannes Rogalla von Bieberstein affine l'analyse. Il dégage d'abord la volonté de sortir de la discrimination subie depuis des siècles. Le journaliste viennois Theodor Herzl se dit en 1895 « convaincu que les Juifs, poussés dans un défilé, n'ont d'autre issue que celle du socialisme » (pour sa part, on le sait, il prône la solution du sionisme). Ce facteur joue même chez des « transfuges de la classe des monopolistes », matériellement favorisés, chez un Béla Kun, fils de notaire, ou un Georg Lukacz, fils de banquier anobli. Contre les harcèlements tracassiers, le socialisme est ressenti comme une parade défensive : comme « une doctrine de la grâce » et comme « une médecine ».

Ensuite, ainsi que l'écrit en 1918 le philosophe allemand Ernst Bloch, « de l'esprit du judaïsme vient le messianisme, telle une étoile qui ne s'éteint jamais ». Un messianisme retourné, bien sûr, qui désavoue l'attente d'un au-delà surnaturel pour promouvoir la cause du prolétariat ici-bas. « Là où est Lénine, là est Jérusalem », proclame Ernst Bloch. La foi en Dieu, juive comme chrétienne, doit être balayée. Pour le socialiste autrichien Friedrich Austerlitz, « est Révolution tout ce qui abat les autels ». Dans sa construction d'une cité nouvelle, la Russie soviétique s'en prend à toutes les religions. Emilian Iaroslavski, encouragé par Trotski, anime avec ferveur la Ligue des sans-Dieu militants. Esther Frumkin, rédactrice de l'édition yiddish de la *Pravda*, publie un pamphlet, *À bas les rabbins*.

Les défenseurs de la société ont aussitôt réagi. Dès 1848, le Viennois Adolf Jellinek le constatait : « Les réactionnaires dénoncent les Juifs comme le mouvement perpétuel de la Révolution. » Après la révolution d'Octobre, l'Association patriotique des Juifs russes émigrés à l'étranger dénonce en 1923 le rôle subversif de coreligionnaires et le déplore vivement : « La haine féroce contre les bolcheviks s'est transformée en une haine analogue contre les Israélites, et pas seulement en Russie. » En France, les frères Tharaud décrivent en 1921 la révolution hongroise, « une Jérusalem nouvelle sur le Danube », sous le titre parlant *Quand Israël était roi*. Aux États-Unis, l'industriel Henry Ford lance en 1927 une campagne de presse contre « le Juif international ». Les nazis ne sont évidemment pas en reste. Leur idéologue, Alfred Rosenberg, ne manque pas de relier « les chefs juifs du bolchevisme » aux *Protocoles des Sages de Sion*, ce faux fabriqué naguère par la police tsariste et complété ensuite. Quant à Adolf Hitler, son antisémitisme se fonde avant tout sur une idéologie raciste aux prétentions biologiques. Mais il est également

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

marqué par l'expérience munichoise de la République des Conseils et il ne se prive pas de mettre en avant un thème qui suscite un large écho.

L'Union soviétique elle-même ne demeure pas à l'écart. Si, en doctrine, l'antisémitisme y est condamné, il y pénètre en fait par une diffusion inavouée. Parmi les victimes des procès de Moscou et de la « purge » du Parti, certains des plus illustres sont des dirigeants de souche israélite. Cela ne tient pas seulement à ce qu'ils appartiennent à la vieille garde bolchevique, que Staline veut éliminer. Joue aussi chez ce Géorgien russifié une démarche populiste, qui mobilise les ressorts d'une hostilité traditionnelle. Goebbels peut ironiser : « Staline chasserait peut-être les Juifs par dégoût. » La guerre impose une parenthèse d'union nationale derrière l'Armée rouge, avec la création d'un « Comité juif antifasciste ». Il est dissous au lendemain de la victoire et son animateur, Shlomo Mikhoels, est éliminé par une exécution camouflée en accident. Le docile Lazare Kaganovitch est ménagé comme un alibi mais la suspicion couve et nourrit la répression. L'origine juive est une circonstance aggravante pour la brochette du procès Slansky en Tchécoslovaquie comme pour les médecins soviétiques accusés de complot dans les derniers jours du dictateur. On ajoutera que l'enregistrement administratif d'une nationalité « juive », conçu à l'origine dans un esprit d'émancipation, s'est transformé insensiblement en un signalement dénué de bienveillance.

De cette riche collecte, retenons pour conclure deux formules expressives. Un rabbin de Moscou aurait murmuré, peu après Octobre : « Les Trotski font la Révolution, mais les Bronstein doivent payer pour cela » : un noyau détaché de la tradition religieuse a renversé l'ordre établi ; de cette subversion le gros de la communauté est rendu responsable. Dans *La Famille Moskat,* l'écrivain yiddish Isaac Bashevis Singer, prix Nobel 1978, rapporte ce dialogue d'un officier polonais et d'un propriétaire israélite, entre les deux guerres :

« — Le pourcentage des communistes juifs est étonnamment élevé. La proportion est tout simplement fantastique (...).

— Cela est la conséquence de la situation sociale déplorable dans laquelle le Juif se trouve (...). L'antisémitisme crée le communisme.

« — Bon, en supposant qu'il en soit ainsi, les meneurs juifs comprennent-ils que le communisme parmi les masses juives suscite un antisémitisme dix fois, cent fois plus intense ?

« — Nous savons cela aussi. C'est un cercle vicieux. »

Pierre BARRAL.

Robert Schulzinger, *A Companion to American Foreign Relations*, Oxford, Blackwell Publishing, 2003, 562 p.

L'objectif de ce livre est de faire le point sur l'évolution de l'historiographie de la politique étrangère américaine au cours de la dernière génération. Comme l'explique le directeur de la publication, Robert Schulzinger, rédacteur en chef de la revue *Diplomatic History,* elle a été marquée par deux grandes nouveautés. À l'instar de l'étude plus générale de l'histoire nationale, celle des relations internationales des États-Unis a reflété l'impact des contestations des années 1960, celle de la guerre du Viêt-nam notamment : elle a, du coup, affiché une distance beaucoup plus critique face aux leaders et institutions du monde politique. Le deuxième changement est, lui, avant tout d'ordre méthodologique : les historiens

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

de la politique étrangère ont prêté une attention beaucoup plus grande que par le passé aux considérations théoriques coutumières à leurs collègues plus spécialisés dans l'histoire de la culture et de la société. Enfin, évidemment, un troisième changement a résulté de l'ouverture croissante des archives non seulement aux États-Unis où elles sont désormais pour l'essentiel disponibles jusqu'au début des années 1970 mais aussi, quoique sur un mode souvent inégal et incomplet, dans des pays où elles étaient longtemps totalement fermées, la Russie et la Chine en particulier.

Alors que chaque jour nous rappelle le poids des décisions de Washington sur le reste du monde, faire le point de nos connaissances sur l'histoire de la politique étrangère américaine depuis ses origines était un objectif à la fois essentiel et ambitieux. Il est, dans l'ensemble, remarquablement atteint grâce aux contributions de quelque vingt-cinq des meilleurs experts américains qui se sont vu confier des études mêlant les approches thématiques (sur le rôle des idées, de la culture, mais aussi des questions d'environnement), régionales (si, avec trois contributions, l'Amérique latine est quelque peu privilégiée, l'Asie et le Moyen-Orient sont aussi très largement traités) et chronologiques (c'est dans celles-ci que sont longuement abordées les relations avec l'Europe et avec la Russie). Le tout est complété par une bibliographie quasi exhaustive, de pas moins de 80 pages, qui donne, à elle seule, une idée de l'ampleur de la recherche dont le livre s'attache à rendre compte.

Il est évidemment impossible d'évoquer ici même succinctement les multiples apports de l'ouvrage. Rappelons seulement quelques-uns des enseignements peut-être les plus marquants : la domination écrasante (mais dont on n'a pas fatalement conscience en France) des relations extérieures dans le discours public américain au cours des quarante premières années qui ont suivi l'indépendance ; le rôle du nationalisme américain (insuffisamment étudié selon le livre) dans la première moitié du XIX^e^ siècle ; la tendance générale (multiculturalisme oblige) à prendre beaucoup plus en compte des acteurs longtemps considérés, à tort, comme mineurs, qu'il s'agisse des Indiens (et de leurs tribus dont les relations avec Washington sont entrées désormais dans le champ de l'étude des relations internationales) mais aussi des Cubains et Philippins (à l'occasion de la guerre hispano-américaine), et plus généralement des élites de l'hémisphère occidental dont la capacité d'initiative a longtemps été négligée et, ce faisant, sous-estimée.

L'ouvrage est aussi particulièrement utile pour quiconque veut suivre les grands débats historiographiques sur les sujets prêtant le plus à discussion, voire à polémique. L'on y trouve ainsi de précieux éléments tout d'abord sur le sempiternel débat à propos du rôle respectif des considérations stratégiques et économiques dans la détermination de la politique étrangère de l'Amérique (étant entendu qu'un assez large consensus semble se dégager sur le fait que, dans le cas de menaces graves, les premières l'ont toujours emporté, les secondes bénéficiant inversement d'une sorte de priorité en temps de paix) et, à travers lui, sur la pertinence du concept d' « impérialisme » ; des mises au point particulièrement bienvenues sur d'autres questions comme la politique étrangère de Roosevelt (dont le caractère secret et fuyant rend difficile aujourd'hui encore de savoir ce qu'il pensait vraiment), les origines de la guerre froide (de plus en plus interprétée aujourd'hui comme inéluctable au regard de la situation héritée de la Seconde Guerre mondiale et, plus encore, des leçons qu'avaient laissées les années 1930), la guerre de Corée (sur le déclenchement de laquelle les archives soviétiques et chinoises ont apporté un nouvel éclairage), le dévoiement de l'endiguement à Cuba et au Viêt-nam (un pays où les États-Unis ont cherché à

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

appliquer à une révolution sociale et politique un concept stratégique initialement conçu en riposte à l'emprise sur l'Europe de l'Est de l'Union soviétique), les circonvolutions de l'histoire de la détente sous l'impact, en particulier, de l'ouverture progressive, et désormais très large, des archives Nixon. Signalons peut-être enfin un intéressant chapitre intitulé « Élections présidentielles et guerre froide » : une analyse sans doute historique mais qui fournit bien des clés pour comprendre les retombées de la guerre actuelle contre le terrorisme sur la vie politique.

Deux choses frappent particulièrement à la lecture de l'ouvrage. La première est le poids du wilsonisme. Comme un des auteurs le remarque, quand Wilson a appelé les États-Unis à entrer dans la Première Guerre mondiale, son but était tout simplement de créer un nouvel ordre mondial, un ordre fondé sur l'idée que la sécurité des États-Unis dépendait désormais de leur capacité à projeter leurs idéaux de libre entreprise et de démocratie sur le maximum d'autres pays. S'il n'a pas réussi à convertir ses concitoyens à cet objectif, il n'en a pas moins articulé une approche qu'à partir de la Seconde Guerre mondiale ses successeurs ont presque tous embrassée, à l'exception peut-être de Nixon et Kissinger qui du coup ont eu du mal à rallier l'opinion comme le Congrès à leur politique étrangère.

La seconde est la prégnance d'une dialectique quasi omniprésente dans l'évolution de l'historiographie outre-Atlantique. À une thèse orthodoxe succède presque toujours une thèse révisionniste à laquelle fait en général suite une synthèse « post-révisionniste ». Pour ne prendre qu'un exemple, l'histoire a d'abord décrit Eisenhower comme un « do-nothing president » jusqu'à ce que l'accès à ses archives, en démontrant que c'était lui et non pas Dulles qui prenait les grandes décisions, ne suscite toute une littérature le portant aux nues dorénavant tant pour sa méthode de travail que pour la sagesse et la modération dont il fit le plus souvent preuve dans ses relations avec l'autre supergrand. Désormais, c'est une vue plus nuancée qui prévaut de ce président : elle rend hommage à sa prudence en matière militaire mais se montre beaucoup plus sévère sur sa réponse à l'émergence dans le Tiers Monde de mouvements révolutionnaires : elle voit moins en lui l'homme qui a prévenu une immixtion en Indochine au moment de Diên Biên Phû que celui qui a jeté les jalons de l'engagement auprès du Viêt-Nam du Sud.

Comme toute entreprise de cette ampleur, cet excellent ouvrage suscite quelques regrets. La politique d'ouverture des archives aux États-Unis aurait pu faire l'objet d'un chapitre spécifique. Peu de place est accordée aux travaux étrangers (il est vrai que les innombrables publications américaines représentaient déjà un corpus immense à maîtriser). Le rôle de certains facteurs – la religion, les lobbies, les médias et l'opinion – aurait peut-être lui aussi mérité une réflexion plus systématique. Enfin, comme cela est pratiquement inévitable dans un ouvrage collectif de cette taille, les chapitres sont parfois un peu hétérogènes, certains s'en tenant à une stricte approche historiographique, d'autres adoptant une perspective plus large.

Il n'empêche : il s'agit là d'un instrument de travail dont la lecture sera indispensable à tout chercheur travaillant sur l'histoire de la politique étrangère américaine et, plus généralement, sur celle des relations internationales contemporaines.

Pierre MÉLANDRI.

Presses Universitaires de France | Téléchargé le 09/06/2026 sur https://shs.cairn.info (IP: 216.73.217.92)

Jacques Portes, *Une génération américaine. De J. F. Kennedy à G. W. Bush,* Paris, A. Colin, 2004, 327 p.

La fin de la guerre froide suivie, à peine dix ans plus tard, de l'effondrement des tours jumelles du World Trade Center ont tourné une page de l'histoire d'un monde dans lequel la puissance américaine s'est vue à la fois confortée et défiée comme jamais auparavant. Au moment où une génération d'Américains, celle qui s'est éveillée à la politique avec l'arrivée au pouvoir de John F. Kennedy, est en train de quitter la scène de la vie active aux accents patriotiques et guerriers de la guerre contre le terrorisme et les « États voyous » menée par George W. Bush, il fallait dresser le bilan de cette quarantaine d'années qui ont vu les États-Unis passer de la formidable prospérité des années 1960, sur fond de mutations culturelles et de confrontation Est-Ouest, aux à-coups de la croissance et aux inquiétudes de ce début de XXI[e] siècle. C'est à cette rétrospective que se livre Jacques Portes dans *Une génération américaine.*

Autant le dire tout de suite, le lecteur cherchera en vain l'histoire de ladite génération, clairement repérée et identifiée dans ses contours, ses composantes et sa spécificité. La « génération américaine » dont nous parle Jacques Portes reste en filigrane de cette histoire tour à tour politique, économique, sociale et culturelle dont les grandes scansions sont rythmées par la succession de ceux qui ont eu en charge le destin des Américains à la tête du pays, comme l'indique le sous-titre de l'ouvrage. Ce faisant, Jacques Portes met à mal quelques idées reçues. Ainsi, le mythe J. F. K., construit de son vivant même, résiste mal au constat d'une très grande prudence dans les réformes annoncées comme l'indiquent ses prises de position tardives en faveur des droits civiques des Noirs. *A contrario,* dans la seconde moitié des années 1960, la contestation s'épanouit, explose et se radicalise sous la présidence d'un Lyndon B. Johnson vilipendé pour l'intensification de la guerre au Viêt-Nam et pourtant promoteur de la « Grande Société » et d'un train de réformes qui font prendre un véritable tournant aux États-Unis dans les domaines social, éducatif ou environnemental, mais surtout dans la législation sur l'immigration et les droits des Noirs. La société américaine en sort transformée mais aussi fragmentée et divisée tandis que s'opère un lent mais inexorable basculement de l'électorat démocrate des États du Sud, effrayé par la progression des droits civiques et les audaces de la contre-culture, vers le Parti républicain, préparant le glissement vers le conservatisme de Nixon. On a également oublié, tant l'image du retour au conservatisme est associée à la présidence de Ronald Reagan, que c'est à la fin du mandat controversé de Jimmy Carter que s'est opéré le retour à une politique monétariste stricte et surtout le regain de tension Est-Ouest avec le déploiement de missiles Pershing en Europe et le soutien apporté aux Moudjahidins contre l'invasion soviétique en Afghanistan. Et si c'est sous la présidence de George Bush que les États-Unis ont confirmé, lors de la guerre du Golfe, leur suprématie militaire au sortir de la guerre froide, c'est bien le président Clinton qui a redonné à son pays un niveau de puissance inégalé dans ce domaine au cours des dix années précédentes.

C'est donc la complexité d'un pays et d'une société travaillés en profondeur par leurs contradictions que Jacques Portes nous invite à penser à travers ce vaste panorama d'une Amérique qui, de Bob Dylan à Arnold Schwarzenegger, hésite entre contestation et conformisme, multiculturalisme et ségrégation, élans patriotiques et communautarisme.

Bernard BRILLANT.